



BOVINS
LAIT



BOVINS
VIANDE



CAPRINS



OVINS
VIANDE



OVINS
LAIT



GRANDES
CULTURES



ARBORICULTURE



MARAÎCHAGE



VITICULTURE



Typologie INOSYS

LE GUIDE COMPLET D'ELABORATION ET D'UTILISATION DE
LA TYPOLOGIE

**2^{nde} édition
Avril 2019**



Typologie INOSYS

Le guide complet d'élaboration et d'utilisation de la typologie

2nd édition - version d'avril 2019

ONT CONTRIBUÉ À CE DOSSIER

Rédaction :

Nelly Dubosc (CRA Occitanie), Léa Geneix (APCA)

Avec la collaboration de :

Mélanie Gracieux (APCA)

Maquette :

Chambres d'agriculture

Crédits photos :

Chambres d'agriculture

REMERCIEMENTS

Merci aux membres du groupe projet d'élaboration de la typologie, et aux personnes rencontrées en entretiens pour affiner la typologie.

Merci aux relecteurs : Chantal Roblin, (CRA PACA), Bertrand Dumas (CA Haute Vienne), Line-Marie Lafitte (CA Haute Corse)



PRÉAMBULE

Ce document centralise et explicite l'ensemble des informations nécessaires pour comprendre la méthode de construction de la typologie INOSYS.

Il s'agit d'un guide méthodologique complet d'élaboration et d'utilisation de la typologie nationale INOSYS, destiné aux correspondants INOSYS en Chambres d'Agriculture de régions et départements qui ont besoin de s'approprier pleinement cette méthode de construction, notamment pour répondre aux questions des conseillers ou chargés d'études qui souhaitent approfondir le sujet. Ainsi, ce document n'a pas vocation à être diffusé à l'ensemble des conseillers mais peut-être mis à disposition de toute personne en faisant la demande.

Il contient différents types d'informations :

- Informations générales : présentation, définitions, listes des critères
- Méthodes : construction de la typologie et extraction des données
- Résultats et valorisations (au national et en région)

Le guide simplifié d'utilisation de la typologie destiné aux conseillers et aux chargés d'études sera diffusé dans un second temps au moment du lancement de l'application web **INOSYS repères** pour typer les exploitations. Il s'agit d'une version simplifiée de ce document incluant le mode d'emploi de l'application. Les objectifs principaux sont de permettre aux conseillers et aux chargés d'études de :

- typer les exploitations suivies,
- obtenir les références produites par les Chambres d'agriculture pour chaque type,
- traiter et analyser des données par système d'exploitation dans le cadre d'études spécifiques.

Deux outils différents mais complémentaires :

Ce guide !

Typologie INOSYS : guide complet d'élaboration et d'utilisation de la typologie
Ensemble des informations centralisées et explicitées, guide diffusé en régions à quelques personnes (à disposition sur OPERA connaissances)

Typologie INOSYS et outil INOSYS repères : guide utilisateur

Informations sur les grands principes du dispositif et pour typer les exploitations, guide diffusé à l'ensemble des conseillers

Quelles évolutions par rapport à la version précédente ?

Cette nouvelle édition apporte certains éclaircissements notamment concernant l'arborescence nationale et corrige des coquilles de l'ancien recueil méthodologique sur la typologie. Elle présente l'application INOSYS repères de typage des exploitations et de mise à disposition des documents. La mise en page a été revue pour correspondre à la charte graphique INOSYS.

SOMMAIRE

Préambule 3

I. Contexte et Objectifs du dispositif INOSYS 6

 Historique : le projet mutualisé "Références systèmes" 6

 Le dispositif INOSYS..... 7

 Organisation et gouvernance au niveau national 9

 Typologie des systèmes d'exploitation agricole..... 10

II. Méthode générale de la typologie INOSYS 11

 Définitions et concepts autour de la typologie 11

 Lexique typologique 12

 Cadre méthodologique..... 14

 Les grands principes de construction de la typologie 15

 Le chargé de projet typologie..... 18

III. Construction à dire d'experts 21

 Guide d'entretien individuel des experts 21

 Guide d'entretien pour des groupes d'experts 23

IV. Arborescence nationale 24

 Arborescence nationale 24

 Critères de tri pour la construction de l'arborescence..... 24

V. Quantification 25

 Quantification et caractérisation des systèmes 25

 Mise en œuvre pratique de la quantification..... 25

 Liste des variables créées pour quantifier la typologie..... 27

 Traitement des données de la BDNI..... 30

 Caractérisation des systèmes..... 43

 Variables pour la caractérisation des systèmes 46

VI. Résultats et valorisations..... 49

 Les résultats nationaux de la quantification 49

 Les valorisations de la typologie INOSYS..... 49

Annexe 1 : Arborescence nationale de la typologie INOSYS..... 52

Annexe 1 : Explicitation des critères de tri de la typologie nationale 56

**Annexe 3 : Quantification de la typologie nationale : nombre d'exploitations par case typologique
77**

**Annexe 4 : Tableau de bord des valorisations régionales de la typologie INOSYS et de ses
déclinaisons régionales..... 83**

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DU DISPOSITIF INOSYS

Ce chapitre permet de répondre aux questions suivantes :

- pourquoi un projet de typologie ?
- comment s'insère la typologie dans le dispositif INOSYS ?
- qu'est-ce que l'on entend par typologie INOSYS ?

Historique : le projet mutualisé "Références systèmes"

Partant du constat d'une faible visibilité des actions des Chambres d'agriculture en matière de production de références sur le système d'exploitation et de l'intérêt de l'approche système pour le conseil et les études, il devenait opportun de repenser la stratégie des Chambres d'agriculture en matière de dispositifs d'observation et de création de connaissances dans ce domaine. Aussi, la production et la valorisation des références ont été retenues en 2009 parmi les **projets de mutualisation** « Terres d'avenir ».

Pendant un an, le groupe projet « références systèmes » a engagé une réflexion importante sur l'investissement des Chambres d'agriculture en matière de références. Ses propositions en faveur d'un repositionnement stratégique ambitieux des dispositifs ont été soumises aux Chambres au cours du dernier semestre 2010.

LES OBJECTIFS :

- Proposer un projet fédérateur pour le groupe et un repositionnement de la stratégie des Chambres d'agriculture :
 - pour un conseil efficient,
 - pour les études argumentées au service des élus, des conseillers et des agriculteurs.
- Harmoniser approches, méthodes et outils d'acquisition de références sur les systèmes d'exploitation agricole,
- Respecter voire développer les partenariats avec les instituts techniques et les organismes de recherche,
- Améliorer la lisibilité de l'action des Chambres d'agriculture.

DES PROPOSITIONS VOTEES A L'UNANIMITE LORS DE LA SESSION DES CHAMBRES (14-15 DECEMBRE 2010) :

- Le redéploiement progressif d'observatoires régionaux des systèmes d'exploitation sous le nom d'INOSYS :
 - en repositionnant les moyens existants et les partenariats,
- Une implication des élus au sein :
 - d'une instance régionale fixant les orientations de l'observatoire et son dimensionnement,
- Une mobilisation dans chaque région dès 2011 :
 - l'élaboration dans toutes les régions d'une typologie exhaustive des systèmes d'exploitation dans un cadre méthodologique commun,
- Une mobilisation des moyens humains :
 - dans un cadre mutualisé régional,
 - avec une articulation renforcée des services économiques et de références systèmes, ainsi que des équipes de conseil.

Le dispositif INOSYS

INOSYS : un enjeu fort pour les Chambres d'agriculture

LE DISPOSITIF INOSYS :

Un dispositif axé sur les **références à l'échelle des systèmes d'exploitation** dans toutes les filières ; références qui sont aujourd'hui, à travers une **approche globale** des exploitations, un levier fondamental du **développement agricole**.

LA FINALITE DU DISPOSITIF :

Produire, valoriser et diffuser des références sur les **systèmes porteurs d'avenir** (représentatifs, durables, innovants) pour permettre aux conseillers d'accompagner les agriculteurs vers la **triple performance** économique, environnementale et sociale.

LES OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PLAN D'ACTION TEL QUE DECIDE EN 2010 :

Le projet se décompose en cinq actions bien distinctes qui répondent à des objectifs opérationnels complémentaires pour atteindre cette finalité d'accompagnement des agriculteurs vers la triple performance.

1. Affiner la connaissance des systèmes et de leurs diversités dans les territoires

⇒ **CARACTERISATION DES SYSTEMES à partir de la TYPOLOGIE INOSYS**

2. Situer les performances des principaux systèmes, analyser les tendances d'évolution et repérer des systèmes innovants

⇒ **Production de REPERES ANNUELS par la VALORISATION DES BASES DE DONNEES existantes (Base Sol, Bases de données Élevage, Centres de gestion,...)**

3. Comprendre, analyser puis modéliser et/ou décrire finement le fonctionnement des systèmes et leurs trajectoires d'évolution

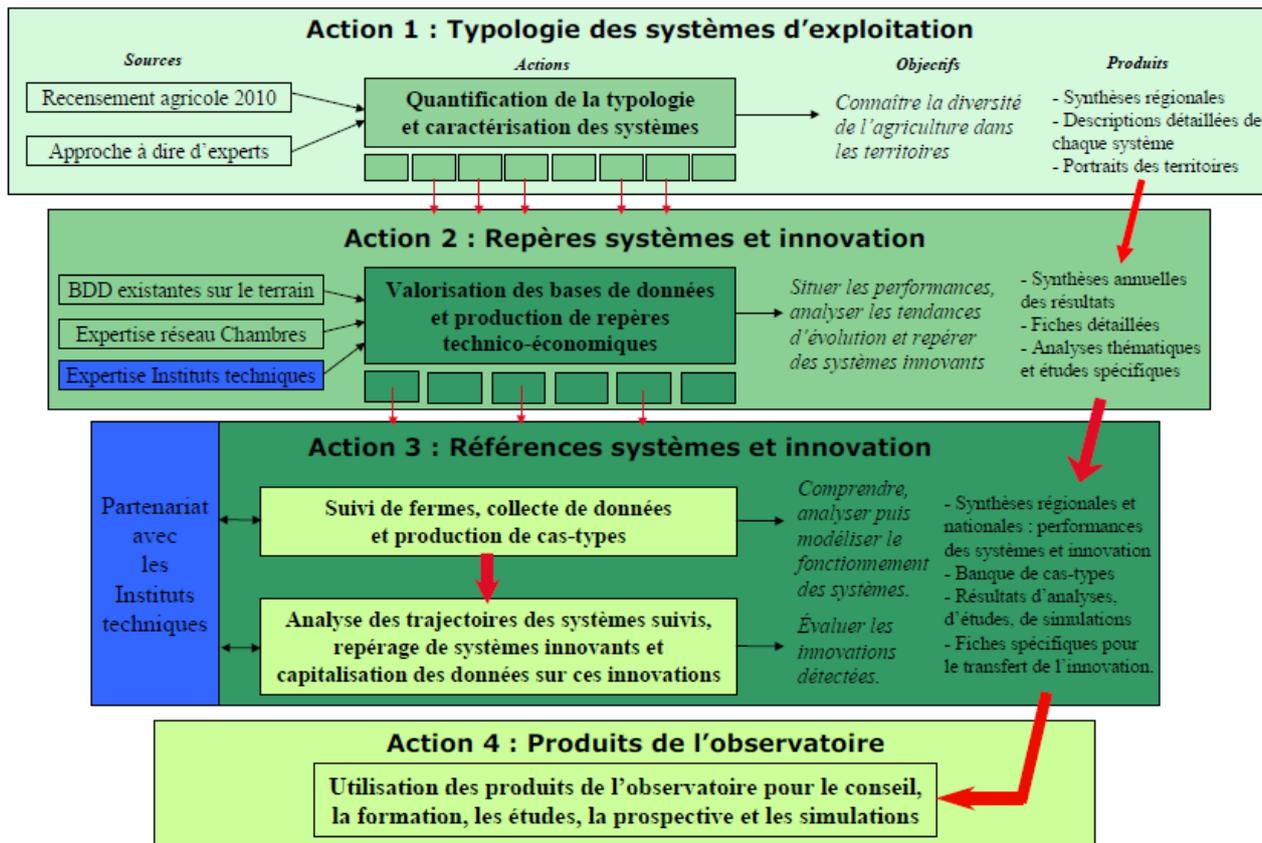
⇒ **Production de REFERENCES par le SUIVI DE FERMES (élaboration des cas types)**

4. Analyser et évaluer les pratiques innovantes détectées en vue d'un transfert de ces innovations au plus grand nombre

⇒ **Repérage de SYSTEMES INNOVANTS et CAPITALISATION DES INNOVATIONS**

5. Valoriser l'ensemble des références produites dans le cadre du conseil global, de la formation, d'études, de prospective et de simulations

⇒ **DIFFUSION des références produites et VALORISATION INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE (par les conseillers, les élus et les agriculteurs)**

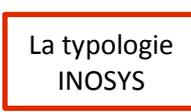


Les dispositifs historiques intégrés dans INOSYS

- ❖ Les réseaux d'élevage (depuis 1985)
6 filières : BV, BL, OV, OL, CL, Equins

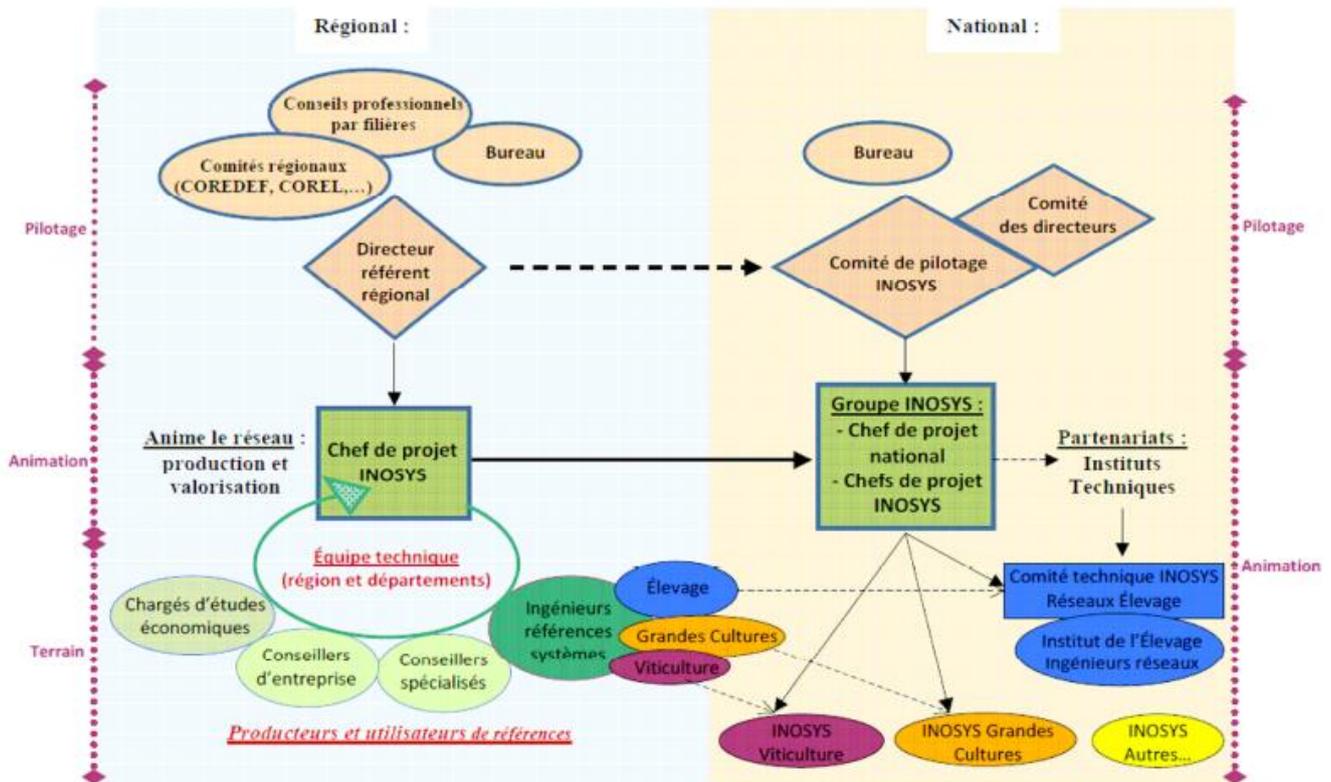
 - 14 régions engagées
 - 1509 fermes suivies et mutualisées au national
- ❖ ROSACE Grandes Cultures (depuis 1995)

 - 6 régions (Hauts de France, Nouv. Aquitaine, Centre, Pays de la Loire, PACA, Corse)
 - Plus de 100 fermes suivies
- ❖ ROSACE Viticulture (depuis 2007)

 - 6 régions (Nouv. Aquitaine, Centre, PACA, Pays-de-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Corse)
 - 110 fermes suivies
- ❖ Typologie des systèmes d'exploitation (depuis 2011)

 - 20 anciennes régions engagées (Toutes sauf Picardie et Nord-Pas-de-Calais)

Organisation et gouvernance au niveau national

Gouvernance du dispositif aux échelons nationaux et régionaux



Un chantier national INOSYS

INSTANCES :

- **Comité de pilotage national INOSYS** (directeurs référents INOSYS)
Possible élargissement du comité de pilotage (directeurs, élus et partenaires)
- **Groupe projet national** (chefs de projets régionaux INOSYS) – en place lors du chantier typologie, terminé aujourd'hui

SUJETS TRAITES :

- Stratégie globale : harmonisation des méthodes, valorisation des bases de données, innovation,...
- Actions transversales : INOSYS et Conseil, INOSYS et Prospective, INOSYS et Durabilité,...
- Actions partenariales : SRISE, Instituts techniques, INRA,...

Des groupes techniques nationaux par filières

INOSYS RESEAUX D'ÉLEVAGE : co-pilotage et co-animation APCA / Institut de l'Élevage

- CTN (Comité Technique National) : correspondants des Chambres INOSYS Réseaux d'Élevage et ingénieurs Idele.
- COS (Comité d'Orientatoin et de suivi) : responsables professionnels, partenaires, financeurs.

INOSYS GRANDES CULTURES : animation APCA, participation des correspondants des Chambres INOSYS Grandes Cultures.

INOSYS VITICULTURE : animation APCA, participation des correspondants des Chambres INOSYS Viticulture.

DES REFLEXIONS ::

- Sur l'ouverture des partenariats aux Instituts Techniques dans chaque filière,
- Sur le dimensionnement des réseaux de fermes par filières et par régions,
- Sur l'acquisition de références systèmes dans des systèmes non suivis actuellement (maraîchage, arboriculture, élevage porcin, élevage avicole,...),
- Sur le développement dans chaque filière de références systèmes agriculture biologique et circuits-courts.
- Sur la mise à jour de la typologie en perspective du Recensement Agricole de 2020. Certaines régions envisagent de retravailler la typologie sur des bases administratives avec les DRAAF.

Typologie des systèmes d'exploitation agricole

La réalisation d'une typologie des exploitations agricoles est la première étape de mise en œuvre du dispositif INOSYS. Ce travail s'est déroulé de 2011 à 2014, et a été financé par le FNSP.

Le groupe projet typologie a choisi de travailler dans un cadre national afin d'harmoniser les approches entre Chambres d'agriculture, prendre appui sur les méthodes existantes au sein du groupe et profiter des économies d'échelle du travail en réseau.

Objectifs du projet typologie

- ❖ Obtenir une cartographie de la diversité des systèmes d'exploitation sur leur territoire et appréhender le poids économique ou numéraire de chacun de ces systèmes.
- ❖ Réaliser une typologie toutes filières confondues, mobilisant l'expertise des agents sur le terrain et quantifiée à l'aide des données du recensement agricole.
- ❖ Favoriser une cohérence des approches au sein du groupe Chambres et avec d'autres partenaires (Instituts techniques) et permettre une mutualisation des expériences existantes.

Pourquoi une typologie des systèmes d'exploitation ?

- ❖ Disposer d'une représentation de la diversité des exploitations agricoles dans les territoires :
 - Déterminer les principales caractéristiques des systèmes d'exploitation à partir d'une réalité complexe à appréhender,
 - Définir le poids économique ou numéraire de chacun des systèmes,
 - Disposer d'une grille de lecture pour affiner la connaissance de ces systèmes (avec des critères de classification qui vont au-delà des seules orientations et dimensions économiques).
- ❖ Outil pour l'aide à la décision et les études :
 - Référentiel mobilisé dans le cadre du conseil auprès d'agriculteurs,
 - Évaluation des politiques publiques, diagnostics de territoires,
 - Aide à la décision pour cibler des programmes de développement, ...

II. METHODE GENERALE DE LA TYPOLOGIE INOSYS

Ce chapitre expose la méthode générale qui a été appliquée lors de la construction de la typologie INOSYS :

- les définitions et concepts nécessaires à la compréhension de la construction d'une typologie,
- le cadre méthodologique général (les choix réalisés au niveau national et les étapes de construction de la typologie),
- les grands principes qui ont été retenus pour réaliser la typologie,
- le rôle et les missions des chargés de projet typologie dans les régions, ainsi que les étapes de mise en œuvre du projet.

Définitions et concepts autour de la typologie

Typologie

Une **typologie** est le résultat d'une démarche construite de classification d'objets d'intérêt pour représenter une réalité complexe. Une **typologie des systèmes d'exploitation** apporte un cadre d'analyse des particularismes observés au niveau des systèmes d'exploitation en identifiant un certain nombre de types de systèmes présents dans une région donnée. Chaque type de système est identifié sur la base d'une sélection de **critères discriminants**.

Les approches pour réaliser les typologies diffèrent en fonction des objectifs recherchés, de la nature des informations ou données mobilisées et des critères discriminants retenus pour caractériser les systèmes d'exploitation. Dans le cas présent, on s'appuiera sur les particularités des exploitations agricoles et de leur fonctionnement pour définir les types. La caractérisation des systèmes sur le seul examen des productions est insuffisante. La typologie doit renseigner sur la **logique de fonctionnement des systèmes d'exploitation**.

La typologie doit embrasser la quasi-totalité du champ des systèmes d'exploitations agricoles, l'attention étant portée à la représentation de la diversité des systèmes d'exploitation.

Typologie à dire d'experts

Une **typologie construite « à dire d'experts »** s'appuie, par opposition aux typologies élaborées à partir d'enquêtes directes d'exploitation, sur les connaissances des experts de terrain pour définir les types d'exploitation et les caractériser au moyen de quelques variables significatives. Ces experts ont des contacts réguliers et directs avec les exploitations agricoles.

Cette approche présente plusieurs avantages. A l'inverse de celle par enquêtes directes, coûteuse en temps et moyens humains, elle repose sur les connaissances d'un collectif d'experts (internes et externes aux Chambres). Impliquant les conseillers des Chambres d'agriculture, elle favorise l'appropriation de la typologie par ces mêmes contributeurs.

Typologie arborescente à plusieurs niveaux

L'architecture de la typologie se présente sous forme arborescente, traduisant un emboîtement successif des classes de systèmes d'exploitation en grandes familles de systèmes, familles puis types. Une lecture descendante de la typologie depuis les grandes familles de systèmes jusqu'aux différents types rend compte d'une description de plus en plus précise des systèmes d'exploitation pour aboutir à la caractérisation des différents types de fonctionnement.

Quantification de la typologie

A partir de la typologie construite à dire d'expert, il est intéressant de déterminer l'importance

relative des types identifiés en évaluant leur poids numéraire voire économique. Cette opération, en ayant recours à des bases de données sur les exploitations agricoles, permet d'obtenir un ordre de grandeur du poids de chaque type en matière, par exemple, d'occupation du territoire, de nombre d'exploitations et de volume de production. Il s'agit de l'étape de **quantification de la typologie**. Pour se faire, le groupe typologie a eu recours aux données du **Recensement Agricole de 2010 (RA)**.

Clé typologique

Une **clé typologique** correspond au mode de répartition des systèmes dans la typologie, c'est-à-dire à l'ensemble des **critères discriminants** hiérarchisés et définis. On peut distinguer les critères discriminants relevant d'une part de la **structure** des exploitations et de l'autre de son **fonctionnement**, mais cette dichotomie n'a pas été utilisée. En effet, dans le cadre d'une approche globale et systémique des exploitations agricoles, on considère que les combinaisons des productions et les caractéristiques de l'appareil de production découlent des choix stratégiques des agriculteurs réalisés dans un contexte et un environnement donnés.

Le choix des critères reste tributaire des données disponibles dans la base utilisée pour le dénombrement des exploitations agricoles. A ce titre, les critères de structure sont en général plus facilement accessibles au sein des base de données. En confrontant avis d'experts et sources statistiques, il convient de s'assurer de la convergence entre les variables disponibles dans la base et les critères sélectionnés par les experts pour **caractériser au mieux le fonctionnement des systèmes**.

La clé typologique permet de définir des **types** qui caractérisent des groupes d'exploitations agricoles sensiblement homogènes au regard d'une sélection de critères définissant un système d'exploitation. Il convient de limiter le nombre de types identifiés, une trop grande atomisation risquant de « brouiller » la lecture du paysage agricole et le suivi général des évolutions. Le degré de finesse et de précision retenu à l'échelle régionale influe sur le niveau de segmentation des types.

Lexique typologique

- **Case typologique ou type** : unité la plus petite de la typologie. Il s'agit d'un ensemble de **critères** qui définit un groupe de systèmes d'exploitation similaires. On arrive à la case typologique après être passé au travers de l'ensemble des critères discriminants.
- **Critère** : élément qui **caractérise** un système d'exploitation sur un sujet donné et qui peut être un élément de structure (par exemple la taille ou la production principale), un élément de l'environnement (par exemple la zone pédo-climatique) ou un élément de fonctionnement (par exemple le mode de commercialisation).
- **Critère descriptif** : critère qui permet de **décrire** un système type mais qui ne participe pas à le différencier des autres.
- **Critère discriminant** : critère qui participe à différencier les systèmes entre eux. L'ensemble des critères discriminants constitue la **clé typologique**.
- **Famille typologique** : ensemble de **systèmes types** qui forment un groupe plus large, constitué autour d'un critère commun (par exemple, les exploitations à dominante grandes cultures).
- **Indicateur** : donnée qualitative ou quantitative facile à déterminer et qui permet de mesurer un critère. Par exemple, la SAU est un indicateur qui permet de mesurer la taille. Les indicateurs

choisis doivent pouvoir être calculables à partir des données du RA 2010.

- **Modalité** : possibilité que peut prendre un critère, qu'il soit discriminant ou descriptif. Un critère se décline en plusieurs modalités. Par exemple, le critère taille peut se décliner en 3 modalités : les petites exploitations, les moyennes exploitations et les grandes exploitations. Un critère est discriminant lorsque le fait d'être dans une modalité rend le système différent des autres.
- **OTEX (Orientation Technico-Economique de l'EXploitation)** : Les OTEX constituent la typologie commune utilisée au niveau européen pour classer les exploitations selon leur orientation principale de production. L'appartenance à une OTEX est définie à partir de la composition de la PBS de l'exploitation. On distingue les OTEX spécialisées sur une production : 2/3 de la PBS de l'exploitation sont formés par cette unique production ; et les OTEX mixte (polycultures, polycultures-élevage). La nomenclature des OTEX se décline en 3 niveaux d'agrégation : 64 OTEX particulières forment le niveau le plus fin, elles sont regroupées en 18 OTEX principales, elles-mêmes regroupées en 13 OTEX générales.
- **PBS (Production Brute Standard)** : elle décrit un potentiel de production des exploitations et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en petites, moyennes ou grandes exploitations. Il s'agit d'un coefficient en euros représentant le potentiel de production de chaque unité (hectare, tête, m² de bâtiments, etc...) et décliné au niveau régional. La PBS 2007, utilisée dans le recensement agricole 2010, s'est effectuée à partir de coefficients issus de valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009. La contribution de chaque surface agricole ou cheptel à la PBS permet également de classer les exploitations selon leur spécialisation. Les coefficients de PBS ne constituent pas des résultats économiques observés. Ils doivent être considérés comme des ordres de grandeur définissant un potentiel de production de l'exploitation. La variation annuelle de la PBS d'une exploitation ne traduit donc que l'évolution de ses structures de production (par exemple agrandissement ou choix de production à plus fort potentiel) et non une variation de son chiffre d'affaires. Pour la facilité de l'interprétation, la PBS est exprimée en euros, mais il s'agit surtout d'une unité commune qui permet de hiérarchiser les productions entre elles.
- **Seuil** : niveau de l'indicateur qui permet de passer d'une modalité à une autre. Par exemple, pour le critère taille, on utilise l'indicateur SAU pour mesurer : si on décide que les petites exploitations sont celles qui ont une SAU inférieure à 50 ha, les moyennes sont comprises entre 50 et 100 ha et les grandes ont plus de 100 ha. Les seuils sont 50 et 100 ha.
- **Système d'exploitation** : le système d'exploitation définit une exploitation agricole dans sa globalité avec ses différents ateliers de production, leurs interactions et leurs équilibres. Il est défini par des critères de fonctionnement qui lui sont propres.
- **Système type** : le système type est une illustration du fonctionnement des systèmes d'exploitation définis dans une case typologique donnée. Il n'est pas forcément une exploitation réelle mais un système d'exploitation modélisé à partir des caractéristiques structurelles et du fonctionnement des exploitations réelles de cette case typologique.
- **UTA (Unité de Travail Annuel)** : mesure du travail fourni par la main-d'œuvre. Une UTA correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient, d'une part de l'activité des personnes de la famille (chef compris), d'autre part de l'activité de la main-d'œuvre salariée (permanents, saisonniers, salariés des ETA et CUMA).

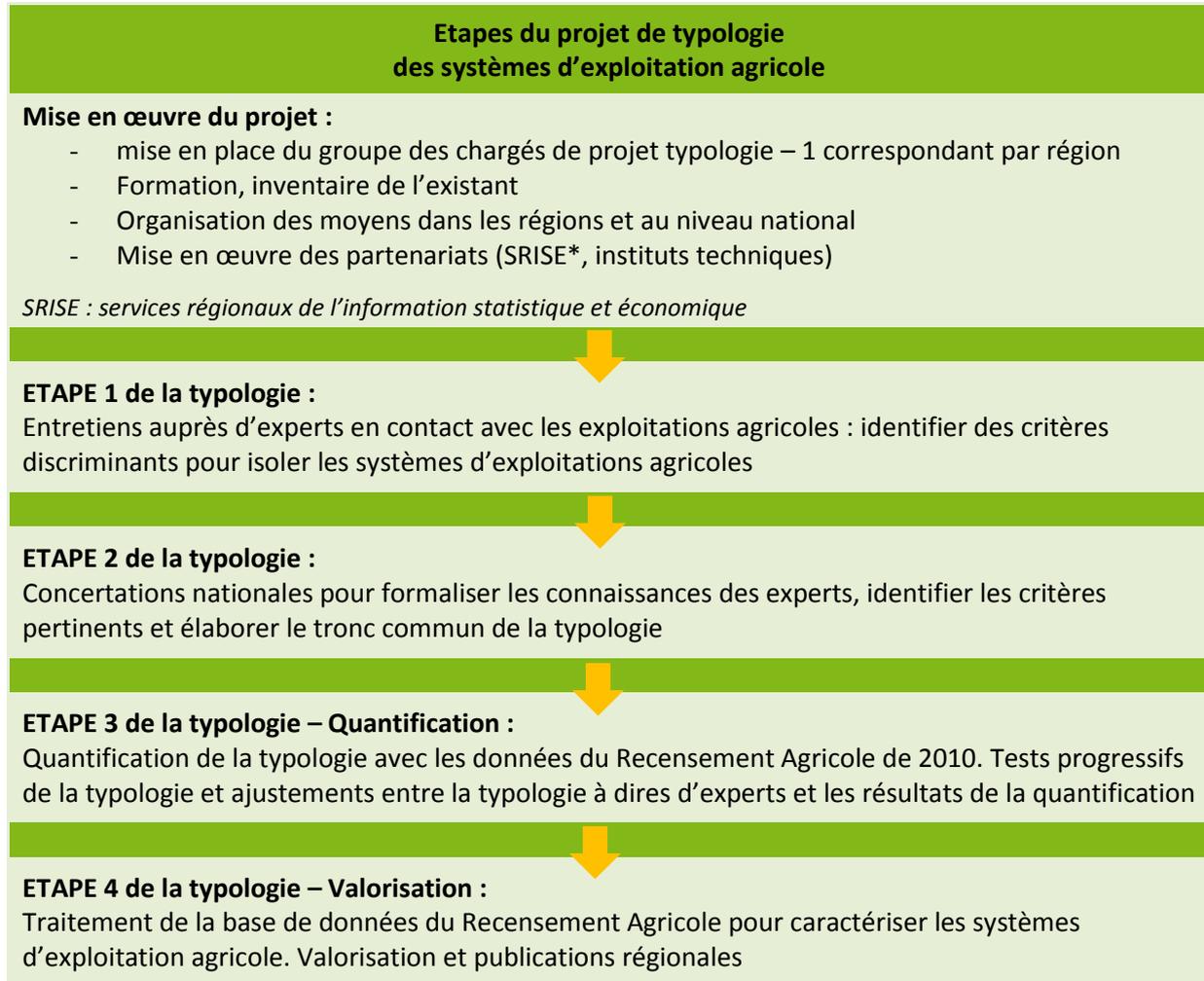
Cadre méthodologique

Les choix réalisés pour construire la typologie INOSYS

- Etre une représentation de la **diversité des systèmes d'exploitation** reposant sur la distinction des types d'exploitations (dans toutes les filières) à partir de **critères structurels, fonctionnels et de performance**.
- S'inscrire dans une démarche d'**approche globale et systémique** des exploitations agricoles. L'ambition est de décrire les types de systèmes d'exploitation pour en comprendre le fonctionnement.
- Utiliser une méthode d'identification des types à **dires d'experts** puis quantifier à l'aide des données du **Recensement Agricole**. Dans un souci de cohérence, les typologies régionales s'intègrent dans un **cadre national** structuré autour d'une approche et de méthodes harmonisées. Il s'agit bien d'obtenir une typologie nationale avec une arborescence commune puis d'inclure ensuite les spécificités régionales.
- Se construire dans un **cadre partenarial** :
 - articulation du projet Typologie INOSYS des Chambres d'agriculture avec le **projet TYPOEL** (Élaboration et utilisation d'une typologie partagée des exploitations françaises avec élevage pour la recherche - développement et l'aide à la décision dans les filières animales (ruminants et monogastriques) dans le cadre du RMT Économie des filières animales.
 - partenariat très étroit entre les **SRISE** (Services Régionaux de l'Information Statistique et Economique des DRAAF) et les **Chambres Régionales d'Agricultures** pour la quantification de la typologie à l'aide du Recensement Agricole de 2010.

recensement
agricole
2010

Les étapes d'élaboration de la typologie



Les grands principes de construction de la typologie

A la suite des entretiens d'experts individuels et des réunions pour construire une arborescence commune de la typologie au niveau national, plusieurs principes ont guidé la définition de la clé de répartition des exploitations agricoles pour identifier les groupes d'exploitations relevant d'un même système.

Principe n°1 : la significativité des ateliers

On considère qu'un système d'exploitation agricole est composé d'un ensemble d'ateliers qui interagissent plus ou moins les uns avec les autres. Un système se définit donc avant tout par **une combinaison d'ateliers**.

Un atelier est **significatif** pour l'exploitation à partir d'un **seuil minimal** en valeur absolue (nombre d'animaux, nombre d'hectares). La significativité de l'atelier est donc propre à l'atelier et ne dépend pas des autres productions présentes sur l'exploitation. Les seuils établis pour la significativité d'un atelier reposent sur les dire d'expert, ils s'appuient sur des considérations à la fois économiques, organisationnelles, techniques et sociales. Un seuil a été établi pour tous les ateliers de production.

A partir du moment où un atelier dépasse le seuil de significativité, il est considéré dans le tri de l'exploitation comme faisant partie intégrante du système.

Par exemple : on considère que le seuil de significativité de l'atelier vache laitière est de 5 vaches laitières. Toute exploitation ayant au moins 5 VL sera donc considérée comme un système avec un atelier bovin lait quelle que soit la taille de l'atelier bovin lait par rapport aux autres.

En conséquence, si un système possède **plusieurs ateliers significatifs**, il s'agit d'un **système mixte** (polyculture, polyélevage ou polyculture-élevage). A l'inverse, un **système spécialisé** est celui dans lequel **un seul atelier est significatif**. Cette méthode confère aux groupes « spécialisés » un niveau de spécialisation globalement fort comparativement aux OTEX par exemple.

Les activités d'ETA n'étant pas vraiment chiffrées dans le RA 2010, elles ne sont pas prises en compte dans la typologie et ne peuvent être citées que comme diversification de l'exploitation.

Principe n°2 : hiérarchisation par l'impact des ateliers sur le système

Au-delà de la simple identification des combinaisons de production, certaines d'entre elles sont jugées plus structurantes pour l'organisation du système agricole, notamment en termes de mobilisation de la main d'œuvre de l'exploitation. C'est notamment le cas pour l'élevage, et plus particulièrement encore pour la production laitière. Dès lors, la clé de tri des exploitations a pris en compte les **impacts différenciés des types d'ateliers** sur l'organisation du système de production.

Par conséquent, lors de la construction de l'arborescence, les productions sont **hiérarchisées selon leur impact**, ce qui influence l'ordre de tri.

Par exemple : on considère qu'avoir un atelier élevage est très impactant, la présence d'un atelier d'élevage sera donc le premier critère de tri.

Le schéma ci-dessous reprend la hiérarchisation des différents ateliers pour les premiers niveaux de tri. Cette méthode a pour conséquence que les systèmes spécialisés apparaissent assez tard dans l'arborescence : on arrive à un système spécialisé lorsque l'on a enlevé toutes les possibilités d'autres ateliers significatifs sur l'exploitation, ils sont triés par défaut.

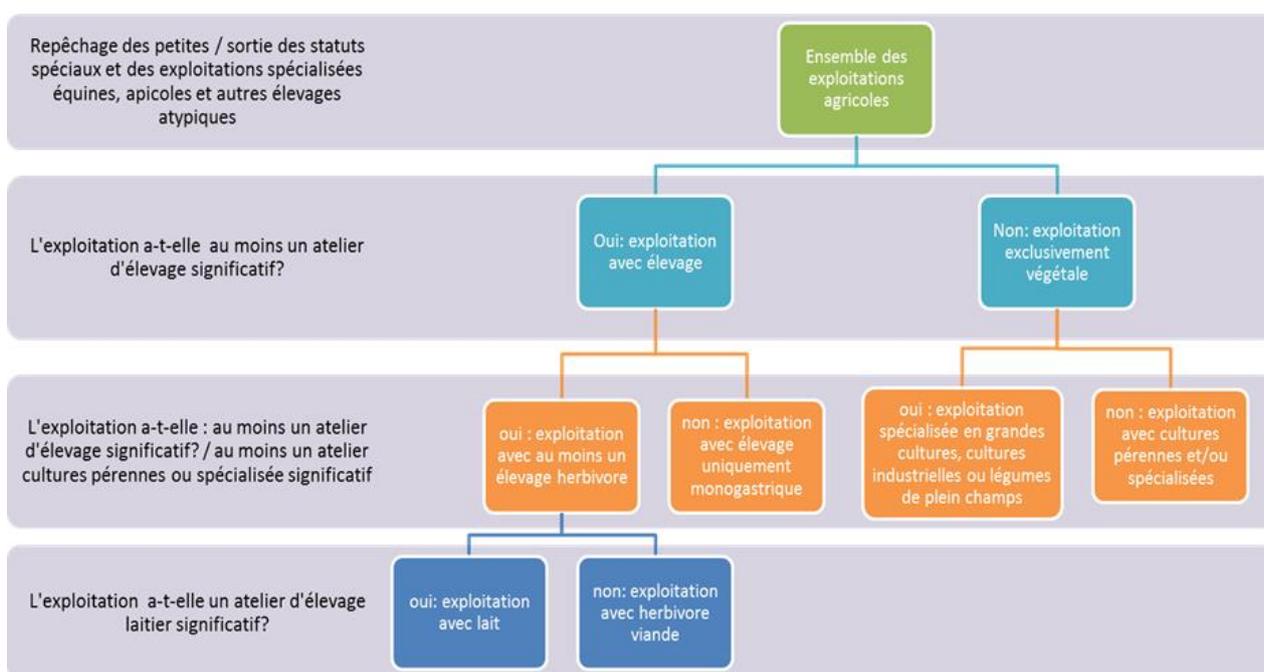


Figure 1 : Exemple de la logique de hiérarchisation des groupes

Principe n°3 : choix raisonné de critères techniques de tri

Chaque atelier de culture ou d'élevage est caractérisé au niveau national par un choix raisonné de quelques critères techniques.

Tableau 1 : Critères nationaux employés pour la typologie nationale INOSYS par famille

Familles	Critères nationaux
Grandes cultures	1. Types et combinaisons de grandes cultures 2. Irrigation ou types de cultures selon les combinaisons
Maraîchage	1. Niveau d'équipement (présence et type d'abris) 2. Circuits de commercialisation (courts / mixtes / longs)
Arboriculture	1. Type de verger principal 2. Circuits de commercialisation / transformation
Viticulture	1. Type de production et conditionnement (raisin, moût, vin vrac, bouteille) 2. Circuit de commercialisation
Horticulture -pépinière	1. Type de production (Horticulteurs / Pépiniériste / Mixte /...) 2. Circuits de commercialisation
Bovins Lait Caprin lait / Ovin lait	1. Transformation de la production 2. Système fourrager
Bovin viande	1. Type d'élevage (Naisseur / Naisseur-engraisseur / ...) 2. Finition des animaux
Ovins viande	1. Système fourrager 2. Chargement
Porcins	3. Type d'élevage (Naisseur / Naisseur-Engraisseur / ...) 4. Autonomie alimentaire / autonomie d'épandage
Volailles / lapins	1. Type d'élevage (volailles chair / pondeuses /..) 2. Filière de commercialisation
Familles en polyculture ou polyculture-élevage	1. Combinaison d'ateliers à explorer au niveau régional 2. Caractérisation des ateliers avec les critères des familles spécialisées

Principe n°4 : la prise en compte des « petites exploitations »

Le recensement agricole 2010 classe les exploitations agricoles en « petites », « moyennes » et « grandes », en fonction de leur potentiel économique (PBS). Dans la plupart des traitements, les petites exploitations sont laissées de côté car elles regroupent notamment beaucoup d'exploitations dites « non professionnelles ». Dans le cadre d'INOSYS, le choix a été fait de « repêcher » un certain nombre de petites exploitations en raison de leur impact sur les filières et les territoires.

Le critère retenu pour choisir les exploitations à conserver est la main d'œuvre. Ainsi, toutes les petites exploitations déclarant plus de 0.5 UTA totales ont été classées dans la typologie INOSYS selon les mêmes critères que les autres.

Les petites exploitations restantes ont été traitées à part pour une analyse plus globale de leurs caractéristiques.

Par habitude de langage, on appellera « exploitations professionnelles » les moyennes, grandes et petites exploitations repêchées et « exploitations non professionnelles » les petites non repêchées.

Principe n°5 : les possibilités de « réorganisations » à posteriori

Le principe de tri des exploitations fait qu'il existe toujours des groupes par défaut, très hétérogènes et où se retrouvent des exploitations atypiques ou sur lesquelles il manque des renseignements. Ces exploitations arrivent dans ces groupes parce qu'aucun critère ne permet de les classer ailleurs.

Le traitement statistique de ces groupes permet d'associer certaines exploitations à des groupes déjà constitués dont elles se rapprochent. Elles peuvent ainsi être reclassées à posteriori. C'est le cas notamment du groupe dit des « microélevages » : ces exploitations n'ont aucun atelier d'élevage significatif et se trouvent donc classées en productions végétales. Pourtant, elles n'ont pas non plus d'atelier végétal significatif. Après analyse, nous avons constaté que ce groupe était constitué d'élevages de petite dimension très diversifiés.

Principe n°6 : le non cloisonnement entre les niveaux de tri

La typologie n'est pas figée. L'arborescence définie permet d'aller jusqu'à un niveau de tri très fin. Selon les utilisations, il est possible de changer facilement de niveau de tri par le fait que les groupes sont « emboîtés ». La présentation de l'arborescence n'est pas linéaire et il est possible de la traiter à plusieurs niveaux différents selon les filières.

Principe n°7 : le traitement transversal des filières

La construction de la typologie fait que des exploitations d'une même filière peuvent être classées à des endroits très différents selon les combinaisons d'atelier qu'elles ont. Par conséquent, pour bien analyser l'ensemble d'une filière, il convient de ne pas traiter uniquement le groupe des « spécialisés » mais aussi l'ensemble des groupes « mixtes » dans lesquels la production apparaît. La méthode retenue pour le traitement par filière est basée sur le principe de significativité des ateliers : une exploitation, quel que soit son système, appartient à une filière si et seulement si elle possède un atelier significatif de la production considérée.

Le chargé de projet typologie

Deux rôles principaux :

La coordination du travail de typologie régionale (toutes productions) et notamment les trois grandes phases :

- Entretiens à dire d'experts pour une construction d'ébauche de typologie,
- Quantification et ajustement de la typologie régionale,
- Valorisation de la typologie.

La participation aux travaux du groupe national chargé de la définition de l'architecture commune de la typologie (groupe national des chargés de projet typologie)

- Des réunions par grandes familles de production pour faire une synthèse des travaux régionaux et réaliser des arbitrages,
- Des réunions pour effectuer le choix final des critères communs aux différentes régions,
- Des échanges entre chargés de projet typologie, notamment entre les régions voisines, pour prendre en compte les bassins de production.

Des missions spécifiques aux différentes étapes :

A partir de mars 2011 : Lancer le projet typologie dans les régions

- Clarifier l'organisation du travail en région lorsque le travail de typologie est conduit par plusieurs personnes, voir avec l'appui de stagiaires,
- Réaliser un état des lieux des typologies existantes en région et définir la méthode,
- Coordonner le travail avec les ingénieurs réseaux d'élevage,
- Contacter les chargés de projet des régions voisines pour travailler à l'échelle de bassin de production.

A partir de juin 2011 : Piloter et/ou participer aux entretiens à dire d'experts

- Consultations d'experts en entretiens individuels pour élaborer une première clé typologique,
- Consultations d'experts en groupes filières pour affiner la première clé et proposer des critères de tri pertinents (étape facultative). L'objectif était de confronter la première ébauche de typologie à l'avis de plusieurs experts afin de valider (ou invalider) les critères choisis et de bien les définir,
- Synthèse des entretiens pour décrire les principaux systèmes de sa région et isoler les critères pertinents.

D'octobre à janvier 2012 : Participer aux travaux d'harmonisation au niveau national

- Participation aux six réunions thématiques pour traiter l'ensemble des filières,
- Mise en commun des travaux conduits en région,
- Réalisation des arbitrages pour aboutir à une architecture commune de la typologie.

De janvier à mars 2012 : Participer à la construction de la typologie nationale

- Synthèse et construction de la typologie nationale,
- Choix des critères à tester au niveau national.

De mars à décembre 2012 : Réaliser des tests et ajustements

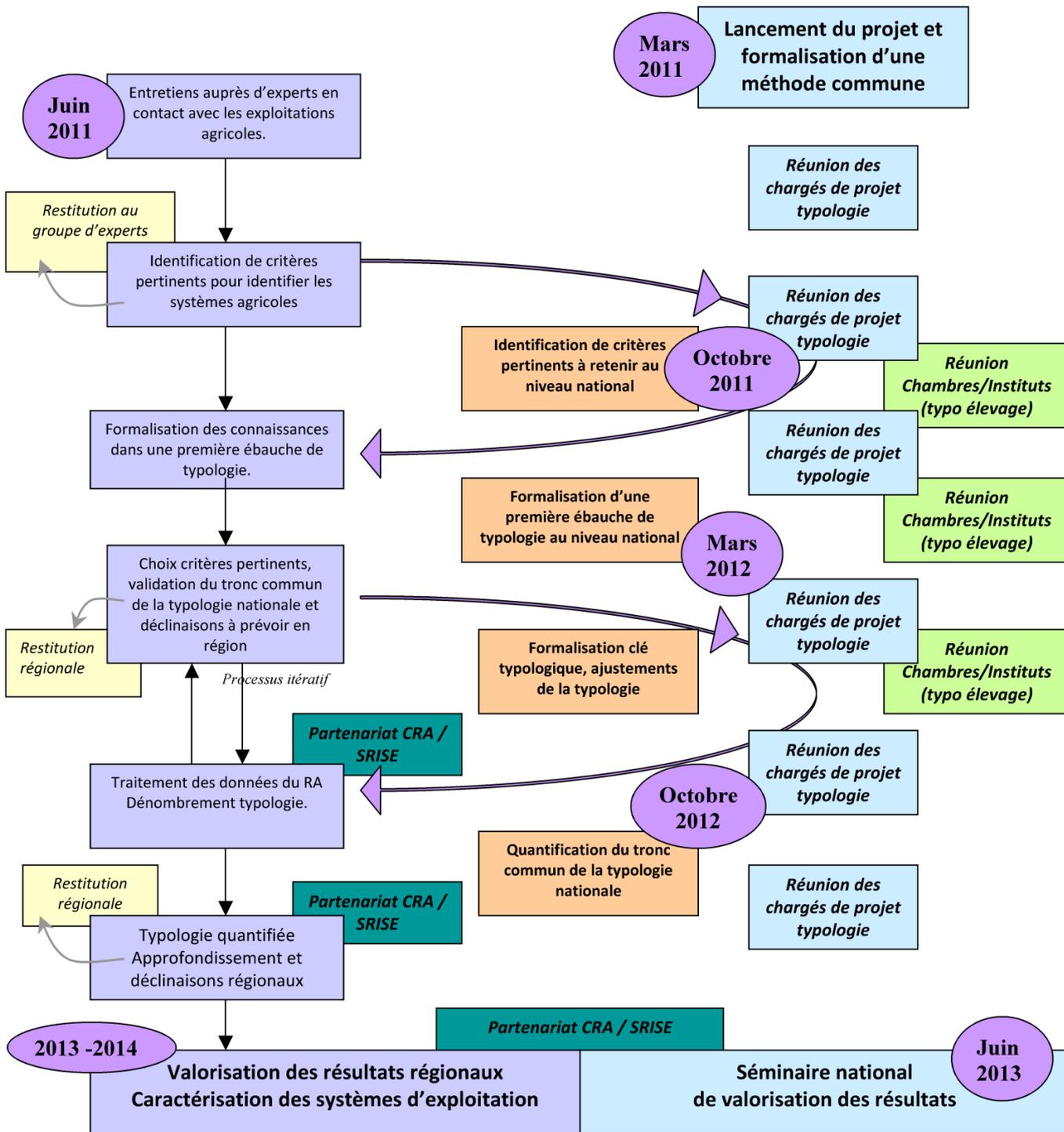
- Quantification de la typologie nationale et des typologies régionales,
- Tests et ajustements des typologies obtenues,
- Présentation des résultats provisoires aux experts pour finaliser les ajustements.

En 2013 : Valoriser les résultats

- Finalisation des travaux de quantification,
- Caractérisation des systèmes,
- Réalisation de documents et d'outils de valorisation.

Etapes régionales

Etapes nationales



III. CONSTRUCTION A DIRE D'EXPERTS

Ce chapitre permet d'expliciter la méthode à dire d'experts utilisée dans chaque région lors de la phase d'élaboration de la typologie (élaboration de différentes ébauches au niveau régional puis harmonisation d'une arborescence au niveau national puis déclinaisons régionales de l'arborescence à partir du tronc commun national). Il présente les guides nécessaires à la réalisation des entretiens individuels et en groupe des experts.

Les entretiens réalisés dans les régions et les synthèses de ces entretiens pour les adaptations régionales de la typologie sont disponibles sur demande ; voir partie « contact » en fin de document.

Guide d'entretien individuel des experts

Pourquoi des entretiens à dire d'experts ?

- Pour bénéficier de la connaissance des experts, de leur représentation de l'agriculture locale,
- Pour explorer des dimensions et des composantes non identifiées,
- Pour gagner du temps (par rapport à d'autres démarches qui ne font pas appel à des experts),
- Pour être en mesure de faire des arbitrages, être conforté dans l'analyse et gagner en crédibilité,
- Pour faire partager la démarche, faire vivre la typologie dans le temps et favoriser l'utilisation postérieure des typologies par les conseillers.

Comment choisir des experts ?

- Des experts du réseau des Chambres d'agriculture mais aussi des experts auprès d'autres organismes et partenaires,
- Des personnes reconnues comme expert spécialiste ou généraliste :
 - se distinguant par leur proximité avec le terrain et la connaissance des exploitations agricoles,
 - se caractérisant par leur ancienneté (regard historique, toutefois un regard neuf n'est pas inutile),
- Maintenir un équilibre entre généralistes et spécialistes pour rencontrer des experts avec des points de vue différents.

Conduite de l'entretien

Principes :

- Entretien semi-directif des experts,
- Privilégier les entretiens individuels.

Déroulement :

- Présenter le projet,
- Laisser l'expert caractériser de manière spontanée les types d'exploitation de son département / sa région,
- Orienter ensuite le questionnement de manière plus précise (système par système).

Demander des détails sur les systèmes identifiés :

- Milieu : où sont localisés préférentiellement les systèmes ? Facteurs pédoclimatiques qui pourraient expliquer cette localisation ?

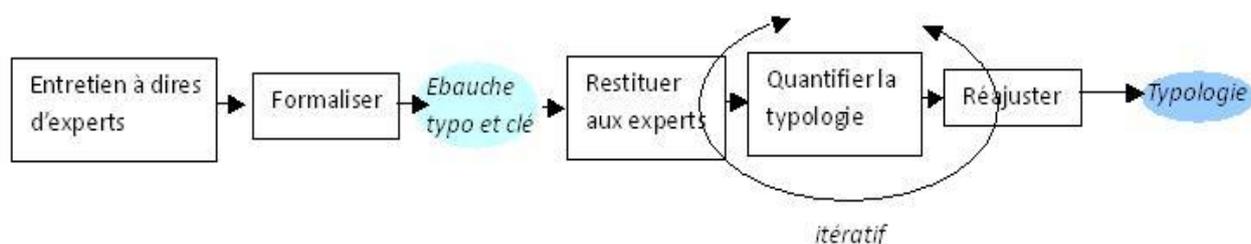
- Structure d'exploitation : type et taille des ateliers qui compose les systèmes, MO, etc.
- Trajectoires des exploitations : faire appel à l'histoire, mobiliser des éléments d'analyse sur les trajectoires des exploitations : relier typologie et processus de différenciation des systèmes d'exploitation agricole.
- Fonctionnement des systèmes : dégager la logique de fonctionnement technique des ateliers et éléments de stratégies des systèmes. Se faire préciser quelques chiffres et seuils clés associés à ces caractéristiques.
- Atouts et contraintes des systèmes.

Points d'attention :

- Recenser les systèmes peu fréquents, « marginaux », « innovants »,
- Quelle définition donner aux « petites exploitations », comment les caractériser ?
- Critères quantitatifs discriminants : critères évoqués par les experts puis critères testés auprès des experts (critères issus de typologies existantes),
- S'imprégner des modes de raisonnement des experts, prendre en compte le domaine de compétences de chaque expert (et ses frontières),
- Se munir d'une carte régionale des productions pour une localisation des productions.

La formalisation des connaissances

- Formalisation de la représentation des experts sur les systèmes d'exploitation agricole (à réaliser après chaque entretien),
- Mise en évidence des représentations plurielles,
- Synthèse de ces représentations dans une première ébauche,
- Hiérarchisation des critères pour chaque système (les plus déterminants) et mise en évidence de critères « corrélés » (pour en sélectionner un seul),
- Restitution aux experts rencontrés (en groupe, par grande famille,...).



Guide d'entretien pour des groupes d'experts

Objectifs et construction des groupes

Des entretiens de groupes d'experts ont pu être prévus pour chaque grande filière de production, l'objectif de ces entretiens étant de confronter la première ébauche de typologie (réalisée à la suite de l'harmonisation nationale) afin de valider (ou invalider) les critères choisis et de bien les définir.

Les groupes conviés ont été constitués de collaborateurs des chambres d'agriculture (experts filière et experts transversaux) et de partenaires d'autres organismes.

Déroulement possible des entretiens

Introduction

- Présentation du projet et de ses objectifs à l'ensemble des experts,
- Présentation de l'objet de la réunion et du profil des différents experts.

Présentation de l'ébauche de la typologie construite

- Critères retenus pour la clé typologique générale et pour la filière,
- Définition et modalités des critères,
- Répartition des types avec quelques exemples de systèmes.

Échanges pour répondre aux questions suivantes :

- Sur les critères typologiques (discriminants et descriptifs)
 - La première construction typologique (à partir des entretiens individuels) est-elle pertinente ? Choix des critères ? Hiérarchisation ?
 - Êtes-vous d'accord sur la définition de chaque critère ? Si non, que changeriez-vous ?
 - Manque-t-il des critères discriminants ? Descriptifs ?
- Sur les modalités des critères
 - Quels indicateurs peut-on utiliser pour mesurer chacun des critères ?
 - Quelles sont les différentes modalités pour chaque critère ?
 - Quels sont les seuils qui permettent de passer une exploitation d'une modalité à l'autre ?
- Sur les systèmes types
 - Parmi les systèmes ainsi définis, lesquels existent en région ? Où se situent-ils ?
 - Y a-t-il des systèmes qui n'apparaissent pas dans cette grille ? Lesquels ? Comment les intégrer ?
 - Est-il nécessaire de subdiviser certains de ces systèmes ? D'en regrouper ? Si oui comment ?
 - Comment intégrer les systèmes mixtes ? Qu'est ce qui fait qu'un système est dans cette famille typologique ?
 - La répartition ainsi obtenue est-elle assez détaillée pour un niveau régional ? Local ?

Conclusion

- Résumer les débats, proposer les conclusions et trouver des compromis.

IV. ARBORESCENCE NATIONALE

Arborescence nationale

La typologie INOSYS qui a abouti grâce à ce travail est une typologie par dichotomie. L'arborescence nationale est disponible en Annexe 1 : Arborescence nationale de la typologie INOSYS; elle se compose d'un unique arbre, subdivisé dans sa représentation pour une question d'ordre pratique. Une vue d'ensemble est disponible ci-dessous en figure 2.

Critères de tri pour la construction de l'arborescence

Les critères de tri nationaux ont été établis par grandes filières à partir des réunions d'experts réalisées dans chaque région. L'annexe 2 contient l'ensemble de ces critères arrêtés au niveau national pour chaque case typologique. Un résumé visuel des critères de répartition des grandes familles est disponible en figure 2 Figure 2 : Répartition initiale des familles typologiques.

Plusieurs critères ont été complétés ou modifiés pour les adaptations régionales ; voir annexe 4 pour la liste des déclinaisons régionales des typologies à partir de la typologie INOSYS nationale présentée ici.

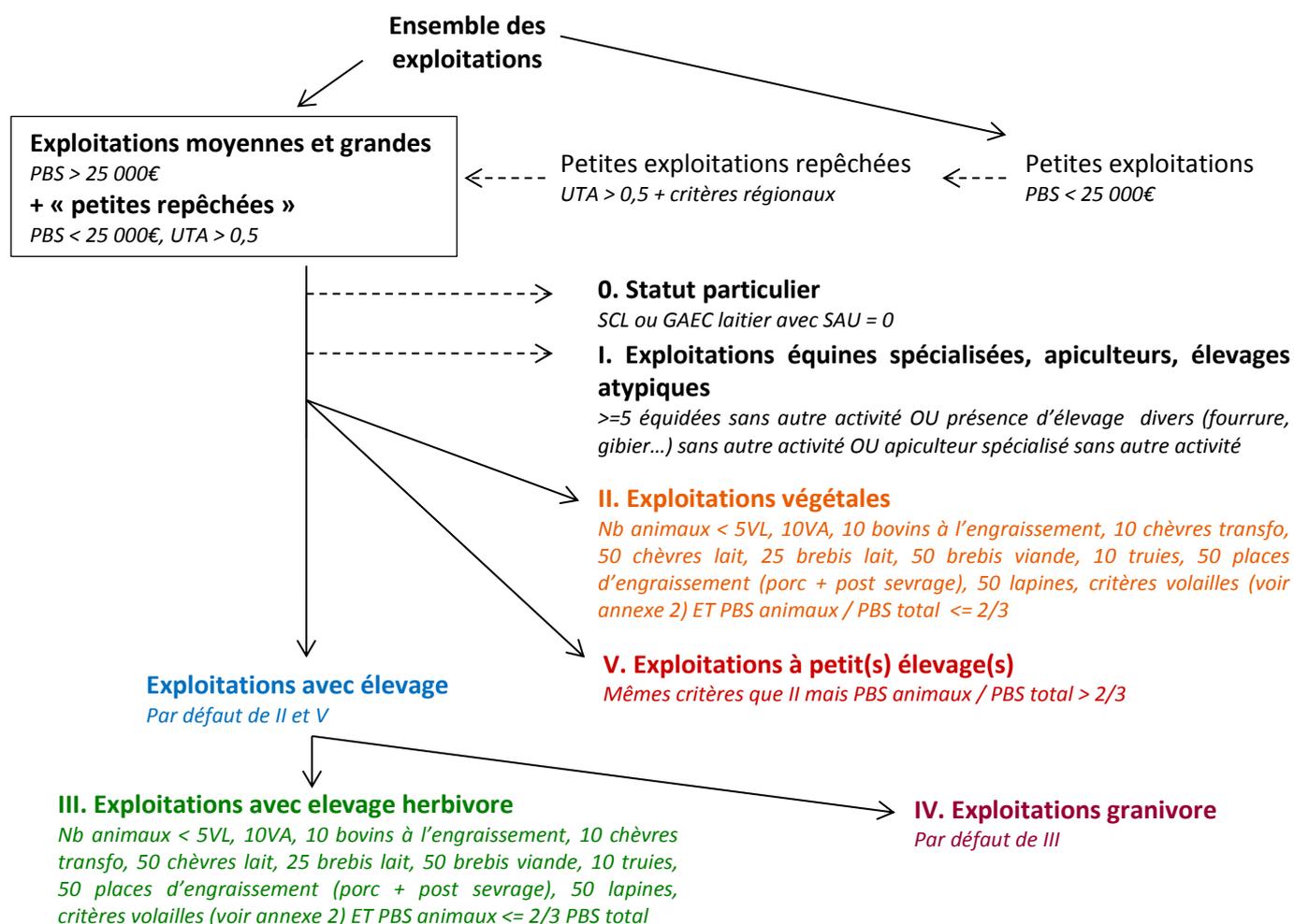


Figure 2 : Répartition initiale des familles typologiques

V. QUANTIFICATION

Quantification et caractérisation des systèmes

La quantification de la typologie a été réalisée à partir du recensement de l'agriculture de 2010 complétée de données sur les mouvements d'animaux bovins viande issus de la BDNI.

Ce chapitre est plutôt destiné aux personnes qui souhaitent aller plus loin, d'une part, sur les méthodes de quantification et caractérisation des systèmes, d'autre part sur les variables et les scripts informatiques.

Deux documents, disponibles en téléchargement ci-dessous, peuvent s'avérer utiles pour la compréhension de ce chapitre :

- ⇒ [Le questionnaire annoté du RA 2010](#) (24 pages),
- ⇒ le [script informatique](#) (langage SPSS) de la typologie nationale (version pdf finale datant de 2013 - 75 pages).

/?\ Les variables mentionnées ci-après de type « CARACTERES_CHIFFRES » sont les variables du recensement agricole de 2010 : vous pouvez consulter le questionnaire annoté du RA ci-dessus pour retrouver leur signification, ou consulter le tableau page 46 pour un extrait des variables importantes.

Mise en œuvre pratique de la quantification

1. Récupération de la base de données Régionale pour INOSYS

La base de données régionale doit être constituée à partir du **fichier national enrichi** pour la typologie INOSYS.

Ce fichier enrichi contient les variables créées au niveau national pour la réalisation de la typologie (notamment les variables issues de la BDNI).

- ⇒ *Voir les sous-chapitres suivants pour des informations détaillées sur le traitement des données BDNI.*

La sélection de la région se fait sur la variable REGION.

Pour la région **X**, on sélectionne toutes les exploitations répondant au critère : **REGION='N°X'** (Vérifier le nombre total d'exploitations).

Le fichier source doit être enregistré sous le nom « **Toutes exploitations_X.sav** » et renommé **[Ensemble_de_données1]**.

2. Création des variables supplémentaires pour le tri

Pour les besoins de la typologie régionale **X**, certaines variables doivent être créées.

Les scripts de créations sont dans le fichier « **Syntaxe creation de variables complementaires pour script X.sps** ».

3. Labellisation de la typologie nationale

Avant de réaliser la typologie, il est conseillé d'enrichir le fichier source avec les intitulés des groupes pour tous les niveaux de la typologie.

Pour cela, il faut appliquer le script « **Syntaxe labellisation de la typologie X.sps** » dans son intégralité sur la source de données.

4. Réalisation de la typologie

Les scripts de la typologie doivent être lus indépendamment pour les petites exploitations non repêchées et pour les moyennes, grandes et petites repêchées.

Les deux bases de données partielles sont créées à partir du critère de repêchage national [PBS >= 25000 euros ou (PBS < 25000 et UTA totales >=0.5)].

Le fichier des petites exploitations peut être extrait directement grâce au script « **INOSYS X_syntaxeF_petites.sps** ».

Ce script extrait les exploitations concernées de la base initiale puis applique le tri typologique concernant les petites.

Le fichier des moyennes, grandes et petites repêchées est enregistré sous une autre base et renommé

[Ensemble_de_données1].

La réalisation de la typologie doit se faire par étape car le script complet est trop lourd pour être lu en une seule fois.

Les fichiers de script pour la typologie **X** sont numérotés de 1 à 4 (« **INOSYS X_syntaxeF_fichierX.sps** »), et **DOIVENT IMPERATIVEMENT ETRE LU DANS L'ORDRE.**

Au début du fichier 1, on appliquera d'abord la **mise à blanc de la typologie** niveaux 1 à 10 (au début du script).

Cela évitera les conflits dus à des réalisations précédentes. La typologie doit être remise à blanc systématiquement avant toute nouvelle réalisation.

On lira ensuite la totalité du script, du fichier 1 au fichier 4, en appliquant le script morceau par morceau.

Il est impératif d'attendre que le logiciel ait traité la partie de code en cours de lecture avant de lancer la suite.

Au cours de la réalisation, des messages d'erreur peuvent apparaître. Ils indiquent qu'une division par zéro a été tentée. Ces erreurs ne bloquent pas la réalisation de script et peuvent donc être ignorées. Si d'autres messages d'erreur apparaissent, il est possible que le script soit arrêté ou rencontre une difficulté. Il faut alors chercher d'où vient le problème.

5. Tableaux d'effectifs

A la fin de la réalisation des fichiers, on peut ainsi lire le script de création des tableaux (**/ Tabuler niv...*). Ils permettent de sortir les effectifs par groupes avec à chaque fois 3 niveaux de tri en cascade dont un niveau de chevauchement entre les tableaux (Niveaux 1-2-3 / 3-4-5 / 5-6-7 / 7-8-9). Cette extraction simple permet de quantifier l'ensemble des groupes de la typologie en repérant notamment les exploitations non classées d'un niveau à l'autre. Elle permet aussi de vérifier la cohérence des effectifs et de repérer les éventuelles erreurs de labellisation.

Un dernier script (**/Statistiques de dénombrement...*) permet de sortir les effectif par groupe ainsi que leur poids par niveau de tri.

Ce format est plus difficile à lire mais il permet d'avoir la répartition des groupes en pourcentage directement.

/!\ Ces tableaux ne sont pas secrétisés, ils ne pourront être sortis qu'après vérification qu'aucune case n'est soumise au secret statistique.

Liste des variables créées pour quantifier la typologie

/?\ Ce chapitre nécessite de disposer du questionnaire annoté du RA (cf page précédente).

- classes_age

regroupement de la variables : FAMANAIS_01

1 <= 1960

2 >1960 & <= 1970

3 > 1970

- EQUIPVAL_stockage

EQUIPVAL_301 + EQUIPVAL_302

- UGBAGTOT

UGBAG_BOV + UGBAG_CAP + UGBAG_EQU + UGBAG_LAP + UGBAG_OVI + UGBAG_POR + UGBAG_VOL

- DEVSUR_compteur

Compteur réalisé sous excel :

Exporter les colonnes ID_DOSSIER et DEVSUR_01 à DEVSUR_62

Et CULTSUR_0601 et CULTSUR_0602

Pour chaque colonne, créer une nouvelle colonne associée remplie comme suit : (=si CASE=0 ;0 ;1)

puis pour chaque ligne sommer toutes les cases (création d'une nouvelle colonne intitulée DEVSUR_compteur

Exporter les colonnes ID_DOSSIER et DEVSUR_compteur sous spps et fusionner avec la base de donnée du RA

- CULTSUR_pépi

CULTSUR_0958 + CULTSUR_0807 + CULTSUR_0808 + CULTSUR_0700

- CULTSUR_LPC

si (DEVSUR_compteur<=5 & CULTSUR_0506+CULTSUR_0507=0) ; = CULTSUR_504

sinon = 0

- CULTSUR_GC

CULTSUR_0100 + CULTSUR_0200 + CULTSUR_0300+ CULTSUR_0600 + CULTSUR_0501 + CULTSUR_LPC

- CULTSUR_fourrage

CULTSUR_0401 + CULTSUR_0402 + CULTSUR_0403+ CULTSUR_0404

- CULTSUR_prairie

CULTSUR_0405 + CULTSUR_0406 + CULTSUR_0407+ CULTSUR_0408

- MAiSsurSFP

100*CULTSUR_0401/CULTSUR_0400

- CULTSUR_arbo

CULTSUR_0901 + 0908+0916+0924+0930+0806

- VITIQ_cave
100*VITIQ_301/(VITIQ_301+ VITIQ_302+ VITIQ_303)
- VITIQ_coop
100*VITIQ_302/(VITIQ_301+ VITIQ_302+ VITIQ_303)

- VITIQ_mout
100*VITIQ_303/(VITIQ_301+ VITIQ_302+ VITIQ_303)

- VITIQ_vrac
VITICOQ_403/(VITIQ_301+ VITIQ_302+ VITIQ_303)

- VITICOQ_direct3
100*(VITICOQ_401+ VITICOQ_405+ VITICOQ_406)/(VITICOQ_408)

- vinAOP
100*CULTSUR_0802/CULTSUR_0801

- vinIGP
100*CULTSUR_0803/CULTSUR_0801

- vinAUTREqual
100*(CULTSUR_0804 + CULTSUR_0805)/CULTSUR_0801

- UGBAG-herbiv
UGBAG_BOV + UGBAG_OVI + UGBAG_EQU + UGBAG_CAP

- UGBAG_lait2
1*1,35*BOV1+0,17*1,25*ELEVQ_301+0,15*1,25*ELEVQ_402

- UGBAG_Blr2
1*1,35*BOV1/UGBAG_lait2

- UGBAG_Clr2
0,17*1,25* ELEVQ_301/UGBAG_lait2

- UGBAG_Olr2
0,15*1,25*ELEVQ_402/UGB_lait2

- SEUIL
QIREF/CULTSUR_GC
Attention : QIREF : quotas lait, non disponible dans la base de données RA2010. à fusionner.

- pbsGRANIV
pb74+pb75+pb76f + pb77f+pb78f+pb79f + pb80

- pbsGRANIV_ratio
pbsGRANIV/pbstot_07f

- pbsVOL
pb77f+pb78f+pb79f

- pbsPORC
pb74+pb75+pb76f

- pbsVOL_chair
pb77f/pbsVOL

- pbsVOL_pond
pb78f/pbsVOL

- ELEVQ_places
ELEVQ_514/ELEVQ_501

- TERREVAL_labour
 $100 * TERREVAL_605 / (TERREVAL_605 + TERREVAL_606 + TERREVAL_607)$

- TERREVAL_pasretournt
 $100 * TERREVAL_606 / (TERREVAL_605 + TERREVAL_606 + TERREVAL_607)$

- TERREVAL_sanslabour
 $100 * TERREVAL_607 / (TERREVAL_605 + TERREVAL_606 + TERREVAL_607)$

- EQUIPVAL_watt
EQUIPVAL_101 + EQUIPVAL_102 + EQUIPVAL_103 + EQUIPVAL_104 + EQUIPVAL_105 + EQUIPVAL_106)

- SUCCESS2
1 si SUCCES="1"
2 si SUCCESS="2" | SUCCESS="3" | SUCCESS="4"
3 si SUCCESS="5" | SUCCESS="6" | SUCCESS="7"
4 si SUCCESS="8" | SUCCESS="0"
5 si SUCCESS="9"

- données calculées pour les fiches détaillées viande :
UGBAG_BOVviande= UGBAG_BOV - BOV1.
UGBAG_OVviande= UGBAG_OVI - 0.15 * ELEVQ_402.
Sorties_VBsurBOV2= Sorties_VB/BOV2.
Sorties_VB1surVB2= Sorties_VB1 < Sorties_VB2.
Sorties_MBsurBOV2= Sorties_MB >= 0.2 * BOV2.
Sorties_EMsurBOV2= Sorties_EM >= 0.2 * BOV2.
UGBAG_OVichargt1=UGBAG_OVI / (CULTSUR_0400 - CULTSUR_0408).
UGBAG_OVichargt2=UGBAG_OVI / (CULTSUR_0400).

Traitement des données de la BDNI

Pour caractériser les systèmes bovins viande, les données du RA sont insuffisantes. Il a donc fallu intégrer des données de la BDNI (Base de Données Nationale de l'Identification bovine), base de référence pour les informations relatives à l'identification des bovins en France. Elle est alimentée grâce aux informations qui sont enregistrées quotidiennement par les gestionnaires de l'identification bovine (EDE et GDS) à partir des notifications des éleveurs, notamment les mouvements d'animaux (entrées, naissances, sorties).

Le Service de la Statistique (SSP) a réalisé un traitement de la BDNI puis croisé cette sous-base avec le RA. Le RA désormais enrichi de variables issues de la BDNI a permis de classer les exploitations d'élevage bovin viande selon le profil de commercialisation. Le SSP a mis à disposition les variables demandées (sans étape de fusion avec le RA).

Les SRISE ont donc à leur disposition :

- fichier RA + variables de caractérisation de la typologie INOSYS + certaines variables de la BDNI,
- fichiers issus du traitement de la BDNI (ces fichiers peuvent être utilisés en région pour aller plus loin dans l'analyse des systèmes bovins lait ou viande, mais nécessite de travailler davantage les données et de croiser ces fichiers avec le RA).

Traitements pour caractériser les flux des bovins d'une exploitation

La proposition ci-après repose sur les informations suivantes disponibles dans la BDNI pour chaque bovin de l'exploitation

Sexe - Type racial du bovin - Type racial de la mère - Type racial du père - Date de naissance
Cause d'entrée - Date d'entrée - Cause de sortie - Date de sortie - Date du 1^{er} vêlage

Ces informations sont complétées par de nouvelles variables calculées au niveau du bovin :

Type racial final du bovin TYPERFBOV

Nous distinguerons les quatre types ci-dessous :

Type lait L - Type viande V - Type croisé lait viande CL - Type croisé viande CV

Détermination du type « Lait » ou « Viande » de la mère à partir de sa race

Détermination du type « Lait » ou « Viande » du père à partir de sa race

Détermination du type racial final du bovin - TYPERFBOV = Type racial final du bovin

Pour les bovins de race pure, le type « Lait » ou « Viande » est déterminé directement à partir de la race du bovin selon la classification ci-après :

Bovin de type "lait"

If Race = 12 Or Race = 15 Or Race = 18 Or Race = 19 Or Race = 20 Or Race = 21
Or Race = 26 Or Race = 29 Or Race = 31 Or Race = 35 Or Race = 42 Or Race = 43
Or Race = 44 Or Race = 46 Or Race = 50 Or Race = 52 Or Race = 53 Or Race = 56
Or Race = 57 Or Race = 60 Or Race = 63 Or Race = 65 Or Race = 66 Or Race = 69
Or Race = 74 Or Race = 84 Or Race = 87 Or Race = 91 Or Race = 92

Then Type_Race = "L" ;

Bovin de type "viande"

If Race = 0 Or Race = 10 Or Race = 14 Or Race = 17 Or Race = 23 Or Race = 24
Or Race = 25 Or Race = 30 Or Race = 32 Or Race = 33 Or Race = 34 Or Race = 36

Or Race = 37 Or Race = 38 Or Race = 41 Or Race = 45 Or Race = 48 Or Race = 49
 Or Race = 51 Or Race = 54 Or Race = 55 Or Race = 58 Or Race = 61 Or Race = 71
 Or Race = 72 Or Race = 73 Or Race = 75 Or Race = 76 Or Race = 77 Or Race = 78
 Or Race = 79 Or Race = 81 Or Race = 82 Or Race = 85 Or Race = 86 Or Race = 88
 Or Race = 93 Or Race = 95 Or Race = 97

Then Type_Race = "V" ;

Pour les bovins de type « croisé » (code race 39), c'est à partir du type racial de la mère et du père que nous déterminons le type racial du sujet avec les règles ci-dessous :

		Type racial père	
		Lait	Viande
Type racial mère	Lait	Lait	Croisé Lait Viande
	Viande	Croisé Viande	Croisé Viande

AGE DU BOVIN EN JOURS À LA VENTE AGEBOVVEN

AGEBOVVEN = Age du bovin à la vente en jours

Différence de jours entre la date de sortie et la date de naissance

Statut du bovin à la vente STATBOVVEN

Pour ne pas en rester à la simple distinction du sexe de l'animal, nous utiliserons la date de 1^{er} vêlage pour identifier les vaches des génisses. La clé de détermination du statut du bovin est la suivante :

Statut du bovin à la vente	Condition
M = Mâle	Sexe du bovin = « M »
V = Vache	Sexe du bovin = « F » et date de 1 ^{er} vêlage <= date de sortie du bovin
G = Génisse	Autres bovins de sexe « F »

Catégories des bovins vendus CATBOVVEN

Cause sortie	Statut du bovin à la vente	Age à la sortie		Catégorie de vente du bovin (CATBOVVEN)
		Jours	mois	
E (Elevage)	G (génisse)	<= 91j	<=3m	Veau femelle élevage <= 3 mois
		92 – 183j	4-6m	Veau femelle élevage 4 – 6 mois
		184 – 244j	7-8m	Veau femelle élevage 7 – 8 mois
		245 – 305j	9-10m	Veau femelle élevage 9 – 10 mois
		306 – 427j	11-15m	Femelle élevage 11 – 14 mois
		> 427j	>15m	Femelle élevage > 14 mois
	V (vache)			Vache élevage
	M (mâle)	<= 91j	<=3m	Veau mâle élevage <= 3 mois
		92 – 183j	4-6m	Veau mâle élevage 4 – 6 mois
		184 – 244j	7-8m	Veau mâle élevage 7 – 8 mois
		245 – 305j	9-10m	Veau mâle élevage 9 – 10 mois

		306 – 427j	11-14m	Mâle élevage 11 – 14 mois		
		> 427j	>14m	Mâle élevage > 14 mois		
B (Boucherie)	G (génisse)	<= 91j	<=3m	Veau femelle boucherie <= 3 mois		
		92 – 183j	4-6m	Veau femelle boucherie 4 – 6 mois		
		184 – 244j	7-8m	Veau femelle boucherie 7 – 8 mois		
		245 – 305j	9-10m	Veau femelle boucherie 9 – 10 mois		
		306 – 366j	11-12m	Génisse boucherie 11 – 12 mois		
		367 – 427j	13-14m	Génisse boucherie 13 – 14 mois		
		428 – 518j	15-17m	Génisse boucherie 15 – 17 mois		
		519 – 732j	18-24m	Génisse boucherie 18 – 24 mois		
		733 – 915j	25-30m	Génisse boucherie 25 – 30 mois		
		916 - 1098j	31-36m	Génisse boucherie 31 - 36 mois		
		> 1098j	>36m	Génisse boucherie > 36 mois		
			V (vache)			Vache boucherie
			M (mâle)	<= 91j	<=3m	Veau mâle boucherie <= 3 mois
	92 – 183j	4-6m		Veau mâle boucherie 4 – 6 mois		
	184 – 244j	7-8m		Veau mâle boucherie 7 – 8 mois		
	245 – 305j	9-10m		Veau mâle boucherie 9 – 10 mois		
	306 – 366j	11-12m		Mâle boucherie 11 – 12 mois		
	367 – 427j	13-14m		Mâle boucherie 13 – 14 mois		
	428 – 518j	15-17m		Mâle boucherie 15 – 17 mois		
	519 – 732j	18-24m		Mâle boucherie 18 – 24 mois		
	733 – 915j	25-30m		Mâle boucherie 25 – 30 mois		
	916 - 1098j	31-36m		Mâle boucherie 31 - 36 mois		
	> 1098j	>36m	Mâle boucherie > 36 mois			

AGE DU BOVIN EN JOURS À L'ACHAT AGEBOVACH

AGEBOVACH = Age du bovin à l'achat en jours

Différence de jours entre la date d'entrée et la date de naissance

STATUT DU BOVIN À L'ACHAT STATBOVACH

Pour ne pas en rester à la simple distinction du sexe de l'animal nous utiliserons la date de 1^{er} vêlage pour identifier les vaches des génisses. La clé de détermination du statut du bovin est la suivante

Statut du bovin à l'achat	Condition
M = Mâle	Sexe du bovin = « M »
V = Vache	Sexe du bovin = « F » et date de 1 ^{er} vêlage <= date d'entrée du bovin
G = Génisse	Autres bovins de sexe « F »

CATÉGORIES DES BOVINS ACHETÉS CATBOVACH

Cause d'entrée	Statut du bovin à l'achat	Catégorie d'achat du bovin (CATBOVACH)
----------------	---------------------------	--

A (achat)	G (génisse)	Génisse achetée
	V (vache)	Vache achetée
	M (mâle)	Mâle acheté

Traitements au niveau de l'exploitation

Suite à cette caractérisation des flux de bovins, les traitements ci-dessous sont à réaliser au niveau de l'exploitation.

- **Traitement des naissances :**

Conditions :

Cause d'entrée = « N » (Naissance)
et date de naissance comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2010
selon le type racial du bovin (4 modalités)

- **Traitement des ventes :**

Conditions :

Cause de sortie = « B » (boucherie) ou « E » (Elevage)
et date de sortie comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2010
selon le regroupement du type racial du bovin (ci-dessous) et catégorie de vente du bovin

Type lait seul

Type viande en y intégrant les types « Croisé lait » et « Croisé viande »

- **Traitement des achats**

Conditions :

Cause d'entrée = « A » (achat)
et date d'entrée comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2010
selon le regroupement du type racial du bovin (ci-dessous) et catégorie d'achat du bovin

Type lait seul

Type viande en y intégrant les types « Croisé lait » et « Croisé viande »

- **Traitement des entrées Prêt ou Pension**

Conditions :

Cause d'entrée = « P » (Prêt ou Pension)
et date d'entrée comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2010
selon le regroupement du type racial du bovin (ci-dessous)

Type lait seul

Type viande en y intégrant les types « Croisé lait » et « Croisé viande »

Ce traitement est proposé en vue de repérer les élevages de veaux de boucherie en intégration dont les animaux sont identifiés en code « P » lors de l'entrée et non en code « A » (achat). Les sorties de ces bovins sont pas contre bien identifiées en code « B » (sortie boucherie)

- **Synthèses des données générées au niveau de l'exploitation par ces trois traitements**

Effectifs moyens	Type lait - Effectif moyen de vaches
	Type lait - Effectif moyen de vaches Race 1
	Type lait - Code Race 1
	Type lait - Effectif moyen de vaches Race 2
	Type lait - Code Race 2
	Type lait - Effectif moyen femelles 0-6mois
	Type lait - Effectif moyen femelles 7-12mois
	Type lait - Effectif moyen femelles 1-2ans
	Type lait - Effectif moyen femelles 2-3ans
	Type lait - Effectif moyen femelles >3ans
	Type lait - Effectif moyen mâles 0-6mois
	Type lait - Effectif moyen mâles 7-12mois
	Type lait - Effectif moyen mâles 1-2ans
	Type lait - Effectif moyen mâles 2-3ans
	Type lait - Effectif moyen mâles >3ans
	Type viande - Effectif moyen de vaches
	Type viande - Effectif moyen de vaches Race 1
	Type viande - Code Race 1
	Type viande - Effectif moyen de vaches Race 2
	Type viande - Code Race 2
	Type viande - Effectif moyen femelles 0-6mois
	Type viande - Effectif moyen femelles 7-12mois
	Type viande - Effectif moyen femelles 1-2ans
	Type viande - Effectif moyen femelles 2-3ans
	Type viande - Effectif moyen femelles >3ans
	Type viande - Effectif moyen mâles 0-6mois
	Type viande - Effectif moyen mâles 7-12mois
	Type viande - Effectif moyen mâles 1-2ans
	Type viande - Effectif moyen mâles 2-3ans
	Type viande - Effectif moyen mâles >3ans
Variables sur les naissances	Type lait - Nombre de naissances
	Type Croisé lait viande - Nombre de naissances
	Type viande - Nombre de naissances
	Type Croisé viande - Nombre de naissance
Variables sur les achats	Type lait - Génisses achetées
	Type lait - Vaches achetées
	Type lait - Mâles achetés
	Type viande - Génisses achetées
	Type viande - Vaches achetées
	Type viande - Mâles achetés
Variables sur les entrées P	Type lait - Nombre de bovins en entrée P
	Type viande - Nombre de bovins en entrée P
Variables sur les sorties H	Type lait - Nombre de bovins en entrée H
	Type viande - Nombre de bovins en entrée H
Variables	Type lait - Veaux femelles élevage <= 3 mois vendus

sur les ventes	Type lait - Veaux femelles élevage 4 – 6 mois vendus
	Type lait - Veaux femelles élevage 7 – 8 mois vendus
	Type lait - Veaux femelles élevage 9 – 10 mois vendus
	Type lait - Femelles élevage 11 – 14 mois vendues
	Type lait - Femelles élevage > 14 mois vendues
	Type lait - Vaches élevage vendus
	Type lait - Veaux mâles élevage <= 3 mois vendus
	Type lait - Veaux mâles élevage 4 – 6 mois vendus
	Type lait - Veaux mâles élevage 7 – 8 mois vendus
	Type lait - Veaux mâles élevage 9 – 10 mois vendus
	Type lait - Mâles élevage 11 – 14 mois vendus
	Type lait - Mâles élevage > 14 mois vendus
	Type lait - Veaux femelles boucherie <= 3 mois vendus
	Type lait - Veaux femelles boucherie 4 – 6 mois vendus
	Type lait - Veaux femelles boucherie 7 – 8 mois vendus
	Type lait - Veaux femelles boucherie 9 – 10 mois vendus
	Type lait - Génisses boucherie 11 – 12 mois vendues
	Type lait - Génisses boucherie 13 – 14 mois vendues
	Type lait - Génisses boucherie 15 – 17 mois vendues
	Type lait - Génisses boucherie 18 – 24 mois vendues
	Type lait - Génisses boucherie 25 – 30 mois vendues
	Type lait - Génisses boucherie 31 - 36 mois vendues
	Type lait - Génisses boucherie > 36 mois vendues
	Type lait - Vaches boucherie vendus
	Type lait - Veaux mâles boucherie <= 3 mois vendus
	Type lait - Veaux mâles boucherie 4 – 6 mois vendus
	Type lait - Veaux mâles boucherie 7 – 8 mois vendus
	Type lait - Veaux mâles boucherie 9 – 10 mois vendus
	Type lait - Mâles boucherie 11 – 12 mois vendus
	Type lait - Mâles boucherie 13 – 14 mois vendus
	Type lait - Mâles boucherie 15 – 17 mois vendus
	Type lait - Mâles boucherie 18 – 24 mois vendus
	Type lait - Mâles boucherie 25 – 30 mois vendus
	Type lait - Mâles boucherie 31 - 36 mois vendus
	Type lait - Mâles boucherie > 36 mois vendus
	Type viande - Veaux femelles élevage <= 3 mois vendus
	Type viande - Veaux femelles élevage 4 – 6 mois vendus
	Type viande - Veaux femelles élevage 7 – 8 mois vendus
	Type viande - Veaux femelles élevage 9 – 10 mois vendus
	Type viande - Femelles élevage 11 – 14 mois vendues
	Type viande - Femelles élevage > 14 mois vendues
	Type viande - Vaches élevage vendus
Type viande - Veaux mâles élevage <= 3 mois vendus	
Type viande - Veaux mâles élevage 4 – 6 mois vendus	
Type viande - Veaux mâles élevage 7 – 8 mois vendus	
Type viande - Veaux mâles élevage 9 – 10 mois vendus	
Type viande - Mâles élevage 11 – 14 mois vendus	
Type viande - Mâles élevage > 14 mois vendus	

Type viande - Veaux femelles boucherie <= 3 mois vendus
Type viande - Veaux femelles boucherie 4 – 6 mois vendus
Type viande - Veaux femelles boucherie 7 – 8 mois vendus
Type viande - Veaux femelles boucherie 9 – 10 mois vendus
Type viande - Génisses boucherie 11 – 12 mois vendues
Type viande - Génisses boucherie 13 – 14 mois vendues
Type viande - Génisses boucherie 15 – 17 mois vendues
Type viande - Génisses boucherie 18 – 24 mois vendues
Type viande - Génisses boucherie 25 – 30 mois vendues
Type viande - Génisses boucherie 31 - 36 mois vendues
Type viande - Génisses boucherie > 36 mois vendues
Type viande - Vaches boucherie vendus
Type viande - Veaux mâles boucherie <= 3 mois vendus
Type viande - Veaux mâles boucherie 4 – 6 mois vendus
Type viande - Veaux mâles boucherie 7 – 8 mois vendus
Type viande - Veaux mâles boucherie 9 – 10 mois vendus
Type viande - Mâles boucherie 11 – 12 mois vendus
Type viande - Mâles boucherie 13 – 14 mois vendus
Type viande - Mâles boucherie 15 – 17 mois vendus
Type viande - Mâles boucherie 18 – 24 mois vendus
Type viande - Mâles boucherie 25 – 30 mois vendus
Type viande - Mâles boucherie 31 - 36 mois vendus
Type viande - Mâles boucherie > 36 mois vendus

Extrait de la note du SSP de juin 2012, diffusée auprès des SRISE (ajouts APCA en rouge)

L'enrichissement du RA 2010 concerne les données de mouvements de bovins. Ces données concernent la période du 1er janvier au 31 décembre 2010 inclus.

Les exploitations retenues sont les exploitations françaises d'élevage, les autres exploitations (d'abattage, d'allotements, les marchés...) sont exclues.

Les mouvements de bovins présentés ci-dessous sont au nombre de six :

- mouvements d'entrée par naissance,
- mouvements d'entrée par achat,
- mouvements d'entrée par prêt ou pension,
- mouvements de sortie pour boucherie,
- mouvements de sortie pour élevage ou vente,
- mouvements de sortie pour prêt ou pension.

Pour chaque numéro Ede, le nombre de bovins concernés par chacun de ces mouvements est connu. Ces données peuvent être appariées avec le RA 2010 grâce aux numéros Ede présents autant dans le RA 2010 que dans la BDNI. Si plusieurs numéros Ede appartiennent à la même exploitation au RA, alors la somme des effectifs des Ede est affectée à l'exploitation. A l'inverse, si un numéro Ede n'est pas présent dans le RA, les effectifs de bovins de ce numéro Ede sont perdus.

CONCLUSION : Mise à disposition de 6 fichiers de données : 1 fichier par groupe type de mouvement (naissance, achat, etc.).

Pour pouvoir utiliser ces fichiers : voir un exemple dans le paragraphe IV

MOUVEMENTS D'ENTRÉE PAR NAISSANCE (FICHIER 1)

Champ des animaux concernés

Il s'agit des bovins mâles et femelles entrés dans une exploitation française d'élevage entre le 1er janvier 2010 et le 31 décembre 2010 pour cause de naissance.

Noms des variables et de leurs modalités

Noms des variables	Libellés	
@_ID_DOSSIER	Identifiant de l'exploitation au RA	
REG	Région du siège de l'exploitation	
DEP	Département du siège de l'exploitation	
TYPERFBOV	Type racial final du bovin :	
	Modalités :	Libellés :
	L	Type lait
	V	Type viande
	CL	Croisé lait et viande
CV	Croisé viande	
CAUSE_MVT	Type de mouvement, ici la naissance	
NBBOV_NAIS	Nombre de bovins concernés par le mouvement	

CONCLUSION : fichier des entrées par naissance.

@_ID_DOSSIER	NBBOV_NAIS	TYPERBOV	Traduction
0568975124856	10	L		Exploitation A (codée sur la base d'un numéro de dossier)
0568975124856	25	V		
0568975124856	18	CL		
0001254000148	35	L		

MOUVEMENTS D'ENTRÉE PAR ACHAT (FICHIER 2)

Champ des animaux concernés

Il s'agit des bovins mâles et femelles entrés dans une exploitation française d'élevage entre le 1er janvier 2010 et le 31 décembre 2010 pour cause d'achat.

Noms des variables et de leurs modalités

Noms des variables	Libellés
--------------------	----------

@_ID_DOSSIER	Identifiant de l'exploitation au RA	
REG	Région du siège de l'exploitation	
DEP	Département du siège de l'exploitation	
TYPERFBOV	Type racial final du bovin :	
	Modalités	Libellés
	L	Type lait
	V	Type viande (y compris croisé lait viande et croisé viande)
CATBOVACH	Catégorie du bovin :	
	Modalités :	Libellés :
	10	Vache
	20	Génisse
	30	Mâle
CAUSE_MVT	Type de mouvement, ici l'entrée par achat	
NBBOV_ACH	Nombre de bovins concernés par le mouvement	

CONCLUSION : fichier des entrées par achat

@_ID_DOSSIER	NBBOV_ACH	TYPERBOV	CATBOVACH	Traduction	
0568975124856	10	L	10	Exploitation A (codée sur la base d'un numéro de dossier)	10 achats - type lait - vaches
0568975124856	25	L	20		25 achats type lait - génisses
0568975124856	18	L	30		18 achat type lait - mâle
0001254000148	35	V	20	Exploitation B	35 achats type viande - génisses

MOUVEMENTS D'ENTRÉE PAR PRÊT OU PENSION (FICHIER 3)

Champ des animaux concernés

Il s'agit des bovins mâles et femelles entrés dans une exploitation française d'élevage entre le 1er janvier 2010 et le 31 décembre 2010 pour cause de prêt ou de pension.

Noms des variables et de leurs modalités

Noms des variables	Libellés
@_ID_DOSSIER	Identifiant de l'exploitation au RA
REG	Région du siège de l'exploitation
DEP	Département du siège de l'exploitation
TYPERFBOV	Type racial final du bovin :

	Modalités	Libellés
	L	Type lait
	V	Type viande (y compris croisé lait viande et croisé viande)
CAUSE_MVT	Type de mouvement, ici l'entrée par prêt ou pension	
NBBOV_EP	Nombre de bovins concernés par le mouvement	

CONCLUSION : fichier des entrées par prêt

@_ID_DOSSIER	NBBOV_EP	TYPERBOV	Traduction
0568975124856	10	L		Exploitation A (codée sur la base d'un numéro de dossier)
0568975124856	25	V		
0568975124856	18	L		
0001254000148	35	V		Exploitation B

MOUVEMENTS DE SORTIE POUR BOUCHERIE (FICHIER 4)

Champ des animaux concernés

Il s'agit des bovins mâles et femelles sortis d'une exploitation française d'élevage entre le 1er janvier 2010 et le 31 décembre 2010 pour cause boucherie. Il s'agit ici de la déclaration de l'éleveur et non pas celle de l'abattoir.

Noms des variables et de leurs modalités

Noms des variables	Libellés	
@_ID_DOSSIER	Identifiant de l'exploitation au RA	
REG	Région du siège de l'exploitation	
DEP	Département du siège de l'exploitation	
TYPERFBOV	Type racial final du bovin :	
	Modalités :	Libellés :
	L	Type lait
	V	Type viande (y compris croisé lait viande et croisé viande)
CATBOVBOU	Catégorie du bovin :	
	Modalités :	Libellés :
	10	Vache boucherie
	20	Veau femelle boucherie <= 3 mois

21	Veau femelle boucherie 4 – 6 mois
22	Veau femelle boucherie 7 – 8 mois
23	Veau femelle boucherie 9 – 10 mois
24	Génisse boucherie 11 - 12 mois
25	Génisse boucherie 13 - 14 mois
26	Génisse boucherie 15 - 17 mois
27	Génisse boucherie 18 - 24 mois
28	Génisse boucherie 25 - 30 mois
29	Génisse boucherie 31 - 36 mois
30	Génisse boucherie > 36 mois
50	Veau mâle boucherie <= 3 mois
51	Veau mâle boucherie 4 - 6 mois
52	Veau mâle boucherie 7 - 8 mois
53	Veau mâle boucherie 9 - 10 mois
54	Mâle boucherie 11 – 12 mois
55	Mâle boucherie 13 - 14 mois
56	Mâle boucherie 15 - 17 mois
57	Mâle boucherie 18 - 24 mois
58	Mâle boucherie 25 - 30 mois
59	Mâle boucherie 31 - 36 mois
60	Mâle boucherie >36 mois
CAUSE_MVT	Type de mouvement, ici la sortie pour boucherie
NBBOV_BOU	Nombre de bovins concernés par le mouvement

CONCLUSION : fichier des sorties boucherie

@_ID_DOSSIER	NBBOV_BOU	TYPERBOV	CATBOVBOU	Traduction	
0568975124856	10	L	10	Exploitation A (codée sur la base d'un numéro de dossier)	10 sorties- type lait – vache boucherie
0568975124856	25	V	20		25 sorties type viande veau femelle < 3mois
0568975124856	18	L	24		18 sorties type lait – génisse boucherie 11 / 12 mois
0568975124856	13	V	57		13 sorties type viande - Mâle boucherie 18 - 24 mois
0001254000148	35	V	23	Exploitation B	35 sorties - type viande - Veau femelle boucherie 9 – 10 mois

0001254000148	14	V	30		14 sorties type viande - Génisse boucherie > 36 mois
0001254000148	23	V	53		23 sorties type viande Veau mâle boucherie 9 - 10 mois

Pour pouvoir utiliser ces données : il faut agréger à l'échelle de l'exploitation les mouvements d'animaux, pour obtenir une ligne par exploitation et autant de colonnes que de mouvements d'animaux différents :

@_ID_DOSSIER	Sorties - type lait - vache boucherie	sorties type viande - veau femelle <3mois	sorties type lait - génisse boucherie 11 / 12 mois	sorties type viande- Mâle boucherie 18 - 24 mois	sorties type viande - Veau femelle boucherie 9 - 10 mois	sorties type viande- Génisse boucherie > 36 mois	sorties type viande - Veau mâle boucherie 9 - 10 mois
0568975124856	10	25	18	13			
0001254000148					35	14	23

Il ne reste qu'à fusionner ce tableau avec le RA. Ce deux types d'opérations sont à réaliser pour chacun des six fichiers. Le logiciel SPSS possède les commandes pour réaliser ce travail.

MOUVEMENTS DE SORTIE POUR ÉLEVAGE OU VENTE (FICHIER 5)

Champ des animaux concernés

Il s'agit des bovins mâles et femelles sortis d'une exploitation française d'élevage entre le 1er janvier 2010 et le 31 décembre 2010 pour cause d'élevage ou de vente.

Noms des variables et de leurs modalités

Noms des variables	Libellés	
@_ID_DOSSIER	Identifiant de l'exploitation au RA	
REG	Région du siège de l'exploitation	
DEP	Département du siège de l'exploitation	
TYPERFBOV	Type racial final du bovin :	
	Modalités :	Libellés :
	L	Type lait
	V	Type viande (y compris croisé lait viande et croisé viande)
CATBOVVN	Catégorie du bovin :	
	Modalités :	Libellés :
	10	Vache élevage

	20	Veau femelle élevage <= 3 mois
	21	Veau femelle élevage 4 – 6 mois
	22	Veau femelle élevage 7 – 8 mois
	23	Veau femelle élevage 9 – 10 mois
	24	Génisse élevage 11 - 14 mois
	25	Génisse élevage > 14 mois
	30	Veau mâle élevage <= 3 mois
	31	Veau mâle élevage 4 - 6 mois
	32	Veau mâle élevage 7 - 8 mois
	33	Veau mâle élevage 9 - 10 mois
	34	Mâle élevage 11 – 14 mois
	35	Mâle élevage > 14 mois
CAUSE_MVT	Type de mouvement, ici la sortie pour élevage ou vente	
NBBOV_VEN	Nombre de bovins concernés par le mouvement	

CONCLUSION : fichier des sorties boucherie

@_ID_DOSSIER	NBBOV_VEN	TYPERBOV	CATBOVBOU	Traduction	
0568975124856	10	L	10	Exploitation A (codée sur la base d'un numéro de dossier)	10 sorties- type lait – vache élevage
0568975124856	25	V	20		25 sorties type viande – veau femelle < 3mois
0568975124856	18	L	24		18 sorties type lait – génisse boucherie 11 / 14 mois
0568975124856	13	V	34		13 sorties type viande - Mâle boucherie 18 - 24 mois
0001254000148	35	V	35	Exploitation B	35 sorties - type viande - Mâle élevage > 14 mois
0001254000148	14	V	22		14 sorties type viande - Veau femelle élevage 7 – 8 mois
0001254000148	23	V	31		23 sorties type viande - Veau mâle élevage 4 - 6 mois

MOUVEMENTS DE SORTIE POUR PRÊT OU PENSION (FICHIER 6)

Champ des animaux concernés

Il s'agit des bovins mâles et femelles sortis d'une exploitation française d'élevage entre le 1er janvier 2010 et le 31 décembre 2010 pour cause de prêt ou de pension.

Noms des variables et de leurs modalités

Noms des variables	Libellés	
@_ID_DOSSIER	Identifiant de l'exploitation au RA	
REG	Région du siège de l'exploitation	
DEP	Département du siège de l'exploitation	
TYPERFBOV	Type racial final du bovin :	
	Modalités	Libellés :
	L	Type lait
	V	Type viande (y compris croisé lait viande et croisé viande)
CAUSE_MVT	Type de mouvement, ici la sortie pour prêt ou pension	
NBBOV_SP	Nombre de bovins concernés par le mouvement	

CONCLUSION : fichier des sorties par prêt

@_ID_DOSSIER	NBBOV_SP	TYPERBO	...	Traduction
0568975124856	10	L	...	Exploitation A (codée sur la base d'un numéro de dossier)
0568975124856	25	V		
0568975124856	18	L		
0001254000148	35	V		Exploitation B

Caractérisation des systèmes

La caractérisation des systèmes à partir du RA 2010 consiste à extraire les données par groupe typologique afin d'en obtenir un descriptif complet.

Ce document a été réalisé pour aider les régions à caractériser chaque groupe typologique : sélection de variables intéressantes dans le RA 2010 pour analyser le profil de chaque groupe et rédaction du programme informatique pour faire cette caractérisation.

/*Pour chaque groupe typologique sélectionné */

/*caractéristiques générales */

FREQUENCIES VARIABLES = CULTSUR_1200 UGBAGTOT pbstot_07f Age_chef UTATOT UTATFTO
 UTATCEXCOE UTATSAL TERREVAL_203
 /NTILES=4
 /STATISTICS=SUM MEAN MEDIAN MAXIMUM MINIMUM.

	CULTSUR_1200	UGBAGTOT	Etc.	
N valides				
N manquantes				

Moyenne				
Médiane				
Somme				
Centiles 25				
Centiles 50				
Centiles 75				

FREQUENCIES VARIABLES = classes_age CEXSEX STATEXP_R success2 biofil divactfil circoufil circou_dir circoupart equipfil divqualfil assoexpfil FAMPROFP_01 FAMACTSEC_01

Exemple : classes âge	effectif	Pourcentages
0		
1		
3		
total		100%

/* surfaces cultivées*/

FREQUENCIES VARIABLES = CULTSUR_GC CULTSUR_0100 CULTSUR_0201 CULTSUR_0208
 CULTSUR_0212 CULTSUR_0300 CULTSUR_0301 CULTSUR_0304 CULTSUR_0303 CULTSUR_0600
 CULTSUR_0500 CULTSUR_0504 CULTSUR_0700 CULTSUR_0800 CULTSUR_0801 CULTSUR_0806
 /NTILES=4
 /STATISTICS=SUM MEAN MEDIAN MAXIMUM MINIMUM.

FREQUENCIES VARIABLES = CULTSUR_arbo CULTSUR_0901 CULTSUR_0908 CULTSUR_0930
 CULTSUR_0924 DEVSUR_compteur CULTSUR_0506 CULTSUR_0507 CULTSUR_0508 VITIQ_301
 VITIQ_302 VITIQ_303 VITICOVQ_403 VITICOVQ_401 vinAOP vinIGP vin AUTREqual TERREVAL_807
 /NTILES=4
 /STATISTICS=SUM MEAN MEDIAN MAXIMUM MINIMUM.

/* gestion des terres et cultures*/

FREQUENCIES VARIABLES = TERREVAL_604 TERREVAL_605 TERREVAL_606 TERREVAL_607
 FERTILSUR_201FERTILSUR_202 FERTILSUR_203 TERREVAL_501 TERREVAL_502 TERREVAL_503
 CULTSUR_1001 TERREVAL_401 EQUIPVAL_201
 /NTILES=4
 /STATISTICS=SUM MEAN MEDIAN MAXIMUM MINIMUM.

/*animaux - cheptels*/

FREQUENCIES VARIABLES = UGBAG_herbiv UGBAG_BOV UGBAG_OVI UGBAG_CAP UGBAG_lait2
 UGBAG_Blr2 UGBAG_Clr2 UGBAG_Olr2 TOTAL_VOLAILLES BOV1 BOV2 BOV3 BOV4 BOV5 BOV6
 BOV7 BOV8 BOV9 BOV10 BOV11 BOV12 BOV13 BOV14 BOV15
 /NTILES=4
 /STATISTICS=SUM MEAN MEDIAN MAXIMUM MINIMUM.

FREQUENCIES VARIABLES = elevq_200 elevq_201 elevq_202 elevq_300 elevq_301 elevq_400
 elevq_401 elevq_402 elevq_500 elevq_501 elevq_509 elevq_510 elevq_511 elevq_701 elevq_704
 elevq_720 elevq_601 elevq_602 elevq_801
 /NTILES=4
 /STATISTICS=SUM MEAN MEDIAN MAXIMUM MINIMUM.

/*BV – variables issues de la BDNI*/

```
FREQUENCIES VARIABLES = Sorties_EB Sorties_JBM Sorties_EBR Sorties_EM Sorties_VB Sorties_VB1
Sorties_VB2 Sorties_VFB Sorties_VFB1 Sorties_VFB2 Sorties_VMB Sorties_VMB1 Sorties_VMB2
Sorties_MB Sorties_JB1 Sorties_JBC Sorties_MBB NBBOV_NAIS
/NTILES=4
/STATISTICS=SUM MEAN MEDIAN MAXIMUM MINIMUM.
```

/* surfaces fourragères - gestion troupeaux*/

```
FREQUENCIES VARIABLES = CULTSUR_401 CULTSUR_400 CULTSUR_0407 CULTSUR_0408
CULTSUR_fourrage MAISsurSFP CULTSUR_prairie patexpsur patcol
/NTILES=4
/STATISTICS=SUM MEAN MEDIAN MAXIMUM MINIMUM.
```

/* tableaux croisés */

```
CROSSTABS
/TABLES = SIEGEREGDEP BY VARIABLES_A_PRECISER
/FORMAT=AVALUE TABLES
/CELLS=COUNT
/COUNT ROUND CELL.
```

Tableau obtenu : un tableau par variable choisie. En ligne, d'autres unités géographiques peuvent être retenues (petite région agricole, par exemple)

	Classes d'âge		
	1	2	3
Département 1			
Département 2			

/*Pour l'ensemble de la typologie */

```
CROSSTABS
/TABLES = SIEGEREGDEP BY TYPO_NATIONALE_APCA_NIV1 TYPO_NATIONALE_APCA_NIV1
TYPO_NATIONALE_APCA_NIV1_AN TYPO_NATIONALE_APCA_NIV2 TYPO_NATIONALE_APCA_NIV3
TYPO_NATIONALE_APCA_NIV4 TYPO_NATIONALE_APCA_NIV5 TYPO_NATIONALE_APCA_NIV6
TYPO_NATIONALE_APCA_NIV7 TYPO_NATIONALE_APCA_NIV8 TYPO_NATIONALE_APCA_NIV9
TYPO_NATIONALE_APCA_NIV10
/FORMAT=AVALUE TABLES
/CELLS=COUNT
/COUNT ROUND CELL.
```

Tableau obtenu : 1 tableau par variable. En ligne d'autres unités géographiques peuvent être retenues.

	TYPO_NATIONALE_APCA_NIV1		
Département 1			
Département 2			
	TYPO_NATIONALE_APCA_NIV2		
Département 1			
Département 2			

	TYPO_NATIONALE_APCA_NIV3		
Département 1			
Département 2			

Variables pour la caractérisation des systèmes

Liste non exhaustive des variables du RA 2010 qui peuvent être intéressantes pour la caractérisation des systèmes.

caractéristiques générales			
variables quantitatives		variables catégorielles qualitatives	
CULTSUR_1200	SAU total	classes_age	classes d'âge (var créée)
UGBAGTOT	total UGB	CEXSEX	sexe chef d'exploitation (classe H F)
pbstot_07f	pbs	STATEXP_R	statut juridique (var créée)
Age_chef	âge chef d'exploitation	success2	présence successeur (classes par type de succession - var créée)
UTATOT	UTA total	biofil	production en AB (oui non)
UTATFTO	UTA familiales	divactfil	activité de diversification (oui non)
UTATCEXCOE	UTA chefs et coexploitants	circoufil	vente en circuit court (oui non)
UTATSAL	UTA salariés	circou_dir	vente directe (oui non)
UTAsai	UTA saisonniers	circoupart	part CA vente CC (classes)
UTAeta	UTA des ETA	equipfil	installation de production d'énergie (oui non)
UTACuma	UTA Cuma	divqualfil	productions sous signe de qualité (oui non)
TERREVAL_203	sup en FVD	assoexpfil	associée à d'autres exploitations (oui non)
SAU_TL	sup terres labourables	FAMPROFP_01	profession principale du chef d'exploitation (catégories)
		FAMACTSEC_01	activité secondaire du chef d'exploitation (catégories)

productions végétales			
surfaces cultivées		gestion terres et cultures	
	en ares		
CULTSUR_GC	grandes cultures	TERREVAL_604	sup cut annuelles avec même culture depuis 3 ans
CULTSUR_0100	céréales	TERREVAL_605	sup labourée
CULTSUR_0201	oléagineux	TERREVAL_606	sup avec travail du sol de conservation
CULTSUR_0208	protéagineux	TERREVAL_607	semis direct
CULTSUR_0212	fibres	FERTILSUR_201	SAU sans engrais minéral
CULTSUR_0300	cultures industrielles	FERTILSUR_202	SAU sans aucun herbicide
CULTSUR_0301	betterave	FERTILSUR_203	SAU sans traitement phyto
CULTSUR_0304	PPAM	TERREVAL_501	sup irrigable aspersion
CULTSUR_0303	tabac	TERREVAL_502	sup irrigable micro irrigation
CULTSUR_0600	pommes de terre	TERREVAL_503	sup irrigable gravité
CULTSUR_0500	légumes, légumes secs	TERREVAL_401	sup drainée
CULTSUR_0504	légumes	CULTSUR_1001	sup en jachères
CULTSUR_0700	fleurs et plantes ornementales	EQUIPVAL_201	stockage COP (eq quintal blé)
CULTSUR_0800	vignes		
CULTSUR_0801	raisin de cuve		
CULTSUR_0806	raisin de table		
CULTSUR_arbo	surface en vergers		
CULTSUR_0901	fruits à noyau		
CULTSUR_0908	fruits à pépins		
CULTSUR_0930	fruit à coque		
CULTSUR_0924	petits fruits		

DEVSUR_compteur	nbre de légumes cultivés		
CULTSUR_0506	parcelles sous abri chauffé		
CULTSUR_0507	parcelles sous abri non chauffé		
CULTSUR_0508	parcelles plein champ / abri bas		
VITIQ_301	hl vinifiés en cave particulière		
VITIQ_302	hl vinifiés en cave coop		
VITIQ_303	hl vente frais, jus, moût		
VITICOVQ_403	hl vendus négoce / grossiste		
VITICOVQ_401	hl vente directe		
vinAOP	part sup en AOP		
vinIGP	part sup en IGP		
vinAUTREqual	part sup sans indication géo		
TERREVAL_807	sup cultures énergétiques		

productions animales			
animaux		variables issues BDNi	
UGBAG_herbiv	UGB total herbivores	Sorties_EB	'Sorties broutards'
UGBAG_BOV	UGB total bovins	Sorties_JBM	'Sorties JB maigre'
UGBAG_OVI	UGB total ovin	Sorties_EBR	'Sorties broutards repoussés'
UGBAG_CAP	UGB total caprin	Sorties_EM	'Sorties mâle élevage >4 mois'
UGBAG_lait2	UGB lait	Sorties_VB	'Sorties veaux boucherie - 4/10 mois'
UGBAG_Blr2	UGB BL	Sorties_VB1	'Sorties veaux boucherie - 4/6 mois'
UGBAG_Clr2	UGB caprin lait	Sorties_VB2	'Sorties veaux boucherie - 7/10 mois'
UGBAG_Olr2	UGB ovin lait	Sorties_VFB	'Sorties veaux femelles boucherie - 4/10 mois'
TOTAL_VOLAIL			
LES	total têtes	Sorties_VFB1	'Sorties veaux femelles boucherie - 4/6 mois'
BOV1	Vaches lait	Sorties_VFB2	'Sorties veaux femelles boucherie - 7/10 mois'
BOV2	Vaches viande	Sorties_VMB	'Sorties veaux mâles boucherie - 4/10 mois'
BOV3	Veaux de 8 jours	Sorties_VMB1	'Sorties veaux mâles boucherie - 4/6 mois'
BOV4	Veaux de boucherie	Sorties_VMB2	'Sorties veaux mâles boucherie - 7/10 mois'
BOV5	Veaux abattus entre 8 et 12 mois	Sorties_MB	'Sorties mâles boucherie >11 mois'
BOV6	Autres veaux mâles	Sorties_JB1	'Sorties mâles boucherie 11-14 mois'
BOV7	Autres veaux femelles	Sorties_JBC	'Sorties mâles boucherie 15-24 mois'
BOV8	Mâles castrés de 1 à 2 ans	Sorties_MBB	'Sorties mâles boucherie > 25 mois'
BOV9	Mâles castrés de 2 ans et plus	NBBOV_NAIS	'Nombre de bovins naissance'
BOV10	Autres mâles de 1 à 2 ans		
BOV11	Autres mâles de 2 ans et plus		
BOV12	Femelles de renouvellement de 1 à 2 ans		
	Femelles de renouvellement de 2 ans et plus		
BOV13			
BOV14	Autres femelles de 1 à 2 ans		
BOV15	Autres femelles de 2 ans et plus		
elevq_200	total équidés		
elevq_201	total juments et poulinières (selles courses)		
elevq_202	total juments et poulinières (races lourdes)		
elevq_300	total caprins		
elevq_301	total chèvres		
elevq_400	total ovins		
elevq_401	total brebis mères nourrices		
elevq_402	total brebis mères laitières		
elevq_500	total porcins		
elevq_501	troues reproductrices		
elevq_509	nb places post-sevrage		
surfaces fourragères - gestion troupeaux			
		CULTSUR_401	maïs fourrage et ensilage
		CULTSUR_400	cultures fourragères et STH
		CULTSUR_0407	sup prairie productive
		CULTSUR_0408	sup prairie peu productive
		CULTSUR_fourrag	sup cultures fourragères
		MAISsurSFP	ratio : maïs /SFP
		CULTSUR_prairie	surface en prairie
		patexpsur	sup totale pâturée 2009-2010
		patcol	utilisation de pâturages collectifs (oui non)

elevq_510	<i>nb places engraissement</i>
elevq_511	<i>nb places truies</i>
elevq_701	<i>poules pondeuses œufs de conso</i>
elevq_704	<i>poulets de chair</i>
elevq_720	<i>nb places poules et poulettes</i>
elevq_601	<i>lapines mères</i>
elevq_602	<i>nbre de places lapins engraissement</i>
elevq_801	<i>nbre de ruches</i>

VI. RÉSULTATS ET VALORISATIONS

Ce chapitre permet de présenter les principaux résultats de la typologie à l'échelle nationale (tableau de la quantification et arborescence nationale) ainsi que les publications régionales (tableau de bord des valorisations).

Les résultats nationaux de la quantification

Le tableau synthétisant le nombre d'exploitations du RA2010 en France par case typologique INOSYS est disponible en annexe 3.

Les valorisations de la typologie INOSYS

Des valorisations directes

Il s'agit des différentes réalisations en régions qui sont synthétisées sur le tableau de bord disponible en Annexe 4 : Tableau de bord des valorisations régionales de la typologie INOSYS et de ses déclinaisons régionales (arbre typologique, atlas cartographique, présentation générale des systèmes de la région et des départements, caractérisation détaillée des grands systèmes, caractérisation détaillée de chaque case typologique,...).

Ces valorisations locales et régionales, par des présentations aux conseillers lors de réunions spécifiques, doivent permettre :

- d'informer les conseillers sur les principaux résultats du RA 2010,
- de présenter les différentes valorisations réalisées, en cours et prévues, pour inciter les conseillers à les utiliser, notamment pour typer les exploitations suivies,
- de s'approprier la typologie et son fonctionnement afin de la mobiliser pour des études et travaux divers.

De la typologie aux références systèmes

La réalisation d'une typologie des exploitations agricoles est la première étape de mise en œuvre du dispositif INOSYS. Chaque référence système réalisée dans le cadre d'INOSYS (références technico-économiques, cas types) correspond à un type INOSYS (ou case typologique) bien défini.

Les **résultats de la typologie** sont essentiels pour le dispositif de production et de valorisation des références systèmes. En effet, la typologie est la clé d'entrée qui donne une **grille de lecture** pour :

- les analyses de bases de données, avec une classification des bases par type,
- les analyses de groupe, avec une comparaison de systèmes réellement comparables,
- le raisonnement du choix des exploitations à suivre dans un territoire donné en vue de produire les cas types correspondants,
- la démarche de conseil individuel, en rapprochant les résultats de l'exploitation des références existantes sur le même type de système.

Ainsi, la composition des groupes d'exploitation par type permet d'identifier les systèmes les plus présents dans une région, de **choisir les systèmes à suivre** et de **définir leurs seuils de validité**.

Le **choix des systèmes à suivre** (nombre de systèmes, nombre de cas types par case typologique, nombre de fermes suivies par cas types) se raisonne à partir de différents paramètres complémentaires :

- en fonction des **résultats de la typologie** :
 - les systèmes les plus représentatifs de la région,
 - un système qui répond à une thématique particulière que l'on souhaite approfondir,
 - un système innovant,
 - un système méconnu.
- en fonction des **moyens alloués** à la production de cas types en fonction des **besoins des conseillers**.

Des valorisations indirectes

La typologie apporte une clé de lecture synthétique des exploitations agricoles. En dehors de la production pure de références systèmes, elle est utilisée dans des études, des analyses de groupes, du conseil individuel ou collectif : la case typologique d'une exploitation apporte une information condensée dans une seule variable. Avoir les exploitations typées permet directement de cibler son système et son fonctionnement, et de faire des analyses par système facilement. Parmi les projets nationaux mobilisant dans leur méthodologie de travail la typologie INOSYS : le projet Casdar RedSpyc (Résilience, Efficacité, Durabilité des Systèmes de Polyculture-élevage) avec deux niveaux d'utilisation (clé typologique d'entrée et travaux statistiques sur la base de données INOSYS réseaux d'élevage) ; le projet « exploitations agricoles fragilisées : objectif résilience » ; etc.

INOSYS repères : une application web de typage des exploitations

Une application web destinée à typer les exploitations suivies, c'est-à-dire à connaître sa case typologique, et obtenir les références correspondantes va être mise à disposition des conseillers en 2019.

Elle sera accessible sur le site des Chambres d'agriculture, rubrique Informations économiques > INOSYS – références technico-économiques.

Cet outil est à visée des conseillers comme des agriculteurs. Il devra permettre de faciliter l'appropriation de la typologie et la diffusion des références INOSYS.

La réponse à un questionnaire adapté au profil de l'exploitation sur le fonctionnement de l'exploitation va permettre de calculer et de fournir à l'utilisateur la case typologique à laquelle il appartient. Il pourra ensuite visualiser toutes les productions INOSYS associées à cette case typologique ainsi qu'à celles apparentées. Il sera possible d'y accéder en simple visiteur, ou via son compte Chambres d'Agriculture ou encore en créant un compte interne à l'outil, ces deux derniers cas permettant de retrouver ses données saisies et donc les documents associés.



Figure 3 : page INOSYS du site des Chambres d'Agriculture

Quelques exemples d'utilisations :

- Typage d'exploitations suivies dans le cadre d'un projet pour faciliter l'analyse de leurs données suivant les différents systèmes d'exploitation
- Utilisation de l'application par un conseiller dans le cadre d'un conseil individuel pour accéder à l'avance aux repères adaptés à l'exploitation
- Utilisation en conseil collectif ou formations d'agriculteurs : les agriculteurs sont invités à utiliser l'application en rentrant leurs données réelles : le conseiller peut alors, avant la formation, consulter les données saisies pour mieux connaître les systèmes d'exploitations des agriculteurs qu'il va rencontrer et préparer sa rencontre.

CONCLUSION DE LA 2^{nde} EDITION

Le travail de construction de la typologie nationale des systèmes d'exploitations INOSYS a mobilisé une expertise croisée des Chambres d'agriculture sur plusieurs années. Cette typologie à dire d'experts, en parallèle quantifiée via le Recensement Agricole de 2010, recouvre la totalité des exploitations agricoles.

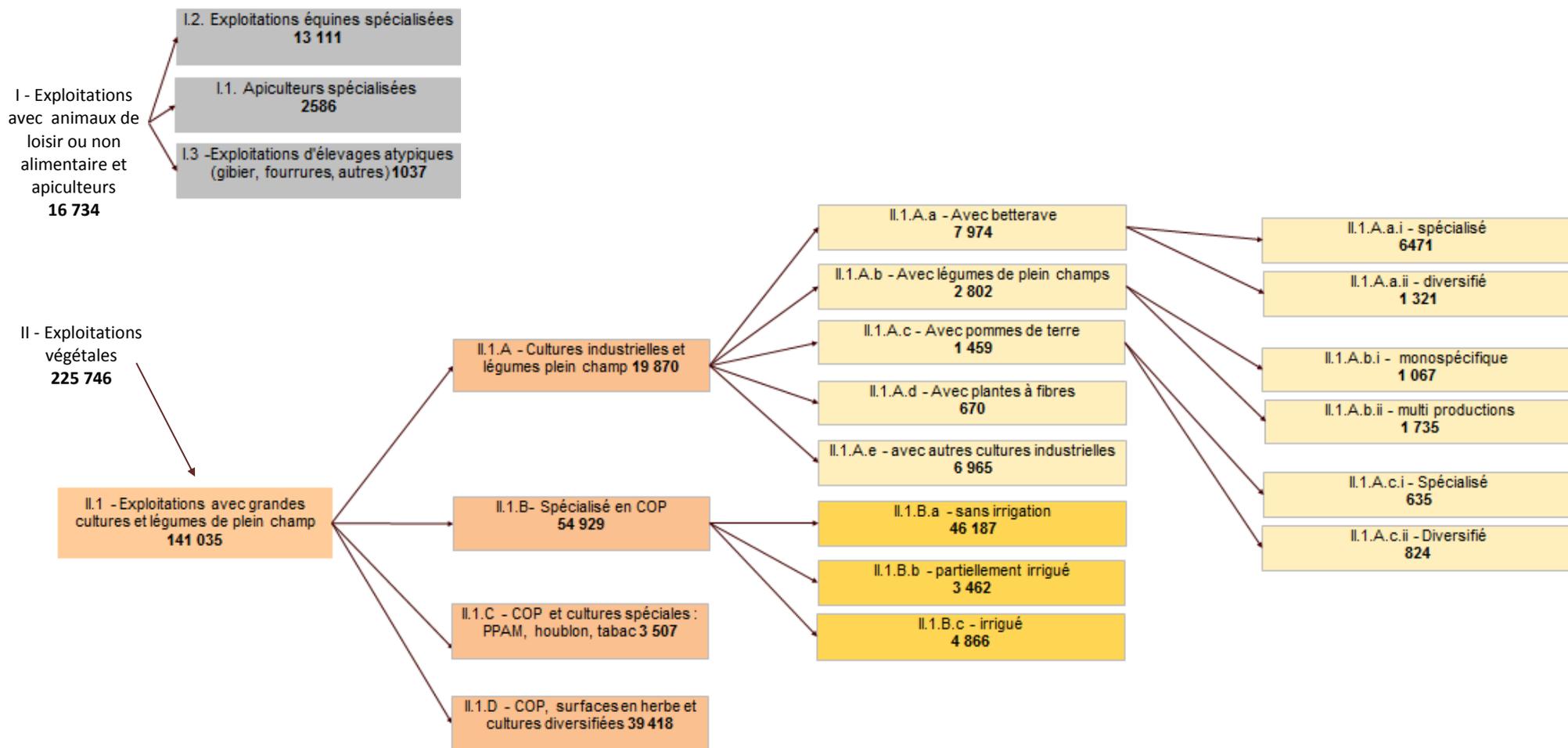
La typologie INOSYS est un outil vivant et des travaux sont en cours ou finalisés au niveau régional : l'adaptation de la typologie sur des bases administratives, et l'harmonisation des typologies INOSYS des anciennes régions à l'échelle nouvelle région avec une quantification par le RA 2010.

Il serait intéressant de redéployer la typologie sur la base de donnée du Recensement Agricole de 2020 afin de visualiser l'évolution de la représentation en France de chaque système agricole. La possibilité de faire évoluer de la typologie pour suivre l'évolution naturelle des exploitations agricoles est envisagée et à travailler avec le SSP.

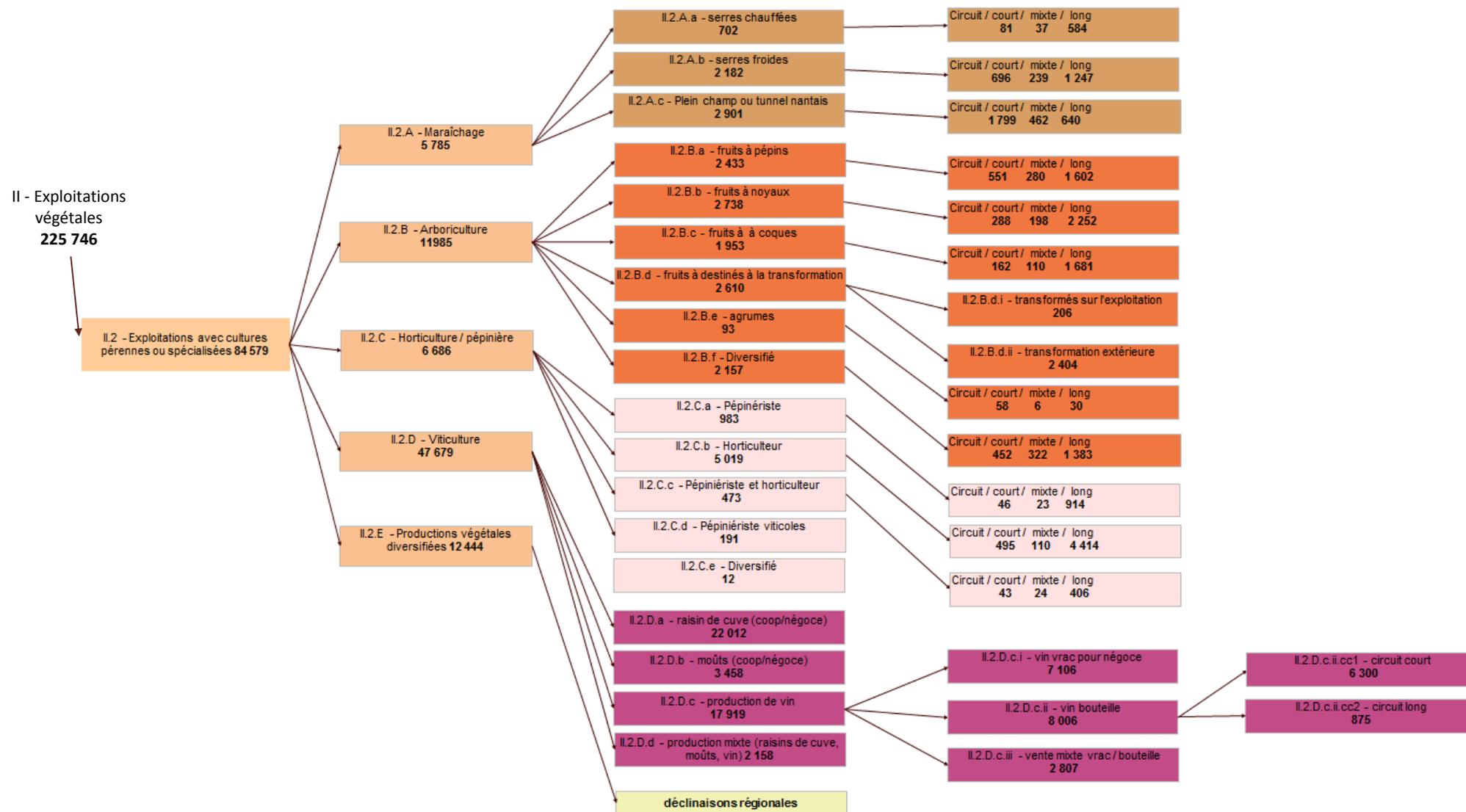
Une typologie implique de classer et d'ordonner des objets complexes et des choix en matière de classement peuvent être faits suivant les objectifs poursuivis par la typologie à créer. La typologie INOSYS a entre autres pour but de disposer d'une représentation de la diversité des exploitations agricoles dans les territoires, ce qu'elle a permis d'apporter, et son utilisation sous sa version nationale ou sa déclinaison régionale dans le cadre de la production de références systèmes est aujourd'hui acquise. Elle est en revanche valorisée de manière hétérogène selon les régions dans le cadre d'études. Dans le cadre d'un chantier de refonte de la typologie suite au prochain recensement agricole, il serait important d'investir davantage dans son utilisation dans des études locales comme européennes.

ANNEXE 1 : ARBORESCENCE NATIONALE DE LA TYPOLOGIE INOSYS

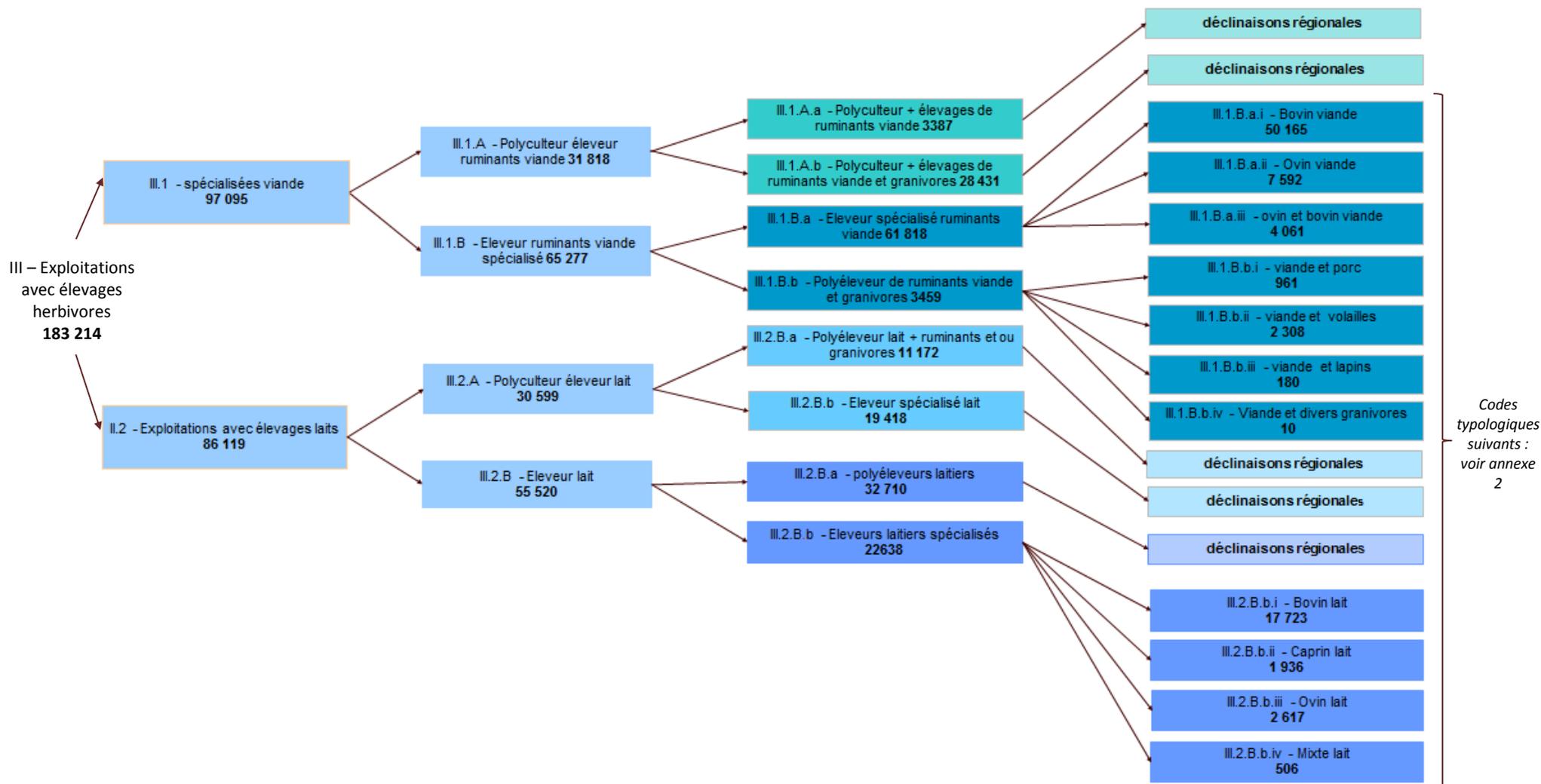
Arborescence nationale – cases du I et II.1



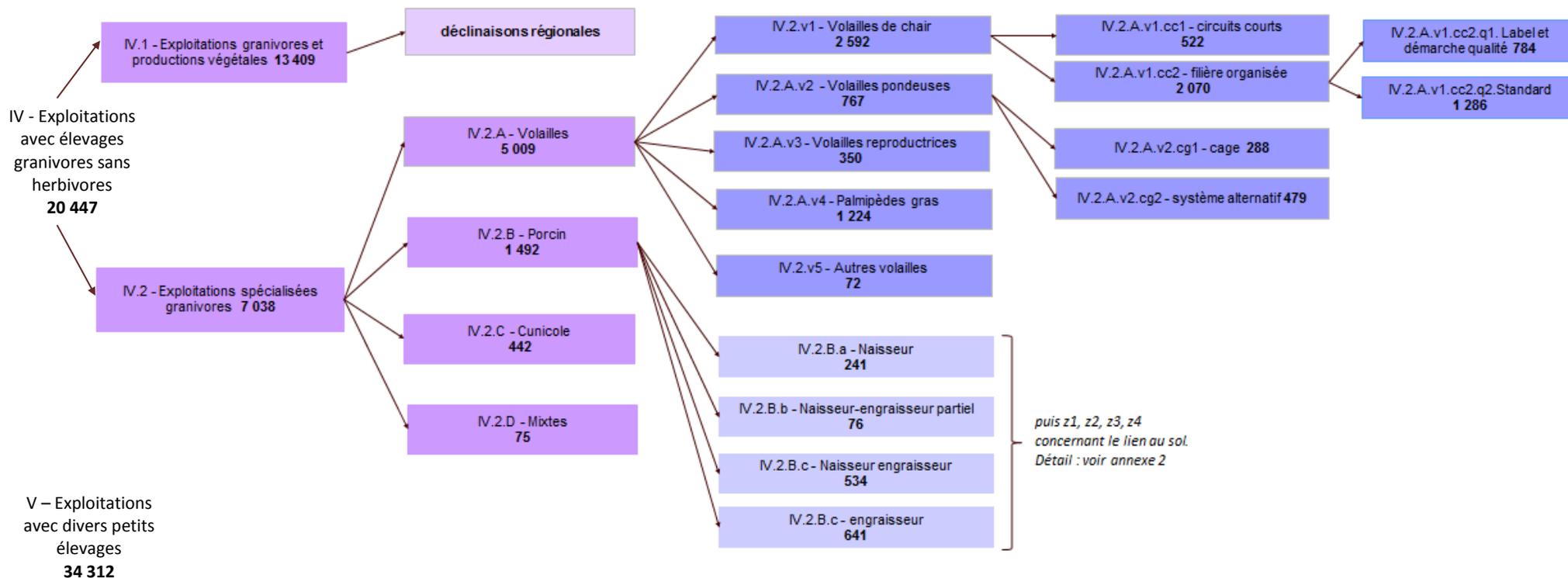
Arborescence nationale – cases du II.2



Arborescence nationale – cases du III



Arborescence nationale – cases du IV et V



ANNEXE 1 : EXPLICITATION DES CRITERES DE TRI DE LA TYPOLOGIE NATIONALE

Il est recommandé de se référer au script en cas de doute. Le nom des variables mentionnées dans le script correspondent aux noms des variables du RA2010.

Attention, sens de lecture : le document se lit dans l'ordre affiché. Par exemple, pour les critères généraux, il faut lire :

SI une exploitation remplit les critères du 0, elle est typée 0.

SINON, SI elle remplit les critères du I, elle est typée I

SINON, SI elle remplit les critères du II, elle est typée II

SINON, ...

Nomenclatures [codes RA2010 entre crochets]

Nomenclature cultures pérennes

Surface en vergers = surfaces en fruits à noyaux [901] + agrumes [916] + fruits à pépins (y compris kiwi et figes) [908] + petits fruits [924] + fruits à coque [930] + vigne à raisin de table [806]

Cultures permanentes = surface en vergers + surface en vignes à raisins de cuve [801]

Nomenclature « Grandes Cultures » = SURGC

Selon la typologie nationale et les données disponibles dans le RA 2010, sont considérées comme « grandes cultures » :

* Les Céréales et Oléoprotéagineux (COP) :

Céréales : [0101 à 0116]

Blé tendre d'hiver (y c. blé de force) et épeautre, blé tendre de printemps, blé dur d'hiver, blé dur de printemps, orge d'hiver et escourgeon, orge de printemps, avoine d'hiver, avoine de printemps, triticale, seigle, maïs grain, sorgho grain, riz indica, autres riz (Japonica), autres cultures d'hiver (mélanges), autres cultures de printemps (mélanges, sarrasin) et semences de toutes ces cultures (pas possible de les distinguer dans le RA).

Oléagineux : [0201 à 0207]

Colza grain d'hiver, colza grain de printemps et navette, tournesol, soja, lin oléagineux, autres oléagineux (hors chanvre) et semences de toutes ces cultures (pas possible de les distinguer dans le RA).

Protéagineux : [0208 à 0211]

Pois protéagineux, féverole et vesce, lupin doux et semences de toutes ces cultures.

* Les cultures « industrielles » :

Plantes sarclées

- [301] Betteraves industrielles (destinées à la sucrerie ou à la distillerie)

- [600] Pommes de terre : primeur / conservation / féculerie

Plantes à fibres (212 à 215) : Lin textile, chanvre, autres plantes à fibres et leurs semences

Légumes de plein champs : (504) – pas d'abris et moins de 5 espèces] : Melon, fraise, haricots, poireaux... dont maïs doux.

Légumes secs (501 à 503) : Lentilles, pois chiche, fèves et leurs semences

Autres cultures industrielles : Semences grainières (305), Chicorée à café (307), Racine d'endives (308), autres cultures industrielles (309).

*** Les cultures « spéciales » à Haute Valeur Ajoutée :**

Les PPAM [Rubrique PPAM RA] dont **Le safran** [RA dans les PPAM 097]

Les bulbes de fleurs (sous contrat) : Le RA ne permet pas de les distinguer des Fleurs et Plantes Ornementales

L'ail [RA A01 - Les superficies développées]

Autres Cultures industrielles à haute valeur ajoutée : Houblon [RA 0302], Tabac [RA 0303]

Nomenclature « Elevage »

Nombre d'UGB total = UGB bovins + UGB ovins + UGB caprins + UGB équins + UGB porcins + UGB volailles + UGB lapins.

Nombre d'UGB herbivores = UGB bovins + UGB ovins + UGB caprins + UGB équins

Nombre d'UGB lait [101 + 301 + 402] = UGB bovins lait (nb VL) + UGB caprins lait (nb de chèvres) + UGB ovins lait (nb de brebis mères laitières)

Nombre d'UGB bovins viandes [102 + 110] = nb de VA + nb de génisses de renouvellement

Ou Nombre total d'UGB bovins viandes = nb total UGB bovin - nb total d'UGB VL

Nombre d'UGB ovins viandes [40 + 403] = nb brebis mères nourrices + nb d'agnelles de renouvellement

Nombre d'UGB ruminants viande = UGB bovin total - UGB vaches laitières + UGB ovin - UGB brebis mère nourrice

Cultures fourragères = maïs fourrage et ensilage [401] + plante sarclée fourragère [402] + légumineuse fourragère [403] + autres fourrages annuels [404] + prairie artificielle [405]

Surface toujours en herbe = prairie temporaire [406] + prairies naturelles (prairie productive [407] et prairie peu productive mais exploitée [408])

Surface fourragère = Cultures fourragères + Surface toujours en herbe

Critères généraux

Niveau de tri	Code typologique national	Nom du groupe	Critères de tri par rapport au niveau précédent
Base INOSYS		Moyennes et grandes exploitations + petites exploitations repêchées	<p>PBS totale \geq 25 000 € Ou Repêchage des petites exploitations à partir de 0,5 UTA par exploitation (PBS totale $<$ 25 000 € et UTA \geq 0,5)</p>
niveau 0	0	Statut spéciaux	<p>statut juridique de l'exploitation SCL OU statut juridique de l'exploitation GAEC laitier et SAU=0</p>
niveau 1	I	Exploitations avec animaux de loisir ou non alimentaire et apiculteurs	<p>(Équidés \geq5 ou ruches \geq 50 ou présence d'animaux à fourrure ou présence de gibier ou présence de viandes particulières (bison, cervidés...) ou présence autres animaux (escargots, grenouilles...))</p> <p>ET surface Grandes Cultures $<$ 20 ha ET surface vigne $<$ 1,5 ha ET surface vergers $<$ 1 ha et surface kiwi $<$ 0,5 ha et somme surface cultures permanentes $<$ 1.5 ha ET absence horticulture et pépinières (hors bulbes floraux) ET absence d'abris ET nombre de légumes de plein champs \leq 5</p> <p>ET VL $<$ 5 et VA $<$ 10 et (bovins à l'engraissement dont femelles) $<$ 10 et (chèvres avec transformation $<$ 10 ou chèvres sans transformation $<$ 50) et (brebis nourrices) $<$ 50 et (brebis laitières) $<$ 25 ET (truies reproductrices) $<$ 10 et (porcs à l'engraissement + porcs en post-sevrage) $<$ 50 ET (poules pondeuses d 'œufs de consommation + poulettes) $<$ 200 et (poules pondeuses d 'œufs à couvrir + autres volailles) $<$ 200 et (poulets + dindes + canards + pintades) $<$ 200 et (oies + canards en gavage) $<$ 100 et (autruches) $<$ 30 et (pigeons + cailles) $<$ 500 et (superficie bâtiments volailles de chair) $<$ 150m² et (capacité d'élevage poules et poulettes) $<$ 500 et (total volailles) $<$ 500 et absence de gavage ET (lapines mères) $<$ 50 et (lapins à l'engraissement) $<$ 200</p>

niveau 2	I.1	Apiculteurs spécialisés	Équidés < 5 et ruches ≥ 50 et absence d'animaux à fourrure et absence de gibier et absence de viandes particulières (bison, cervidés...) et absence d'autres animaux (escargots, grenouilles...).
niveau 2	I.2	Exploitations équinées spécialisées	Équidés ≥ 5 et ruches < 50 et absence d'animaux à fourrure et absence de gibier et absence de viandes particulières (bison, cervidés...) et absence d'autres animaux (escargots, grenouilles...).
niveau 2	I.3	Exploitations d'élevages atypiques (gibier, fourrures, autres)	<i>Par défaut de I.1 et I.2</i>
Niveau 2	II	Exploitations végétales	VL < 5 et VA < 10 et (bovins à l'engraissement dont femelles) < 10 et ((chèvres avec transformation) < 10 ou (chèvres sans transformation) < 50) et (brebis nourrices) < 50 et (brebis laitières) < 25 et (troues reproductrices) < 10 et (porcs à l'engraissement + porcs en post-sevrage) < 50 et (poules pondeuses d'œufs de consommation + poulettes) < 200 et (poules pondeuses d'œufs à couver + autres volailles) < 200 et (poulets + dindes + canards + pintades) < 200 et (oies + canards en gavage) < 100 et (autruches) < 30 et (pigeons + cailles) < 500 et (superficie bâtiments volailles de chair) < 150m ² et (capacité d'élevage poules et poulettes) < 500 et (total volailles < 500) et absence de gavage et (lapines mères) < 50 et (lapins à l'engraissement) < 200 et PBS animaux / PBS totale $\leq 2/3$
Niveau 2	V	Exploitations avec divers petits élevages	Les critères du II sauf le dernier : PBS animaux / PBS totale > 2/3

Sous-base	III - IV	Exploitations avec au moins un élevage (hors petits élevages)	<p>VL >=5 ou VA >=10 ou (bovins à l'engraissement dont femelles) >=10 ou (chèvres avec transformation) >=10 ou (chèvres sans transformation) >=50 ou (brebis nourrices) >= 50 ou (brebis laitières) >= 25 ou (truies reproductrices) >= 10 ou (porcs à l'engraissement + porcs en post-sevrage) >=50 ou (poules pondeuses d'œufs de consommation + poulettes) >=200 ou (poules pondeuses d'œufs à couver + autres volailles) >= 200 ou (poulets + dindes + canards + pintades) >= 200 ou (oies + canards en gavage) >=100 ou (autruches) >= 30 ou (pigeons + cailles) >= 500 ou (superficie bâtiments volailles de chair) >= 150m² ou (capacité d'élevage poules et poulettes) >= 500 ou (total volailles >= 500) ou présence de gavage ou (lapines mères) >= 50 ou (lapins à l'engraissement) >= 200</p>
niveau 2	III	Exploitations avec élevages herbivores	<p>VL >=5 ou VA >=10 ou (bovins à l'engraissement dont femelles) >=10 ou (chèvres avec transformation) >=10 ou (chèvres sans transformation) >=50 ou (brebis nourrices) >= 50 ou (brebis laitières) >= 25</p>
niveau 2	IV	Exploitations avec élevages granivores sans herbivore	<p><i>par défaut de III, c'est-à-dire :</i></p> <p>(truies reproductrices) >= 10 ou (porcs à l'engraissement + porcs en post-sevrage) >=50 ou (poules pondeuses d'œufs de consommation + poulettes) >=200 ou (poules pondeuses d'œufs à couver + autres volailles) >= 200 ou (poulets + dindes + canards + pintades) >= 200 ou (oies + canards en gavage) >=100 ou (autruches) >= 30 ou (pigeons + cailles) >= 500 ou (superficie bâtiments volailles de chair) >= 150m² ou (capacité d'élevage poules et poulettes) >= 500 ou (total volailles >= 500) ou présence de gavage ou (lapines mères) >= 50 ou (lapins à l'engraissement) >= 200</p>

Exploitations végétales (II)

Niveau de tri	Code typologique national	Nom du groupe	Critères de tri par rapport au niveau précédent
niveau 3	II.1	Exploitations avec grandes cultures et légumes de plein champ	Surface en vigne à raisin de cuve < 1,5 ha ET surface en kiwi < 0,5 ha ET surface en vergers < 1 ha ET surface en culture permanentes < 1,5 ha ET absence de surface en fleurs / plantes ornementales et absence de pépinières ET absence de maraîchage (absence d'abris et nombre de légumes =< 5) ET PBS champignons = 0
niveau 4	II.1.A	Céréaliculteur cultures industrielles et légumes plein champ	(Surface betteraves industrielles >= 10 ha OU surface betterave / surface grande cultures >= 10% OU surface pommes de terre (conserverie + primeurs + féculerie + plants) >= 5 ha OU plantes à fibres >= 10 ha OU autres cultures industrielles (surfaces en semences grainières, chicorée, endives, autres cultures industrielles, légumes frais, légumes secs) >= 1,5 ha OU somme des surfaces en cultures industrielles / surface en grandes cultures >= 10%) ET absence de cultures spéciales (ail, houblon, bulbes, PPAM, autre cultures à haute valeur ajoutée) ET Surface toujours en herbe (prairies, jachères) / SAU < 0,2
niveau 5	II.1.A.a	Céréaliculteur avec betterave	(Surface betteraves industrielles > 10 ha OU (surface betterave / surface grande cultures) >= 10%) ET surface pomme de terre < 5 ha ET plantes à fibres < 10 ha ET (plantes à fibres / surface GC) < 10% ET (légumes frais et secs / surface GC) < 20%
niveau 6	II.1.A.a.i	Céréaliculteur betteravier spécialisé	surface betteraves industrielles = surface en cultures industrielles
niveau 6	II.1.A.a.ii	Céréaliculteur betteravier diversifié	surface en cultures industrielles > surface betteraves industrielles
niveau 5	II.1.A.b	Céréaliculteur avec légumes	Surface en légumes secs + plein champ >= 20 % surface grande cultures ET surface betteraves industrielles < 10 ha ET (surface betterave / surface grande cultures) < 10% ET plantes à fibres < 10 ha ET (plantes à fibres / surface GC) < 10% ET surface pomme de terre < 5 ha
niveau 6	II.1.A.b.i	Céréaliculteur légumier mono spécifique	1 légume frais déclaré

niveau 6	II.1.A.b.ii	Céréaliculteur légumier multi productions	plus d'un légume déclaré mais ≤ 5 légumes déclarés
niveau 5	II.1.A.c	Céréaliculteur avec pommes de terre	Surface pomme de terre ≥ 5 ha ET surface betteraves industrielles < 10 ha ET (surface betterave / surface grande cultures) $< 10\%$ ET plantes à fibres < 10 ha ET (plantes à fibres / surface GC) $< 10\%$ ET (légumes frais et secs / surface GC) $< 20\%$
niveau 6	II.1.A.c.i	Céréaliculteur spécialisé pommes de terre	surface pomme de terre = surface en cultures industrielles
niveau 6	II.1.A.c.ii	Céréaliculteur diversifié pommes de terre	surface en cultures industrielles $>$ surface pomme de terre
niveau 5	II.1.A.d	Céréaliculteur avec plantes à fibres	(Surface plantes à fibres > 10 ha OU (surface plantes à fibres / surface GC) $\geq 10\%$) ET surface betteraves industrielles < 10 ha ET (surface betterave / surface grande cultures) $< 10\%$ ET (légumes frais et secs / surface GC) $< 20\%$ ET surface pomme de terre < 5 ha
niveau 5	II.1.A.e	Céréaliculteur avec cultures industrielles diversifiées	<i>Par défaut de II.1.A.a, b, c, d</i>
niveau 4	II.1.B	Céréaliculteur spécialisé en Céréales Oléagineux Protéagineux (COP)	Surface betteraves industrielles < 10 ha ET (surface betterave / surface grande cultures) $< 10\%$ ET surface pommes de terre < 5 ha ET plantes à fibres < 10 ha ET somme des surfaces en cultures industrielles $< 10\%$ surface grandes cultures ET absence de cultures spéciales ET SURINDUS1 $< 1,5$ ha ET STH/SAU < 0.2 .
niveau 5	II.1.B.a	Céréaliculteur COP sans irrigation	surface irrigable $< 10\%$ de la SAU OU surface irrigable < 10 ha
niveau 5	II.1.B.b	Céréaliculteur COP partiellement irrigué	10% de la SAU \leq surface irrigable $< 50\%$ de la SAU ET surface irrigable ≥ 10 ha
niveau 5	II.1.B.c	Céréaliculteur COP irrigué	surface irrigable $\geq 50\%$ de la SAU ET surface irrigable ≥ 10 ha
niveau 4	II.1.C	Céréaliculteur COP et cultures spéciales : PPAM, houblon, tabac.	Présence de cultures spéciales ET STH/SAU $< 0,2$
niveau 4	II.1.D	Céréaliculteur COP, surfaces en herbe et cultures diversifiées	<i>Par défaut de II.1.A - II.1.B - II.1.C</i>
niveau 3	II.2	Exploitations avec cultures pérennes ou spécialisées	<i>Par défaut de II.1</i>

niveau 4	II.2.A	Maraîchage dominant	PBS maraîchage \geq 2/3 PBS totale
niveau 5	II.2.A.a	Maraîchage avec serres chauffées	Superficie serre chauffée > 20 % superficie totale légumes frais
niveau 6	II.2.A.a.i	Maraîchage avec serres chauffées circuit court	part du CA légumes vendus en circuits courts dans le CA légumes \geq 75%
niveau 6	II.2.A.a.ii	Maraîchage avec serres chauffées circuit mixte	part du CA légumes vendus en circuits courts dans le CA légumes < 75% ET part du CA légumes vendus en circuits courts dans le CA légumes \geq 10%
niveau 6	II.2.A.a.iii	Maraîchage avec serres chauffées circuit long	part du CA légumes vendus en circuits courts dans le CA légumes < 10%
niveau 5	II.2.A.b	Maraîchage avec serres froides	Superficie (serre non chauffée / légumes frais) \geq 20 % ET Superficie (serre chauffée / légumes frais) < 20 %
niveau 6	II.2.A.b.i	Maraîchage avec serres froides circuit court	part du CA légumes vendus en circuits courts dans le CA légumes \geq 75%
niveau 6	II.2.A.b.ii	Maraîchage avec serres froides circuit mixte	part du CA légumes vendus en circuits courts dans le CA légumes < 75% ET part du CA légumes vendus en circuits courts dans le CA légumes \geq 10%
niveau 6	II.2.A.b.iii	Maraîchage avec serres froides circuit long	part du CA légumes vendus en circuits courts dans le CA légumes < 10%
niveau 5	II.2.A.c	Maraîchage plein champ ou tunnel nantais	Superficie (serre non chauffée / légumes frais) < 20 % ET Superficie (serre chauffée / légumes frais) < 20 %
niveau 6	II.2.A.b.i	Maraîchage plein champ ou tunnel nantais circuit court	part du CA légumes vendus en circuits courts dans le CA légumes \geq 75%
niveau 6	II.2.A.b.ii	Maraîchage plein champ ou tunnel nantais circuit mixte	part du CA légumes vendus en circuits courts dans le CA légumes < 75% ET part du CA légumes vendus en circuits courts dans le CA légumes \geq 10%
niveau 6	II.2.A.b.iii	Maraîchage plein champ ou tunnel nantais circuit long	part du CA légumes vendus en circuits courts dans le CA légumes < 10%
niveau 4	II.2.B	Arboriculture dominante	PBS arboriculture \geq 2/3 PBS totale
niveau 5	II.2.B.a	Arboriculteur orientation fruits à pépins	Surface verger fruits à pépins \geq 70% surface verger total
niveau 6	II.2.B.a.i	Arboriculteur orientation fruits à pépins circuit court	part du CA fruits vendus en circuits courts dans le CA fruits \geq 75%
niveau 6	II.2.B.a.ii	Arboriculteur orientation fruits à pépins circuit mixte	part du CA fruits vendus en circuits courts dans le CA fruits < 75% ET part du CA fruits vendus en circuits courts dans le CA fruits \geq 10%
niveau 6	II.2.B.a.iii	Arboriculteur	part du CA fruits vendus en circuits courts dans le CA fruits

6		orientation fruits à pépins circuit long	< 10%
niveau 5	II.2.B.b	Arboriculteur orientation fruits à noyau, raisin de table	Surface verger fruits à noyaux >= 70% surface verger total
niveau 6	II.2.B.b.i	Arboriculteur orientation fruits à noyau circuit court	part du CA fruits vendus en circuits courts dans le CA fruits >= 75%
niveau 6	II.2.B.b.ii	Arboriculteur orientation fruits à noyau circuit mixte	part du CA fruits vendus en circuits courts dans le CA fruits < 75% ET part du CA fruits vendus en circuits courts dans le CA fruits >= 10%
niveau 6	II.2.B.b.iii	Arboriculteur orientation fruits à noyau circuit long	part du CA fruits vendus en circuits courts dans le CA fruits < 10%
niveau 5	II.2.B.c	Arboriculteur orientation fruits à coque	Surfaces verger fruits à coques >= 70% surface verger total
niveau 6	II.2.B.c.i	Arboriculteur orientation fruits à coque circuit court	part du CA fruits vendus en circuits courts dans le CA fruits >= 75%
niveau 6	II.2.B.c.ii	Arboriculteur orientation fruits à coque circuit mixte	part du CA fruits vendus en circuits courts dans le CA fruits < 75% ET part du CA fruits vendus en circuits courts dans le CA fruits >= 10%
niveau 6	II.2.B.c.iii	Arboriculteur orientation fruits à coque circuit long	part du CA fruits vendus en circuits courts dans le CA fruits < 10%
niveau 5	II.2.B.d	Arboriculteur orientation fruits destinés à la transformation	Surfaces (pommier à cidre, poirier à poiré, olivier) >= 70% verger total
niveau 6	II.2.B.d.i	Arboriculteur orientation fruits transformés sur l'exploitation	Transformation sur l'exploitation (société en nom propre ou autre)
niveau 6	II.2.B.d.ii	Arboriculteur orientation fruits destinés à la transformation	Pas de transformation sur l'exploitation
niveau 5	II.2.B.e	Arboriculteur orientation agrumes	Surfaces verger d'agrumes >= 70% verger total
niveau 6	II.2.B.e.i	Arboriculteur orientation agrumes circuit court	part du CA fruits vendus en circuits courts dans le CA fruits >= 75%
niveau 6	II.2.B.e.ii	Arboriculteur orientation agrumes circuit mixte	part du CA fruits vendus en circuits courts dans le CA fruits < 75% ET part du CA fruits vendus en circuits courts dans le CA fruits >= 10%
niveau	II.2.B.e.iii	Arboriculteur	part du CA fruits vendus en circuits courts dans le CA fruits

6		orientation agrumes circuit long	< 10%
niveau 5	II.2.B.f	Arboriculteur diversifié	<i>Par défaut de II.2.B.a, b, c, d, e, c'est-à-dire :</i> Surfaces verger fruits à coques < 70% verger total et fruits à noyaux < 70% verger total et agrumes < 70% verger total et fruits à pépins < 70% verger total et fruits pour la transfo < 70% verger total
niveau 6	II.2.B.f.i	Arboriculteur diversifié circuit court	part du CA fruits vendus en circuits courts dans le CA fruits >= 75%
niveau 6	II.2.B.f.ii	Arboriculteur diversifié circuit mixte	part du CA fruits vendus en circuits courts dans le CA fruits < 75% ET part du CA fruits vendus en circuits courts dans le CA fruits >= 10%
niveau 6	II.2.B.f.iii	Arboriculteur diversifié circuit long	part du CA fruits vendus en circuits courts dans le CA fruits < 10%
niveau 4	II.2.C	Horticulture / pépinière dominante	PBS horti-pepi ≥ 2/3 PBS totale
niveau 5	II.2.C.a	Pépiniériste ornemental, fruitier, forestier	Présence pépinière ET absence pépinière viticole ET absence horticulture
niveau 6	II.2.C.a.i	Pépiniériste ornemental, fruitier, forestier circuit court	part du CA horti-pépi vendus en circuits courts dans le CA horti-pépi >= 75%
niveau 6	II.2.C.a.ii	Pépiniériste ornemental, fruitier, forestier circuit mixte	part du CA horti-pépi vendus en circuits courts dans le CA horti-pépi < 75% ET part du CA horti-pépi vendus en circuits courts dans le CA horti-pépi >= 10%
niveau 6	II.2.C.a.iii	Pépiniériste ornemental, fruitier, forestier circuit long	part du CA horti-pépi vendus en circuits courts dans le CA horti-pépi < 10%
niveau 5	II.2.C.b	Horticulteur : fleurs, plantes ornementales	Présence horticulture ET absence pépinière viticole ET absence pépinière
niveau 6	II.2.C.b.i	Horticulteur circuit court	part du CA horti-pépi vendus en circuits courts dans le CA horti-pépi >= 75%
niveau 6	II.2.C.b.ii	Horticulteur circuit mixte	part du CA horti-pépi vendus en circuits courts dans le CA horti-pépi < 75% ET part du CA horti-pépi vendus en circuits courts dans le CA horti-pépi >= 10%
niveau 6	II.2.C.b.iii	Horticulteur circuit long	part du CA horti-pépi vendus en circuits courts dans le CA horti-pépi < 10%
niveau 5	II.2.C.c	Pépiniériste et horticulteur	Présence horticulture ET présence pépinière ET absence pépinière viticole
niveau 6	II.2.C.c.i	Pépiniériste et horticulteur circuit court	part du CA horti-pépi vendus en circuits courts dans le CA horti-pépi >= 75%

niveau 6	II.2.C.c.ii	Pépiniériste et horticulteur circuit mixte	part du CA horti-pépi vendus en circuits courts dans le CA horti-pépi < 75% ET part du CA horti-pépi vendus en circuits courts dans le CA horti-pépi >= 10%
niveau 6	II.2.C.c.iii	Pépiniériste et horticulteur circuit long	part du CA horti-pépi vendus en circuits courts dans le CA horti-pépi < 10%
niveau 5	II.2.C.d	Pépiniériste viticole	Présence pépinière viticole ET absence pépinière ET absence horticulture
niveau 5	II.2.C.e	Exploitations avec cultures horticoles / pépinières diversifiées	<i>Par défaut de II.2.C.a II.2.C.b II.2.C.c II.2.C.d</i>
niveau 4	II.2.D	Viticulture dominante	PBS viticulture ≥ 2/3 PBS totale
niveau 5	II.2.D.a	Viticulteur production de raisin de cuve à destination coop négoce	Volume vinifié en cave coopérative >= 80% volume total vinifié
niveau 5	II.2.D.b	Viticulteur production de moûts à destination coop négoce	Volume vente de vendanges fraîches, jus et moûts >= 60% volume total vinifié
niveau 5	II.2.D.c	Viticulteur production de vin	Volume vinifié en cave particulière >= 60% volume total vinifié
niveau 6	II.2.D.c.i	Viticulteur production de vin vrac pour négoce	Volume de vente à un négoce, grossiste, groupement de producteurs >= 60% volume total vinifié
niveau 6	II.2.D.c.ii	Viticulteur production de vin bouteille	Volume de vente à un négoce, grossiste, groupement de producteurs < 30% volume total vinifié
niveau 7	II.2.D.c.ii.cc1	Viticulteur production de vin bouteille, circuit court	Volume vendu en vente directe, à un magasin traditionnel, à la restauration, à une collectivité >= 50% volume total vinifié
niveau 7	II.2.D.c.ii.cc2	Viticulteur production de vin bouteille, circuit long	Volume vendu en vente directe, à un magasin traditionnel, à la restauration, à une collectivité < 50% volume total vinifié
niveau 6	II.2.D.c.iii	Viticulteur production de vin vente mixte vrac / bouteille	ET Volume de vente à un négoce, grossiste, groupement de producteurs >= 30% volume total vinifié et < 60%
niveau 5	II.2.D.d	Viticulteur production mixte (raisins de cuve, moûts, vin)	<i>Par défaut de II.2.D.a II.2.D.b II.2.D.c</i>
niveau 4	II.2.E	Productions végétales diversifiées : polyculture	PBS maraîchage / PBS totale < 2/3 ET PBS arboriculture / PBS totale < 2/3 ET PBS horti-pepi / PBS totale < 2/3 ET PBS viticulture / PBS totale < 2/3
niveau 6			déclinaisons régionales

Exploitations animales (III, IV)

Niveau de tri	Code typologique national	Nom du groupe	Critères de tri par rapport au niveau précédent
niveau 2	III	Exploitations avec élevages herbivores	<i>vaches laitières</i> >= 5 <i>OU vaches allaitantes</i> >= 10 <i>OU bovins à l'engraissement (des veaux de boucherie aux bovins de plus d'un an y compris les femelles engraisées et les génisses de renouvellement)</i> >= 10 <i>OU chèvres avec transformation</i> >= 10 <i>OU chèvres sans transformation</i> >= 50 <i>OU brebis mères nourrices</i> >= 50 <i>OU brebis mères laitières</i> >= 25)
niveau 3	III.1	Exploitations avec élevages herbivores - spécialisées viande	<i>vaches laitières</i> < 5 ET (<i>chèvres avec transformation</i> < 10 <i>OU chèvres sans transformation</i> < 50) ET <i>brebis laitières</i> < 25
niveau 4	III.1.A	Polyculteur éleveur ruminants viande	Surface fourragère <= 2/3 SAU totale OU surface Grandes Cultures >= 40 ha OU surface légumes plein champs >= 1.5 ha OU nombre de légumes plein champ > 5 OU surface vigne à raisin de cuve >= 1,5 ha OU surface verger >= 1 ha OU surface kiwi >= 0,5 ha OU somme cultures permanentes >= 1.5 ha OU présence horticulture (hors bulbes floraux), pépinières, pépinières viticoles OU présence d'abris OU présence de serres OU présence de cultures spéciales
niveau 5	III.1.A.a	Polyculteur + élevages de ruminants viande	PBS granivores < 25 000 €
niveau 6			déclinaisons régionales
niveau 5	III.1.A.b	Polyculteur + élevages de ruminants viande et granivores	PBS granivores >= 25 000 €
niveau 6			déclinaisons régionales

niveau 4	III.I.B	Eleveur ruminants viande spécialisé	(Surface fourragère / SAU totale > 2/3 OU SAU totale = 0) ET surface Grandes Cultures < 40 ha ET surface légumes plein champs < 1.5 ha ET nombre de légumes plein champ <= 5 ET surface vigne à raisin de cuve < 1,5 ha ET surface verger < 1 ha ET surface kiwi < 0,5 ha ET somme cultures permanentes < 1.5ha ET absence horticulture (hors bulbes floraux), pépinières, pépinières viticoles ET absence d'abris ET absence de serres ET absence de cultures spéciales
niveau 5	III.1.B.a	Eleveur spécialisé ruminants viande	PBS granivores < 25 000 €
niveau 6	III.1.B.a.i	Eleveur spécialisé bovin viande	Nombre total d'UGB bovins viandes > 85% du nombre total d'UGB ruminant viande
niveau 7	III.1.B.a.i.e1	Eleveur spécialisé bovin viande, engraisseur	Nombre de VA = 0 OU nb total d'UGB bovins >= 8 * nb VL OU nb total d'UGB bovins >= 8 * nb VA
niveau 7	III.1.B.a.i.e2	Eleveur spécialisé bovin viande, producteur de veaux	0,2 * nb VA <= (Nb de sortie de Veaux de Boucherie 4-10 mois) < 1,3 * nb VA
niveau 8	III.1.B.a.i.e2.v1	Eleveur spécialisé bovin viande, producteur de veaux sous la mère	Nb de sortie de Veaux de Boucherie 4-6 mois >= Nb de sortie de Veaux de Boucherie 7-10 mois
niveau 8	III.1.B.a.i.e2.v2	Eleveur spécialisé bovin viande, producteur de veaux lourds	Nb de sortie de Veaux de Boucherie 4-6 mois < Nb de sortie de Veaux de Boucherie 7-10 mois
niveau 7	III.1.B.a.i.e3	Eleveur spécialisé bovin viande, naisseur engraisseur	Nb de sortie de Mâles de Boucherie de plus de 11 mois >= 0.2 * nb de VA
niveau 8	III.1.B.a.i.e3.v1	Eleveur spécialisé bovin viande, naisseur engraisseur de jeunes bovins de moins de 1 an	Nb de sortie mâles boucherie 11-14 mois >= nb de sortie mâles boucherie 15-24 mois ET Nb de sortie mâles boucherie 11-14 mois >= nb de sortie mâles boucherie de plus de 24 mois
niveau 8	III.1.B.a.i.e3.v2	Eleveur spécialisé bovin viande, naisseur engraisseur de jeunes bovins classiques	Nb de sortie mâles boucherie 15-24 mois >= nb de sortie mâles boucherie 7-10 mois ET Nb de sortie mâles boucherie 15-24 mois > nb de sortie mâles boucherie de plus de 24 mois
niveau 8	III.1.B.a.i.e3.v3	Eleveur spécialisé bovin viande, naisseur engraisseur de bœufs	nb de sortie mâles boucherie plus de 24 mois > Nb de sortie mâles boucherie 11-24 mois ET nb de sortie mâles boucherie plus de 24 mois > nb de sortie mâles boucherie de 7-10 mois
niveau 7	III.1.B.a.i.e4	Eleveur spécialisé bovin viande, naisseur	Nb de sortie mâles élevage de plus de 4 mois >= 0.2 * nb VA

niveau 8	III.1.B.a.i.e4.v1	Eleveur spécialisé bovin viande, naisseur de jeunes bovins maigres	Nb de sortie jeunes bovins maigres (plus de 14 mois) >= nb de sorties broutards repoussés (11-14 mois) ET nb de sortie JB maigres (plus de 14 mois) >= nb de sorties broutards (4-10 mois)
niveau 8	III.1.B.a.i.e4.v2	Eleveur spécialisé bovin viande, naisseur de broutards repoussés	Nb de sortie broutards repoussés (11-14 mois) >= nb de sortie broutards (4-10 mois)
niveau 8	III.1.B.a.i.e4.v3	Eleveur spécialisé bovin viande, naisseur de broutards	Nb de sortie broutards > nb sorties broutards repoussés (11-14 mois) ET nb de sortie broutards > nb sorties JB maigres (plus de 14 mois)
niveau 7	III.1.B.a.i.ind	Eleveur spécialisé bovin viande, commercialisation indéterminée	Nb de naissance < 0,5 * nb (VA+VL)
niveau 6	III.1.B.a.ii	Eleveur spécialisé ovin viande	Nb d'UGB ovin viande > 85% du nb d'UBG ruminant viande
niveau 6	III.1.B.a.iii	Polyéleveur ovin et bovin viande	Nb total d'UGB Ovin viande <= 85% nb total d'UGB ruminant viande ET nb total d'UGB Bovin viande <= nb total d'UGB ruminant viande
niveau 5	III.1.B.b	Polyéleveur de ruminants viande et granivores	PBS granivores >= 25 000 €
niveau 6	III.1.B.b.i	Polyéleveur bovin viande et porc	PBS porcs > 66% PBS granivores
niveau 6	III.1.B.b.ii	Polyéleveur ruminants viande et volailles	PBS volailles > 66% PBS granivores
niveau 6	III.1.B.b.iii	Polyéleveur de ruminants viande et lapins	PBS lapins > 66% PBS granivores
niveau 6	III.1.B.b.iv	Polyéleveur de ruminants viande et divers granivores	PBS porcs <= 66% PBS granivores ET PBS lapins <= 66% PBS granivores ET PBS volailles <= 66% PBS granivores
niveau 3	III.2	Exploitations avec élevages laits	VL >= 5 OU chèvres avec transformation >= 10 OU chèvres sans transformation >= 50 OU brebis laitières >= 25
niveau 4	III.2.A	Polyculteur éleveur lait	Surface fourragère <= 2/3 SAU totale OU surface Grandes Cultures >= 40 ha OU surface légumes plein champs >= 1.5 ha OU nombre de légumes plein champ > 5 OU surface vigne à raisins de cuve >= 1,5 ha OU surface verger >= 1 ha OU surface kiwi >= 0,5 ha OU somme cultures permanentes >= 1.5 ha OU présence horticulture (hors bulbes floraux), pépinières, pépinières viticoles OU présence d'abris

			OU présence de serres OU présence de cultures spéciales
niveau 5	III.2.A.a	Polyculteur éleveur lait	Nb de VA < 10 ET PBS granivores < 25 000 € ET nb d'UGB total lait >= 85% nb d'UGB total herbivore (UGB bovin, équin, caprin, ovin) ET nb de brebis nourrices < 50
niveau 6			déclinaisons régionales
niveau 5	III.2.A.b	Polyculteur polyéleveur lait + ruminants ou granivores	<i>Par défaut de II.2.A, c'est-à-dire :</i> Nb de VA >= 10 OU PBS granivores >= 25 000 € OU nb d'UGB total lait < 85% nb d'UGB total herbivore OU nb de brebis nourrices >= 50
niveau 6			déclinaisons régionales
niveau 4	III.2.B	Eleveur lait	<i>Par défaut de II.2.A, c'est-à-dire :</i> (Surface fourragère (cultures fourragères et STH) / SAU totale > 2/3 OU SAU totale = 0) ET surface Grandes Cultures < 40 ha ET surface légumes plein champs < 1.5 ha ET nombre de légumes plein champ <= 5 ET surface vigne à raisin de cuve < 1,5 ha ET surface verger < 1 ha ET surface kiwi < 0,5 ha ET somme cultures permanentes < 1.5ha ET absence horticulture (hors bulbes floraux), pépinières, pépinières viticoles ET absence d'abris ET absence de serres ET absence de cultures spéciales
niveau 5	III.2.B.a	Polyéleveur lait + ruminants et ou granivores	PBS granivores >= 25 000 € OU nb d'UGB total lait < 85% nb d'UGB total herbivore
niveau 6			déclinaisons régionales
niveau 5	III.2.B.b	Eleveur spécialisé lait	PBS granivores < 25 000 € ET nb d'UGB total lait >= 85% nb d'UGB total herbivore
niveau 6	III.2.B.b.i	Eleveur spécialisé bovin lait	Nb d'UGB total bovin lait >= 85 % nb d'UGB total lait
niveau 7	III.2.B.b.i.l1	Eleveur spécialisé bovin lait, laitier	Pas d'activité de transformation du lait
niveau 8	III.2.B.b.i.l1.h1	Eleveur spécialisé bovin lait, laitier - sans SFP	Surface fourragère = 0 OU nb d'UGB total herbivore / surface fourragère >= 4
niveau 8	III.2.B.b.i.l1.h2	Eleveur spécialisé bovin lait, laitier -	Surface fourragère > 0 ET nb d'UGB total herbivore / surface fourragère < 4

		fourrager spécialisé maïs	ET surface maïs fourrage \geq 30% surface fourragère
niveau 8	III.2.B.b.i.l1.h3	Eleveur spécialisé bovin lait, laitier - fourrager mixte maïs et herbe	Surface fourragère $>$ 0 ET nb d'UGB total herbivore / surface fourragère $<$ 4 ET surface maïs fourrage $<$ 30% surface fourragère ET (surface maïs fourrage \geq 10% surface fourragère OU surface maïs fourrage / nb VL \geq 15)
Niveau 8	III.2.B.b.i.l1.h4	Eleveur spécialisé bovin lait, laitier - non autonome	Surface fourragère $>$ 0 ET nb d'UGB total herbivore / surface fourragère $<$ 4 ET nb d'UGB total herbivore / surface fourragère \geq 1,8 ET surface maïs fourrage $<$ 10% surface fourragère ET surface maïs fourrage / nb VL $<$ 15
niveau 8	III.2.B.b.i.l1.h5	Eleveur spécialisé bovin lait, laitier - herbager	Surface fourragère $>$ 0 ET nb d'UGB total herbivore / surface fourragère $<$ 1,8 ET surface maïs fourrage $<$ 10% surface fourragère ET surface maïs fourrage / nb VL $<$ 15
niveau 7	III.2.B.b.i.l2	Eleveur spécialisé bovin lait, fromager	Présence d'une activité de transformation du lait
niveau 8	III.2.B.b.i.l2.h1	Eleveur spécialisé bovin lait, fromager - sans SFP	Surface fourragère = 0 OU nb d'UGB total herbivore / surface fourragère \geq 4
niveau 8	III.2.B.b.i.l2.h2	Eleveur spécialisé bovin lait, fromager - fourrager spécialisé maïs	Surface fourragère $>$ 0 ET nb d'UGB total herbivore / surface fourragère $<$ 4 ET surface maïs fourrage \geq 30% surface fourragère
niveau 8	III.2.B.b.i.l2.h3	Eleveur spécialisé bovin lait, fromager - fourrager mixte maïs et herbe	Surface fourragère $>$ 0 ET nb d'UGB total herbivore / surface fourragère $<$ 4 ET surface maïs fourrage $<$ 30% surface fourragère ET (surface maïs fourrage \geq 10% surface fourragère OU surface maïs fourrage / nb VL \geq 15)
Niveau 8	III.2.B.b.i.l2.h4	Eleveur spécialisé bovin lait, fromager - non autonome	Surface fourragère $>$ 0 ET nb d'UGB total herbivore / surface fourragère $<$ 4 ET nb d'UGB total herbivore / surface fourragère \geq 1,8 ET surface maïs fourrage $<$ 10% surface fourragère ET surface maïs fourrage / nb VL $<$ 15
niveau 8	III.2.B.b.i.l2.h5	Eleveur spécialisé bovin lait, fromager - herbager	Surface fourragère $>$ 0 ET nb d'UGB total herbivore / surface fourragère $<$ 1,8 ET surface maïs fourrage $<$ 10% surface fourragère ET surface maïs fourrage / nb VL $<$ 15
niveau 6	III.2.B.b.ii	Eleveur spécialisé caprin lait	Nb d'UGB total caprin lait \geq 85 % nb d'UGB total lait
niveau 7	III.2.B.b.ii.l1	Eleveur spécialisé caprin, laitier	Absence d'une activité de transformation du lait
niveau 8	III.2.B.b.ii.l1.p1	Eleveur spécialisé caprin, laitier - pastoraux	Surface en prairie peu productive \geq 10 ha OU présence de pâturage collectif (estives, alpages) OU surface en prairie peu productive \geq 50% SAU totale

niveau 8	III.2.B.b.ii.l1.p2	Eleveur spécialisé caprin, laitier - non pastoraux	Surface en prairie peu productive < 10 ha ET absence de paturage collectif (estives, alpages) ET surface en prairie peu productive < 50% SAU totale
niveau 9	III.2.B.b.ii.l1.p2.pat1	Eleveur spécialisé caprin, laitier - non pastoraux, pâturant	surface en prairie peu productive >= 2 ha ET nombre de jours de pâturage >= 100
niveau 9	III.2.B.b.ii.l1.p2.pat2	Eleveur spécialisé caprin, laitier - non pastoraux, non pâturant	surface en prairie peu productive < 2 ha OU nombre de jours de pâturage < 100
niveau 10	III.2.B.b.ii.l1.p2.pat2.h1	Eleveur spécialisé caprin lait - laitier - non pastoraux, non pâturant, hors sol	SAU totale < 5 ha
niveau 10	III.2.B.b.ii.l1.p2.pat2.h2	Eleveur spécialisé caprin lait - laitier - non pastoraux, non pâturant, non hors sol	SAU totale >= 5 ha
niveau 7	III.2.B.b.ii.l2	Eleveur spécialisé caprin, fromager	Présence d'une activité de transformation du lait
niveau 8	III.2.B.b.ii.l2.p1	Eleveur spécialisé caprin, fromager - pastoraux	Surface en prairie peu productive >= 10 ha OU présence de paturage collectif (estives, alpages) OU surface en prairie peu productive >= 50% SAU totale
niveau 8	III.2.B.b.ii.l2.p2	Eleveur spécialisé caprin, fromager - non pastoraux	Surface en prairie peu productive < 10 ha ET absence de paturage collectif (estives, alpages) ET surface en prairie peu productive < 50% SAU totale
niveau 9	III.2.B.b.ii.l2.p2.pat1	Eleveur spécialisé caprin, fromager - non pastoraux, pâturant	surface en prairie peu productive > =2 ha ET nombre de jours de pâturage >= 100
niveau 9	III.2.B.b.ii.l2.p2.pat2	Eleveur spécialisé caprin, fromager - non pastoraux, non pâturant	surface en prairie peu productive < 2 ha OU nombre de jours de pâturage < 100
niveau 10	III.2.B.b.ii.l2.p2.pat2.h1	Eleveur spécialisé caprin lait - fromager - non pastoraux, non pâturant, hors sol	SAU totale < 5 ha
niveau 10	III.2.B.b.ii.l2.p2.pat2.h2	Eleveur spécialisé caprin lait - fromager - non pastoraux, non pâturant, non hors sol	SAU totale >= 5 ha
niveau 6	III.2.B.b.iii	Eleveur spécialisé ovin lait	Nb d'UGB total ovin lait >= 85 % nb d'UGB total lait
niveau 7	III.2.B.b.iii.l1	Eleveur spécialisé ovin laitier	Absence d'une activité de transformation du lait
niveau 8	III.2.B.b.iii.l1.p1	Eleveur spécialisé ovin, laitier - pastoraux	Présence de pâturage collectif (estives, alpages) OU surface en prairie peu productive >= 50% SAU totale

niveau 8	III.2.B.b.iii.l1.p2	Eleveur spécialisé ovin, laitier - non pastoraux	Absence de pâturage collectif (estives, alpages) ET surface en prairie peu productive < 50% SAU totale
niveau 7	III.2.B.b.iii.l2	Eleveur spécialisé ovin fromager	Présence d'une activité de transformation du lait
niveau 8	III.2.B.b.iii.l2.p1	Eleveur spécialisé ovin, fromager - pastoraux	Présence de pâturage collectif (estives, alpages) OU surface en prairie peu productive >= 50% SAU totale
niveau 8	III.2.B.b.iii.l2.p2	Eleveur spécialisé ovin, fromager - non pastoraux	Absence de pâturage collectif (estives, alpages) ET surface en prairie peu productive < 50% SAU totale
niveau 6	III.2.B.b.iv	Eleveur spécialisé mixte lait	Nb d'UGB bovin lait < 85 % nb d'UGB total lait ET nb d'UGB caprin lait < 85 % nb d'UGB total lait ET nb d'UGB ovin lait < 85 % nb d'UGB total lait

Niveau de tri	Code typologique national	Nom du groupe	Critères de tri par rapport au niveau précédent
niveau 2	IV	Exploitations avec élevages granivores sans herbivore	<p><i>par défaut de III, c'est-à-dire :</i></p> <p><i>(truies reproductrices) >= 10</i> <i>ou (porcs à l'engraissement + porcs en post-sevrage) >=50</i> <i>ou (poules pondeuses d'œufs de consommation + poulettes) >=200</i> <i>ou (poules pondeuses d'œufs à couver + autres volailles) >= 200</i> <i>ou(poulets + dindes +canards + pintades) >= 200</i> <i>ou (oies + canards en gavage) >=100</i> <i>ou (autruches) >= 30</i> <i>ou (pigeons + cailles) >= 500</i> <i>ou (superficie bâtiments volailles de chair) >= 150m²</i> <i>ou (capacité d'élevage poules et poulettes) >= 500</i> <i>ou (total volailles >= 500)</i> <i>ou présence de gavage</i> <i>ou (lapines mères) >= 50</i> <i>ou (lapins à l'engraissement) >= 200</i></p>
niveau 3	IV.1	Exploitations granivores et productions végétales	<p>Surface fourragère / SAU <= 0,66 OU Surface Grandes Cultures >= 40 ha OU surface légumes plein champs >= 1.5 ha OU nombre de légumes plein champ > 5 OU surface vigne à raisin de cuve >= 1,5 ha OU surface verger >= 1 ha OU surface kiwi >= 0,5 ha OU somme cultures permanentes >= 1.5 ha OU présence horticulture (hors bulbes floraux), pépinières, pépinières viticoles OU présence d'abris OU présence de serres OU présence de cultures spéciales</p>
niveau 4			déclinaisons régionales

niveau 3	IV.2	Exploitations spécialisées granivores	((Surface fourragère / SAU > 0,66 ET Surface Grandes Cultures < 40 ha) OU SAU = 0) ET surface légumes plein champs < 1.5 ha ET nombre de légumes plein champ <= 5 ET surface vigne à raisin de cuve < 1,5 ha ET surface verger < 1 ha ET surface kiwi < 0,5 ha ET somme cultures permanentes < 1.5ha ET absence horticulture (hors bulbes floraux), pépinières, pépinières viticoles ET absence d'abris ET absence de serres ET absence de cultures spéciales
niveau 4	IV.2.A	Eleveur spécialisé volaille	PBS volailles >= 66% PBS granivores
niveau 5	IV.2.A.v3	Eleveur spécialisé volailles reproductrices	Poules pondeuses hors œufs de consommation >= 500 têtes
niveau 5	IV.2.A.v4	Eleveur spécialisé palmipèdes gras	Présence de gavage OU (oies & canards en gavage, à gaver) >= 100 têtes
niveau 5	IV.2.A.v1	Eleveur spécialisé volailles de chair	(Superficie totale des bâtiments destinés à la production de volailles de chair >= 150 m ² ET poules pondeuses d'œufs de consommation & poulettes < 3000 têtes) OU Superficie totale des bâtiments destinés à la production de volailles de chair >= 150 m ² OU poulets de chair et coqs + dindes/dindons + canards à rôtir + oies à rotir + pintades >= 200 têtes
niveau 6	IV.2.A.v1.cc1	Eleveur spécialisé volailles de chair, circuit court	part du CA œufs/volailles vendus en circuits courts dans le CA œufs/volailles >= 50%
niveau 6	IV.2.A.v1.cc2	Eleveur spécialisé volailles de chair, filière organisée	part du CA œufs/volailles vendus en circuits courts dans le CA œufs/volailles < 50%
niveau 7	IV.2.A.v1.cc2.q1	Eleveur spécialisé volailles de chair, filière organisée - production label et démarche qualité	Présence d'un signe d'identification (qualité, origine, AB) pour la production de volailles
niveau 7	IV.2.A.v1.cc2.q2	Eleveur spécialisé volailles de chair, filière organisée - production standard	Absence de signe d'identification (qualité, origine, AB) pour la production de volailles
niveau 5	IV.2.A.v2	Eleveur spécialisé volailles pondeuses	Poules pondeuses d'œufs de consommation et poulettes >= 1000 têtes OU Poules pondeuses d'œufs de consommation et poulettes >= 200 têtes OU (poules et poulettes >= 200 têtes ET Poules

			pondeuses hors œufs de consommation <= 200 têtes)
niveau 6	IV.2.A.v2.cg1	Eleveur spécialisé volailles pondeuses, cage	Présence de cage en batterie
niveau 6	IV.2.A.v2.cg2	Eleveur spécialisé volailles pondeuses, systèmes alternatifs	Présence de litières paillées ou autre système
niveau 5	IV.2.A.v5	Eleveur spécialisé autres volailles	autruches >= 30 ou (cailles et pigeons) >= 200 ou autres volailles (hors poules, poulets, dindes, oies, canards, pintades, autruches et cailles) >= 200
niveau 4	IV.2.B	Eleveur spécialisé porcin	PBS porcs >= 66% PBS granivores
niveau 5	IV.2.B.ne1	Eleveur spécialisé porc naisseur	Nombre de places pour l'engraissement <= 2 * nombre de truies reproductrices
niveau 6	IV.2.B.ne1.z1	Eleveur spécialisé porc naisseur, lien au sol faible	Surface totale des grandes cultures < 10 * nombre de truies reproductrices
niveau 6	IV.2.B.ne1.z2	Eleveur spécialisé porc naisseur, compromis entre épandage et autonomie alimentaire	10 * nb de truies reproductrices <= surface totale des grandes cultures < 15 * nb de truies reproductrices
niveau 6	IV.2.B.ne1.z3	Eleveur spécialisé porc naisseur, autonomie d'épandage sans autonomie alimentaire	15 * nb de truies reproductrices <= surface totale des grandes cultures < 17 * nb de truies reproductrices
niveau 6	IV.2.B.ne1.z4	Eleveur spécialisé porc naisseur, autonomie d'épandage et autonomie alimentaire	Surface totale des grandes cultures >= 17 * nombre de truies reproductrices
niveau 5	IV.2.B.ne2	Eleveur spécialisé porc naisseur engraisseur partiel	2 * nombre de truies reproductrices < Nombre de places pour l'engraissement <= 4 * nombre de truies reproductrices
niveau 6	IV.2.B.ne2.z1	Eleveur spécialisé porc naisseur engraisseur partiel, lien au sol faible	Surface totale des grandes cultures < 30 * nombre de truies reproductrices
niveau 6	IV.2.B.ne2.z2	Eleveur spécialisé porc naisseur engraisseur partiel, compromis entre épandage et autonomie alimentaire	30 * nb de truies reproductrices <= surface totale des grandes cultures < 49 * nb de truies reproductrices
niveau 6	IV.2.B.ne2.z3	Eleveur spécialisé porc naisseur engraisseur partiel - autonomie d'épandage sans autonomie alimentaire	49 * nb de truies reproductrices <= surface totale des grandes cultures < 58 * nb de truies reproductrices
niveau 6	IV.2.B.ne2.z4	Eleveur spécialisé porc naisseur engraisseur partiel - autonomie	Surface totale des grandes cultures >= 58 * nombre de truies reproductrices

		d'épandage et autonomie alimentaire	
niveau 5	IV.2.B.ne3	Eleveur spécialisé porc naisseur engraisseur	4 * nb de truies reproductrices < Nombre de places pour l'engraissement <= 10 * nb de truies reproductrices
niveau 6	IV.2.B.ne3.z1	Eleveur spécialisé porc naisseur engraisseur, lien au sol faible	Surface totale des grandes cultures < 50 * nombre de truies reproductrices
niveau 6	IV.2.B.ne3.z2	Eleveur spécialisé porc naisseur engraisseur, compromis entre épandage et autonomie alimentaire	50 * nb de truies reproductrices <= surface totale des grandes cultures < 83 * nb de truies reproductrices
niveau 6	IV.2.B.ne2.z3	Eleveur spécialisé porc naisseur engraisseur, autonomie d'épandage sans autonomie alimentaire	83 * nb de truies reproductrices <= surface totale des grandes cultures < 100 * nb de truies reproductrices
niveau 6	IV.2.B.ne3.z4	Eleveur spécialisé porc naisseur engraisseur, autonomie d'épandage et autonomie alimentaire	Surface totale des grandes cultures >= 100 * nombre de truies reproductrices
niveau 5	IV.2.B.ne4	Eleveur spécialisé porc engraisseur	Absence de truies reproductrices OU nb de places pour l'engraissement > 10 * nb de truies reproductrices
niveau 6	IV.2.B.ne4.z1	Eleveur spécialisé porc engraisseur, lien au sol faible	Surface totale des grandes cultures < 6,4 * (nb de places post-sevrage et nb de place d'engraissement)
niveau 6	IV.2.B.ne4.z2	Eleveur spécialisé porc engraisseur, compromis entre épandage et autonomie alimentaire	6,4 * (nb de places post-sevrage et engraissement) <= surface totale grandes cultures < 9,6 * (nb de places post-sevrage engraissement)
niveau 6	IV.2.B.ne4.z3	Eleveur spécialisé porc engraisseur, autonomie d'épandage sans autonomie alimentaire	9,6 * (nb de places post-sevrage et engraissement) <= surface totale grandes cultures < 12,8 * (nb de places post-sevrage engraissement)
niveau 6	IV.2.B.ne4.z4	Eleveur spécialisé porc engraisseur, autonomie d'épandage et autonomie alimentaire	Surface totale des grandes cultures >= 12,8 * nb de places post-sevrage engraissement
niveau 4	IV.2.C	Eleveur spécialisé cunicole	PBS lapins >= 66% PBS granivores
niveau 4	IV.2.D	Eleveur granivores mixtes	PBS lapins < 66% PBS granivores ET PBS volailles < 66% PBS granivores ET PBS porcs < 66% PBS granivores

ANNEXE 3 : QUANTIFICATION DE LA TYPOLOGIE NATIONALE : NOMBRE D'EXPLOITATIONS PAR CASE TYPOLOGIQUE

Typologie nationale

Nombre d'exploitations selon le type en 2010 - France métropolitaine - Version du 10/04/2014

Champ : Petites exploitations repêchées, moyennes et grandes exploitations

Niveau 1	Effectifs
0. Statuts spéciaux	523
I. Exploitations d'élevage (loisir, apicultures, élevages atypiques)	11 920
Sous-base niveaux II (exclusivement végétales)	161 373
Sous-base niveaux III IV V (avec au moins un élevage)	209 550
Total	383 366

Niveau 2	Effectifs
Exploitation_non_affectée_niv2	523
I.1. Apiculteurs spécialisés	2 119
I.2. Exploitations équinées spécialisées	9 078
I.3. Elevages atypiques (gibier, fourrures, autres)	723
II. Exploitations exclusivement végétales	161 373
III. Exploitations avec un élevage ruminant	176 658
IV. Exploitations avec un élevage granivore	20 269
V. Petits élevages	12 623
Total	383 366

Niveau 3	Effectifs
Exploitation_non_affectée_niv3	25 195
II.1. Spécialisées en grandes cultures, cultures industrielles ou légumières	84 164
II.2. Avec cultures pérennes ou spécialisées	77 080
III.1. Avec élevage ruminant viande	90 820
III.2. Avec élevage laitier	85 838
IV.1. Avec élevage monogastrique et productions végétales	13 337
IV.2. Spécialisées en élevage de granivores	6 932
Total	383 366

Niveau 4	Effectifs
Exploitation_non_affectée_niv4	46 817
II.1.A. Grandes cultures avec cultures industrielles	19 082
II.1.B. Spécialisées COP	37 577

II.1.C. Grandes cultures avec cultures spéciales	3 240
II.1.D. Grandes cultures et herbe	15 993
II.2.A. Maraîchage	5 614
II.2.B. Arboriculture	9 154
II.2.C. Horticulture / pépinière	6 481
II.2.D. Spécialisées viticulture	43 978
II.2.E. Exploitations en polyculture	11 853
III.1.A. Polyculteurs - éleveurs viande (ruminant)	31 333
III.1.B. Spécialisées viande (ruminant)	59 487
III.2.A. Polyculteurs - éleveurs avec atelier laitier	30 587
III.2.B. Spécialisées élevage avec atelier laitier	55 251
IV.2.A. Aviculture	4 940
IV.2.B. Elevage porcin	1 480
IV.2.C. Cuniculture	427
IV.2.D. Elevage granivores mixtes	72
Total	383 366

Niveau 5	Effectifs
Exploitation_non_affectée_niv5	80 338
II.1.A.a. Avec betterave	7 786
II.1.A.b. Avec légumes de plein champs	2 468
II.1.A.c. Avec pommes de terre	1 459
II.1.A.d. Avec plantes à fibres	636
II.1.A.e. Avec cultures diversifiées	6 733
II.1.B.a. COP sans irrigation	29 281
II.1.B.b. COP partiellement irriguées	3 430
II.1.B.c. COP irriguées	4 866
II.2.A.a. Maraichage avec serres chauffées	698
II.2.A.b. Maraichage avec serres froides/tunnels	2 126
II.2.A.c. Maraichage avec cultures en plein champs	2 790
II.2.B.a. Vergers de fruits à pépins	2 277
II.2.B.b. Vergers de fruits à noyaux	2 442
II.2.B.c. Vergers de fruits à coques	1 116
II.2.B.d. Vergers de fruits destinés à la transformation	1 280
II.2.B.e. Vergers d'agrumes	93
II.2.B.f. Vergers mixtes	1 946
II.2.C.a. Pépiniéristes	891
II.2.C.b. Horticulteurs	4 921
II.2.C.c. Horticulteurs-pépiniériste	469
II.2.C.d. Pépiniéristes viticoles	180
II.2.C.e. Combinaisons viti-pépi, viti-horti, viti-horti-pépi	12
II.2.D.a. Producteurs de raisin - coopérateurs	18 918
II.2.D.b. Producteurs de moûts (coopérative / négoce)	3 396
II.2.D.c. Producteurs de vin	17 635
II.2.D.d. Producteurs mixtes	2 142

III.1.A.a. Cultivateurs - éleveurs viande (ruminants)	3 387
III.1.A.b. Cultivateurs - polyéleveurs (ruminants et granivores)	27 946
III.1.B.a. Eleveurs viande spécialisés	56 028
III.1.B.b. Polyéleveurs viande (ruminants et granivores)	3 459
III.2.A.a. Cultivateurs - éleveurs laitiers	11 164
III.2.A.b. Cultivateurs - polyéleveurs laitiers	19 414
III.2.B.a. Polyéleveurs laitiers	32 585
III.2.B.b. Eleveurs laitiers spécialisés	22 638
IV.2.A.v1. Volailles de chair	2 564
IV.2.A.v2. Volailles pondeuses	755
IV.2.A.v3. Volailles reproductrices	350
IV.2.A.v4. Palmipèdes gras	1 198
IV.2.A.v5. Autres volailles	69
IV.2.B.ne1. Naisseur	237
IV.2.B.ne2. Naisseur engraisseurs partiels	74
IV.2.B.ne3. Naisseur engraisseurs	533
IV.2.B.ne4. Post-sevreur engraisseurs	636
Total	383 366

Niveau 6	Effectifs
Exploitation_non_affectée_niv6	246 045
II.1.A.a.i. expl. spécialisée betterave	6 471
II.1.A.a.ii. expl. betterave et autres cultures	1 315
II.1.A.b.i. légumier mono spécifique	836
II.1.A.b.ii. légumier multi productions	1 632
II.1.A.c.i. exploit spécialisée pommes de terre	635
II.1.A.c.ii exploit. pommes de terre et autres cultures	824
II.2.A.a.i. maraîchage serres chauffées circuit court	81
II.2.A.a.ii. maraîchage serres chauffées circuit mixte	35
II.2.A.a.iii. maraîchage serres chauffées circuit long	582
II.2.A.b.i. maraîchage serres froides circuit court	678
II.2.A.b.ii. maraîchage serres froides circuit mixte	234
II.2.A.b.iii. maraîchage serres froides circuit long	1 214
II.2.A.c.i. maraîchage plein champ ou tunnel circuit court	1 742
II.2.A.c.ii. maraîchage plein champ ou tunnel circuit mixte	447
II.2.A.c.iii. maraîchage plein champ ou tunnel circuit long	601
II.2.B.a.i. expl. arbo orientée fruits à pépins circuit court	520
II.2.B.a.ii. expl. arbo orientée fruits à pépins circuit mixte	271
II.2.B.a.iii. expl. arbo orientée fruits à pépins circuit long	1 486
II.2.B.b.i. expl. arbo orientée fruits à noyaux circuit court	255
II.2.B.b.ii. expl. arbo orientée fruits à noyaux circuit mixte	181
II.2.B.b.iii. expl. arbo orientée fruits à noyaux circuit long	2 006
II.2.B.c.i. expl. arbo orientée fruits à coques circuit court	123
II.2.B.c.ii. expl. arbo orientée fruits à coques circuit mixte	92
II.2.B.c.iii. expl. arbo orientée fruits à coques circuit long	901

II.2.B.d.i. arbo orientée fruits pour la transformation (transformation sur l'exploitation)	172
II.2.B.d.ii. arbo orientée fruits pour la transformation (transformation hors l'exploitation)	1 108
II.2.B.e.i. expl. arbo orientée agrumes circuit court	57
II.2.B.e.ii. expl. arbo orientées agrumes circuit mixte	6
II.2.B.e.iii. expl. arbo orientées agrumes circuit long	30
II.2.B.f.i. expl. arbo mixte circuit court	419
II.2.B.f.ii. expl. arbo mixte circuit mixte	304
II.2.B.f.iii. expl. arbo mixtes circuits long	1 223
II.2.C.a.i. pépiniériste circuit court	44
II.2.C.a.ii. pépiniériste circuit mixte	22
II.2.C.a.iii. pépiniériste circuit long	825
II.2.C.b.i. horticulteur circuit court	488
II.2.C.b.ii. horticulteur circuit mixte	107
II.2.C.b.iii. horticulteur circuit long	4 326
II.2.C.c.i. mixte pépiniériste et horticulteur circuit court	43
II.2.C.c.ii. mixte pépiniériste et horticulteur circuit mixte	24
II.2.C.c.iii. mixte pépiniériste et horticulteur circuit long	402
II.2.D.c.i. prod. vin vrac pour négoce	6 981
II.2.D.c.ii. prod. vin bouteille	7 862
II.2.D.c.iii. mixte vrac / bouteille	2 792
III.1.B.a.i. expl. spécialisée bovins viande	45 492
III.1.B.a.ii. expl. spécialisée ovins viande	6 682
III.1.B.a.iii. expl. spécialisée viande (troupeaux mixtes)	3 854
III.1.B.b.i. expl. ruminants viande et porc	961
III.1.B.b.ii. expl. ruminants viande et volaille	2 308
III.1.B.b.iii. expl. ruminants viande et lapins	180
III.1.B.b.iv. expl. polyéleveurs ruminants viande et granivores	10
III.2.B.b.i. expl. spécialisée bovin lait	17 639
III.2.B.b.ii. expl. spécialisée caprin lait	1 911
III.2.B.b.iii. expl. spécialisée ovin lait	2 584
III.2.B.b.iv. expl. mixte lait	504
IV.2.A.v1.cc1. poulets de chair - circuit court	511
IV.2.A.v1.cc2. poulets de chair - filière organisée	2 053
IV.2.A.v2.cg1. poules pondeuses - cage	285
IV.2.A.v2.cg2. systèmes alternatifs	470
IV.2.B.ne1.z1. porcins naisseurs - lien au sol faible	231
IV.2.B.ne1.z2. porcins naisseurs - compromis entre épandage et alimentaire	s
IV.2.B.ne1.z4. porcins naisseurs - autonomie d'épandage et autonomie alimentaire	s
IV.2.B.ne2.z1. porcins naisseurs engraisseurs partiel - lien au sol faible	73
IV.2.B.ne2.z3. porcins naisseurs engraisseurs partiel - autonomie d'épandage sans autonomie alimentaire	s
IV.2.B.ne3.z1. porcins naisseurs engraisseurs - lien au sol faible	s
IV.2.B.ne3.z2. porcins naisseurs engraisseurs - compromis entre épandage et alimentaire	s
IV.2.B.ne3.z4. porcins naisseurs engraisseurs - autonomie d'épandage et autonomie alimentaire	s
IV.2.B.ne4.z1. porcins engraisseurs - lien au sol faible	s
IV.2.B.ne4.z3. porcins engraisseurs - autonomie d'épandage sans autonomie alimentaire	s

IV.2.B.ne4.z4. porcins engraisseurs - autonomie d'épandage et autonomie alimentaire	s
Total	383 366

Niveau 7	Effectifs
Exploitation_non_affectée_niv7	310 273
II.2.D.c.ii.cc1. prod. de vin en bouteille circuit court	6 206
II.2.D.c.ii.cc2. prod. de vin en bouteille circuit long	870
III.1.B.a.i.e1. expl. spécialisée BV - Engraisseurs	1 516
III.1.B.a.i.e2. expl. spécialisée BV – Producteurs de veaux	5 200
III.1.B.a.i.e3. expl. spécialisée BV – Naisseurs-Engraisseurs	6 125
III.1.B.a.i.e4. expl. spécialisée BV – Naisseurs	27 201
III.1.B.a.i.ind. expl. spécialisée BV – type indéterminé	1 788
III.1.B.a.ii.h1. ovins viande herbagers	3 266
III.1.B.a.ii.h2. ovins viande fourragers	895
III.1.B.a.ii.h3. ovins viande - bergerie	280
III.1.B.a.ii.h4. ovins viande - pastoraux	2 241
III.2.B.b.i.l1. expl. spécialisée bovin lait - laitier	16 702
III.2.B.b.i.l2. expl. spécialisée bovin lait - fromager	937
III.2.B.b.ii.l1. expl. spécialisée caprin lait - laitier	779
III.2.B.b.ii.l2. expl. spécialisée caprin lait - fromager	1 132
III.2.B.b.iii.l1. laitiers	2 239
III.2.B.b.iii.l2. fromagers	345
IV.2.A.v1.cc2.q1. poulets de chair filière organisée - label et démarche qualité	775
IV.2.A.v1.cc2.q2. poulets de chair filière organisée - standard	1 278
Total	383 366

Niveau 8	Effectifs
Exploitation_non_affectée_niv8	322 829
III.1.B.a.i.e2.v1. veaux sous la mère	3 251
III.1.B.a.i.e2.v2. veaux lourds	1 949
III.1.B.a.i.e3.v1.naisseurs engraisseurs de JB (moins d'1 an)	1 075
III.1.B.a.i.e3.v2. naisseurs engraisseurs de JB classiques	3 658
III.1.B.a.i.e3.v3. naisseurs engraisseurs de bœufs	1 392
III.1.B.a.i.e4.v1. naisseurs JB maigres	2 083
III.1.B.a.i.e4.v2. naisseurs broutards repoussés	7 630
III.1.B.a.i.e4.v3. broutards	17 488
III.2.B.b.i.l1.h1. bovin lait - laitier - sans SFP	66
III.2.B.b.i.l1.h2. bovin lait - laitier - fourrage spécialisé maïs	5 199
III.2.B.b.i.l1.h3. bovin lait - laitier - fourrage mixte maïs et herbe	4 529
III.2.B.b.i.l1.h5. bovin lait - laitier - fourrage spécialisé herbager	6 908
III.2.B.b.i.l2.h1. bovin lait - fromager - sans SFP	s
III.2.B.b.i.l2.h2. bovin lait - fromager - fourrage spécialisé maïs	s
III.2.B.b.i.l2.h3. bovin lait - fromager - fourrage mixte maïs et herbe	148
III.2.B.b.i.l2.h5. bovin lait - fromager - fourrage spécialisé herbager	709
III.2.B.b.ii.l1.p1 caprin lait - laitier – pastoraux	189

III.2.B.b.ii.I1.p2. caprin lait - laitier - non pastoraux	524
III.2.B.b.ii.I2.p1 caprin lait - fromager – pastoraux	471
III.2.B.b.ii.I2.p2. caprin lait - fromager - non pastoraux	607
III.2.B.b.iii.I1.p1. pastoraux	700
III.2.B.b.iii.I1.p2. non pastoraux	1 537
III.2.B.b.iii.I2.p1. pastoraux	216
III.2.B.b.iii.I2.p2. non pastoraux	128
Total	383 366

Niveau 9	Effectifs
Exploitation_non_affectée_niv9	382 291
III.2.B.b.ii.I1.p2.pat1.caprin lait - laitier - non pastoraux - pâturant	26
III.2.B.b.ii.I1.p2.pat2.caprin lait - laitier - non pastoraux - non pâturant	474
III.2.B.b.ii.I2.p2.pat1. caprin lait - fromager - non pastoraux - pâturant	45
III.2.B.b.ii.I2.p2.pat2.caprin lait - fromager - non pastoraux - non pâturant	530
Total	383 366

Niveau 10	Effectifs
Exploitation_non_affectée_niv10	382 362
III.2.B.b.ii.I1.p2.pat2.h1 caprin lait - laitier - non pastoraux - non pâturant - hors sol	25
III.2.B.b.ii.I1.p2.pat2.h2 caprin lait - laitier - non pastoraux - non pâturant - non hors sol	449
III.2.B.b.ii.I2.p2.pat2.h1 caprin lait - fromager - non pastoraux - non pâturant - hors sol	94
III.2.B.b.ii.I2.p2.pat2.h2 caprin lait - fromager - non pastoraux - non pâturant - non hors sol	436
Total	383 366

s : secret statistique

Source : SSP - Agreste - Recensement agricole 2010

recensement
agricole
2010

ANNEXE 4 : TABLEAU DE BORD DES VALORISATIONS REGIONALES DE LA TYPOLOGIE INOSYS ET DE SES DECLINAISONS REGIONALES

Tableau non exhaustif. De nombreux projets peuvent valoriser la typologie INOSYS sans en faire explicitement mention. De manière générale, INOSYS est un dispositif de production de références basé sur des suivis de fermes ; des publications régulières de repères sur les systèmes d'exploitation agricoles sont produits localement et reliés à la typologie. Le tableau suivant listant les valorisations spécifiques à la typologie, ces repères ne sont pas inclus dans ce document sauf exception.

Typologie INOSYS : Tableau de bord des valorisations					
Nouvelle Région	Chambres Régionales	Type de document	Nb de valo	Titre	Lien Internet
Grand Est	Alsace	Article de Presse	7	(Actu Chambre d'agriculture semaine 19) Céréales oléo-protéagineux en Alsace (Actu Chambre d'agriculture semaine 20) Cultures industrielles et spéciales (Actu Chambre d'agriculture semaine 21) Viticulture en Alsace (Actu Chambre d'agriculture semaine 22) Cultures pérennes et maraîchage (Actu Chambre d'agriculture semaine 23) Bovins lait en Alsace (Actu Chambre d'agriculture semaine 24) Bovins viande en Alsace (Actu Chambre d'agriculture semaine 25)	
		Publication générale	1	Des références au service de l'agriculture alsacienne	
	Champagne -Ardenne	Arbre typologique	1		
	Lorraine	Atlas cartographique	1		
		Publication générale	1	L'agriculture Lorraine vue au travers de la typologie nationale INOSYS	
		Adaptation de la typologie		Adaptation de la typologie sur les bases administratives (PAC, BDNI essentiellement) 2007 et 2014 pour caractériser l'évolution des systèmes de polyculture-élevage dans le cadre du projet RED SPyCE (4 régions étudiées : Normandie, Pays de Loire, Lorraine, Midi-Pyrénées)	
Nouvelle Aquitaine	Limousin	Arbre typologique	1		https://nouvele-aquitaine.chambres-agriculture.fr/economie-et-entreprises/economie-prospective/observatoire-de-leconomie-agricole/inosys-references-technico-
		Atlas cartographique	8		
		Fiches systèmes détaillées	37	Fiches Agreste Limousin par systèmes	
		Quantification		Actualisation annuelle de la quantification sur les grands types herbivores (bovin lait, bovin viande, ovin viande) selon une approche commune, à partir de la BDNI et avec l'inter-EDE	
		Quantification		Pour le 87 : projection des pertes potentielles « cheptel mère » avec appariement de la base OCTAGRI	
	Poitou-	Arbre typologique	1		

	Charentes	Publication générale	1	Typologie Poitou-Charentes : une nouvelle approche des systèmes d'exploitation – CRA DRAAF Poitou Charentes Juillet 2013	economiques/	
		Autre publication	1	Une nouvelle approche des systèmes d'exploitation		
	Aquitaine	Arbre typologique	1			
		Publication générale	1	Aquitaine Dossiers n°35		
			Publication générale	1		Panorama de l'agriculture Nouvelle Aquitaine - CAs de Nouvelle Aquitaine Novembre 2016
			Publication générale	1		Les caractéristiques et les performances économiques des systèmes de production en grandes cultures dans les zones intermédiaires - CRA Nouvelle Aquitaine 2018
Auvergne- Rhône- Alpes	Auvergne	Arbre typologique	5	Typologie Inosys en Auvergne et dans les 4 départements	www.myinosys.fr	
		Article de Presse	1	Les Pieds sur Terre l'Union du Cantal		
		Fiches systèmes détaillées	70	Fiches descriptives des types régionaux finaux		
		Fiches systèmes détaillées	9	Fiches descriptives des grands systèmes régionaux		
		Publication générale	1	La typologie INOSYS en Auvergne : une nouvelle lecture de la diversité des systèmes d'exploitation		
		Résultats Typologiques	2	Les résultats de la typologie INOSYS en Auvergne en bovins lait et bovins viande		
			1	La typologie INOSYS en Auvergne : une nouvelle lecture de la diversité des systèmes d'exploitation		
			2	Les résultats de la typologie INOSYS en Auvergne, exemple des systèmes bovins lait		
	Rhône-Alpes	Arbre typologique	1	Typologie des « systèmes d'exploitation agricole » de Rhône-Alpes	http://rhone-alpes.synagri.com/portail/a-decouvrir-un-nouvel-eclairage-sur-l-agriculture-regionale	
		Publication générale	1	Un nouvel éclairage sur l'agriculture régionale		
Bretagne	Publication générale	1	Un 8 pages : La Bretagne : terre d'élevage et diversité des systèmes			
	Fiches systèmes détaillées	1	Lait + VA dominante viande			
	Arbre typologique	1	Document Excel reprenant l'arbre typologique, tous les critères retenus à chaque niveau et la quantification			
	Agrégation en 57 systèmes	1	Document Excel, associant chaque case typologique à un des 57 systèmes			
	Typologie des systèmes de production en Bretagne	1	Diaporama de présentation de la typologie bretonne quantifiée par département			

		Base de données	2	Un fichier Excel rassemble les données de caractérisation des 57 systèmes d'exploitation bretons à partir des données du RA 2010 : 1- dans les premiers onglets la définition des systèmes et des variables (Onglet "types", "variables") 2- la base de données brutes (onglet "caractérisation") 3- la base de données calculées ("Caractérisation calcul") 4- le poids de chaque variable dans chacun des systèmes (onglet "%") Un fichier Pdf reprenant les données du fichier Excel utilisable en consultation de données		
		Fiches systèmes détaillées	45	Sur les 57 systèmes identifiés, 45 ont été décrits sous forme de 4 pages		
Centre Val de Loire		Arbre typologique	1	Descriptifs des critères de tri	https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/produire-innov/recherche-develop-et-innovation/inosys-references-technico-economiques/	
		Atlas cartographique	1	ATLAS CARTOGRAPHIQUE Typologie INOSYS		
		Résultats typologiques	2	ROSACE/INOSYS résultats de la quantification Fiches générales ROSACE INOSYS		
		Publication générale	1	ROSACE INOSYS : un réseau d'observation des systèmes agricoles		
Corse		Arbre typologique	1			
		Publication générale	1	La typologie INOSYS en Corse : de nouvelles références systèmes pour le classement des exploitations		
		Fiches systèmes détaillées	12	Typologie des exploitations orientées Clémentines (agrumes), Castanéiculture, Oléiculture, Viticulture, Fourrage/grandes cultures, Fruits d'été, Maraichage, Noisette, Caprin, Ovin, Bovin viande, Porcin.		
Bourgogne- Franche-Comté	Franche-Comté	Publication générale	1	Typologie des exploitations agricoles de Franche-Comté		
	Bourgogne	Arbre typologique	1			
		Résultats typologiques	1	Grandes Cultures		
Occitanie	Languedoc-Roussillon	Atlas cartographique	1			
		Résultats typologiques	1	Présentation des filières du Languedoc Roussillon		
		Fiches systèmes détaillées	1	Typologie des exploitations viticoles		
	Midi-Pyrénées	Arbre typologique	1			
		Publication générale	1	Valorisation d'INOSYS pour la mise à jour du "tableau de bord de l'agriculture de Midi-Pyrénées" édition 2013.		
		Autres Publications	1	Publication commune avec DRAAF Midi-Pyrénées et ACAP : les productions bovins viande et ovins viande en Midi-Pyrénées vues par INOSYS : une partie "panorama général" ; une partie descriptive des filières avec rétrospective 2000-2010 ; une partie conclusion et perspective avec analyse à dire d'expert ; une partie méthode. diffusée en janvier 2014		
		Diaporamas	9	Diaporamas de présentation des résultats de la typologie pour Midi-Pyrénées : 8 diaporamas départementaux + 1 régional. Diffusion aux correspondants départementaux le 30 janvier 2014. Diffusion régionale: réunion d'information aux partenaires le 6 mars 2014		

		Résultats typologiques	7	Séminaire national INOSYS du 21 juin 2013 Ebauche de la typologie par famille de production - Catégorie « exploitation à dominante production végétale. Groupe métier Economie et prospective du 19 avril 2013 typologie générale quantifiée	
		Adaptation de la typologie		adaptation de la typologie INOSYS au RA 2000 en Midi-Pyrénées (travail de stage réalisé en 2013)	
		Adaptation de la typologie		Adaptation de la typologie sur les bases administratives (PAC, BDNI essentiellement) 2007 et 2014 pour caractériser l'évolution des systèmes de polyculture-élevage dans le cadre du projet RED SPyCE (4 régions étudiées : Normandie, Pays de Loire, Lorraine, Midi-Pyrénées)	
		Adaptation de la typologie		adaptation de la typologie complète INOSYS sur les bases administratives compilées (BDNI : information sur les cheptels ; Surface Pac : information spatialisée des assolements ; Quotas laitiers : information sur le cheptel bovin-lait (effectif, volume de lait) ; Aide PAC : information sur les aides PAC (premier pilier + ICHN) ; Sigal : information sanitaire sur les cheptels (ruminants, granivores)). Travail en cours de finalisation par la DRAAF Occitanie. Typage des bases 2013, 2014, 2015 et 2016.	
Normandie		Article de Presse	1	La Normandie laitière vue à travers la typologie INOSYS -CA n° 1018 décembre 2012	https://normandie.chambres-agriculture.fr/typologie-des-systemes-dexploitation/
		Atlas cartographique	1		
		Fiches systèmes détaillées	52		
		Publication	1	Les multiples facettes de l'agriculture Normande Novembre 2012	
		Autre publication	3	La typologie INOSYS : méthode et premiers résultats normands	
		Adaptation de la typologie		Adaptation de la typologie sur les bases administratives (PAC, BDNI essentiellement) 2007 et 2014 pour caractériser l'évolution des systèmes de polyculture-élevage dans le cadre du projet RED SPyCE (4 régions étudiées : Normandie, Pays de Loire, Lorraine, Midi-Pyrénées)	
PACA		Arbre typologique	1	Typologie des systèmes d'exploitation agricoles dans le cadre d'INOSYS en partenariat avec la DRAAF de PACA réalisée par le réseau des Chambres d'Agriculture	
		Article de Presse	1	INOSYS une typologie des exploitations. Agreste. Etude n°82. Février 2014	
		Article de Presse	1	Une nouvelle typologie des systèmes de production viticoles. Revue Chambres d'Agriculture n°1018. Décembre 2012	
		Atlas cartographique	1	Représentation cartographique par systèmes de production en fonction des effectifs d'exploitations	
		Fiches systèmes détaillées	1	Caractérisation de quelques systèmes d'exploitation	
		Résultats typologiques	1	Descriptif des critères de tri et quantification des systèmes d'exploitation.	
Pays de la Loire		Arbre typologique	1		https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/
		Publication générale	1	Typologie des exploitations agricoles Note méthodologique	

	Autres Publications	24	Typologie des exploitations :laitières ,fruitières, horticulture ornementale et de pépinière, cunicoles, légumières, ovines, veaux de boucherie, viticoles, avicoles, canards gras, poules pondeuses, volailles de chair.	agriculture.fr/agriculture-pays-de-la-loire/economie-des-filières-agricoles/typologie-des-exploitations/
	Résultats typologiques	7		
	Adaptation de la typologie		Adaptation de la typologie sur les bases administratives (PAC, BDNI essentiellement) 2007 et 2014 pour caractériser l'évolution des systèmes de polyculture-élevage dans le cadre du projet RED SPyCE (4 régions étudiées : Normandie, Pays de Loire, Lorraine, Midi-Pyrénées)	

CONTACT :

Equipe INOSYS – APCA

Tél. : 01 53 57 10 10

inosys@apca.chambagri.fr

Juin 2014 – révision janvier 2019

<http://www.chambres-agriculture.fr/>

INOSYS

INOSYS est un réseau de compétences, déployé sur le territoire français, qui associe des agriculteurs et des ingénieurs de Chambres d'agriculture et de l'Institut de l'Élevage pour les élevages herbivores. Il repose sur le suivi d'exploitations volontaire, représentant la diversité des systèmes d'exploitation. Cet observatoire des pratiques, de la contribution au développement durable et de l'évolution de l'agriculture constitue une véritable infrastructure de recherche et développement. Ses nombreuses productions, sous forme de références ou d'outils de diagnostic et de conseil aident à raisonner des projets d'installation et alimentent les actions de conseil. Le dispositif permet de simuler ou d'évaluer l'impact de politiques publiques, de changements réglementaires, d'aléas climatiques ou de marchés. Ce réseau permet en outre de diffuser largement sur le terrain le savoir et les outils nécessaires à l'appropriation de nouvelles problématiques, comme par exemple les enjeux de l'agroécologie. En ce sens il contribue largement à la formation continue des agriculteurs et de leurs conseillers.

Les partenaires financiers

Le dispositif INOSYS bénéficie du soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) dans le cadre du PNDAR et des PRDAR. D'autres sources de financements peuvent être mobilisées au plan régional pour la conduite de projets spécifiques.

